LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

V[illegible] o 43 — WINNIPEG, SAMEDI 22 JANVIER 1955 — PRIX: SEPT CENTS

M. F. Viau dénonce le fanatisme du Ministère des Postes

OTTAWA — Deux hauts fonctionnaires du ministère des Postes ont été accusés aux Communes, le mardi 18 janvier, d'avoir accordé, par favoritisme, à un fonctionnaire de la poste deux promotions qui revenaient à des employés plus compétents.

M. Fernand Viau, député libéral de St-Boniface, a dit que le fonctionnaire ainsi promu était M. R. J. Emerson, anciennement de Brandon, Man., nommé le mois dernier surintendant de la région de Winnipeg sans qu'un concours ait été tenu pour choisir le meilleur candidat à ce poste.

M. Viau a affirmé que M. Emerson est le protégé du sous-ministre des Postes, M. Walter Turnbull, et d'un de ses principaux adjoints, M. E. J. Underwood. Il a dit de ces deux fonctionnaires qu'ils sont "les détenteurs non élus du pouvoir au ministère des Postes".

Le député, qui ne les avait désignés en Chambre que par les fonctions qu'ils occupent, les a nommés en dehors des Communes.

M Viau a accusé M. Turnbull de "contourner les lois adoptées par le Parlement, d'avoir insulté un député et d'être incompétent dans l'exercice de ses fonctions".

Des "injustices révoltantes" sont commises dans plus d'un ministère, a poursuivi le député, et j'ai la conviction que, si elles étaient exposées devant un comité des Communes, ce dernier recommanderait au cabinet de déplacer ces sous-ministres qui ont abusé de leur autorité et commis des injustices à l'égard d'employés civils loyaux dans tout le pays.

Nous invitons tous nos lecteurs à écrire immédiatement au Ministère des Postes pour réclamer qu'un inspecteur bilingue soit mis en charge des districts postaux bilingues de la province.

Les deux promotions

M. Viau a rappelé que M. Emerson avait été promu à un poste au Manitoba, il y a plusieurs années après qu'un autre employé eut été nommé deux fois à ce poste. Cet autre employé ne plaisait pas, a-t-il dit, "aux détenteurs non élus du pouvoir à Ottawa". Deux membres d'une commission d'appel instituée pour étudier la nomination rejetèrent M. Emerson. C'est alors qu'une deuxième commission d'appel fut constituée; le seul membre qui avait appuyé M. Emerson lors de la première commission fut nommé président. Cette fois, M. Emerson fut choisi.



M. Fernand Viau

Quant à la nomination de M. Emerson au poste de surintendant de la région de Winnipeg, en décembre dernier, c'est une "injustice criminelle", a lancé M. Viau. M. Emerson devrait être déplacé et un concours devrait être tenu au plus tôt.

M. Viau, qui est de langue française, a prononcé son discours en anglais. Il a expliqué que M. Emerson avait succédé à un inspecteur mis à la retraite, après que le titre du poste eut été changé. On n'a pas annoncé que le poste était vacant et il n'y eut pas de concours.

Bilinguisme en cause

La nomination viole, en outre, le principe du bilinguisme dans le service civil au Manitoba, a soutenu le député. Lorsque le poste devint vacant, je vins voir M. Turnbull à Ottawa et je reçus l'assurance que le principe du bilinguisme serait respecté et qu'un concours serait tenu.

Quelques jours plus tard, à St-Boniface, ville voisine de Winnipeg, un fonctionnaire de la poste m'avertit que je ne pouvais plus compter sur l'assurance qu'on m'avait donnée.

Je revins alors par avion à Ottawa, à mes frais, et le ministre des Postes, l'hon. Alcide Côté, me dit que j'avais été bien informé, que M. Turnbull lui avait dit qu'un règlement lui permettait d'ignorer le principe du bilinguisme dans les régions où la population de langue française n'est pas de 20 p. 100.

(Suite à la cinquième page)

Aucune aide aux écoles séparées de la Colombie

VICTORIA — Le ministre de l'Instruction publique, M. Ray Williston, est intervenu dans la controverse des écoles publiques et séparées en laissant entendre que le gouvernement ne fournira aucune aide aux écoles privées. M. Williston a dit: "Nous possédons un système d'écoles publiques en Colombie Britannique et je ne vois aucun indice de changement dans cette politique pour le moment".

En ces derniers mois, la controverse a été ranimée par la venue de deux délégations devant le Cabinet provincial. L'une représentait les écoles séparées catholiques et l'autre représentait les adversaires de l'aide aux écoles séparées.

Taxes payées par les catholiques

Les citoyens catholiques de la Colombie Britannique paient $8,000,000 par année en taxes scolaires pour financer les écoles publiques. Les 172,000 catholiques paient, en plus, pour leurs propres écoles séparées.

La délégation catholique qui s'est présentée devant le Cabinet a demandé une forme quelconque d'assistance financière. Les délégués au congrès de la Fédération du Travail de la Colombie Britannique (C.C.T.), tenu à Vancouver la semaine dernière, ont demandé qu'une commission royale soit nommée.

Congrès des commissaires de langue française

Le rapport du congrès des commissaires d'écoles de langue française sera publié dans "La Liberté et le Patriote" du 29 janvier. Nous avons cru préférable d'en remettre la publication à la semaine prochaine afin de reproduire intégralement le texte de l'allocution prononcée par S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, mardi soir.

S. Exc. Mgr l'Archevêque a établi clairement la position de l'Eglise relativement à l'échelle de salaires réclamée par les membres du corps enseignant. Les directives données par l'autorité ecclésiastique faciliteront et hâteront l'entente entre les membres du corps enseignant et les commissaires.

Elections chez les Commissaires d'écoles de langue française

L'Association des Commissaires d'écoles de langue française tint ses élections au cours de la séance de mercredi soir dernier. Furent nommés membres de l'exécutif: M. Pierre Raimbault, de St-Boniface, président; M. Albini Gallant, de Letellier, 1er vice-président; M. Auguste Pineau, de Ste-Rose du Lac, 2ème vice-président. Les conseillers des diverses régions furent choisis comme suit: nord, M. André Archambault, de Ste-Amélie; sud, M. Gérard Roy, de St-Pierre-Jolys; ouest, M. Alphonse Nadeau, de Somerset; centre, M. Léo Marion, de St-Jean-Baptiste; est, M. Paul Martin, de St-Claude. Mlle Yolande Gendron demeure en fonctions comme secrétaire de l'organisme.



Le mercredi 12 janvier dernier, le Club des 100 de l'Association d'Education fermait ses rangs en enrôlant un 183ème et dernier membre: le Club Richelieu de St-Boniface. Le Club Richelieu, fondé à St-Boniface au cours de l'année 1954, a pour but de venir en aide à la jeunesse par son soutien financier, moral ou autre. Il compte déjà au delà de 20 membres, tous canadiens-français, la plupart de St-Boniface même. La photo ci-dessus reproduite, prise au bureau de l'Association d'Education, représente **M. Henri d'Eschambault** (à gauche), trésorier de l'Association, et le **Dr Paul-Emile LaFlèche**, président du même organisme, recevant des mains du président du Club Richelieu, **M. Joseph Dupas**, le chèque de $25.00 qui associa le Club Richelieu au Club des 100.

(Photo Gene Gauthier)

M. L.-P. Gagnon nommé surintendant adjoint au Bureau de la Traduction

OTTAWA — Le chef du service de traduction de la Division des débats, M. Louis-Philippe Gagnon, a été officiellement nommé par le secrétaire d'Etat, M. Roch Pinard, au poste de surintendant adjoint du Bureau des Traductions du Secrétariat d'Etat.

M. Gagnon succède à M. Pierre Daviault qui a été nommé surintendant du bureau pour remplacer M A.-H. Beaubien, qui prend sa retraite ces jours-ci après 44 ans au service civil fédéral.

Biographie

M. Gagnon est né à Trois-Pistoles (Québec) en 1897. Il a fait ses études classiques partie au séminaire de Rimouski, partie au collège de St-Boniface, dans le Manitoba. Il est bachelier ès arts de l'Université du Manitoba et maître ès arts de l'Université d'Ottawa.

Reçu au concours de traduction ouvert en 1936 par la Commission du service civil, premier d'un groupe de plus de 200 candidats, il est nommé la même année traducteur principal au secrétariat d'Etat. Il est successivement promu traducteur parlementaire, second reviseur, puis premier reviseur et chef adjoint dans la division de traduction des débats parlementaires. Chargé en 1947 d'organiser un service de traduction au ministère des Affaires extérieures, il dirige ce service jusqu'en 1953. Il est alors nommé, au concours, chef de la Division des Débats, où il succède à M. Daviault, nommé peu de temps auparavant adjoint de M. A.-H. Beaubien, surintendant du Bureau des Traductions.

Postes qu'il occupe

M. Gagnon est membre de diverses associations. Il a été tour à tour président de l'Association technologique de langue française d'Ottawa, du Caveau, de l'Institut canadien-français d'Ottawa et de l'Alliance Française d'Ottawa. Il est actuellement secrétaire général, à titre bénévole, de l'Union des Alliances Françaises du Canada. Il a collaboré de temps à autre à certains journaux et périodiques.



M. L.-P. Gagnon

A St-Boniface, M. Gagnon s'occupa de divers mouvements patriotiques et sociaux. Il fut président des Anciens du collège et du Cercle Molière et prit aussi une part active dans la politique. Il fut libraire à Winnipeg de 1920 à 1936.

Les salaires des instituteurs des écoles catholiques seront maintenus en Belgique

BRUXELLES — M. Achille Van Acker, premier ministre de Belgique, a consenti, après une rencontre avec les dirigeants du Parti populaire catholique, à appuyer ceux qui veulent rendre plein salaire aux instituteurs des écoles non publiques.

Subventions réduites

Le parlement belge a récemment décidé, par un scrutin de 105 voix contre 85, de réduire les subventions d'Etat pour les traitements des instituteurs dans les écoles non publiques, dont la plupart sont catholiques. Cela représente une réduction de 20 à 25 p. 100 des traitements.

Cette réduction avait été proposée par le gouvernement socialiste libéral, qui s'achemine peut-être vers une crise à l'heure actuelle. Ses membres socialistes, en effet, s'opposent à l'accord par lequel le premier ministre (libéral) a promis d'appuyer ceux qui veulent mettre fin à cette réduction de salaires.

Le programme scolaire du gouvernement belge fait l'objet d'âpres controverses depuis plusieurs mois. En novembre, quelque 30,000 instituteurs laïcs catholiques des écoles publiques et catholiques ont organisé une grève de protestation d'une journée contre ce qu'ils ont appelé un passe-droit contre les écoles et les instituteurs catholiques.

Menace du président de la CSC

A l'époque, M. Antoine Cool, président de la Confédération des syndicats chrétiens, a formulé une menace en disant que tous les 650,000 membres de son organisation marcheraient sur Bruxelles, à moins que le gouvernement n'abandonne sa politique dirigée contre le catholicisme.

L'accord par lequel le premier ministre s'est engagé à rendre aux instituteurs le montant intégral de leur traitement, n'a pas suffi à contremander la marche de protestation. M. Cool a annoncé que la ligne de conduite du gouvernement est encore insatisfaisante, puisqu'une foule de questions scolaires restent sans solution.

MONTEGO BAY, Jamaïque — Le baron Louis de Rothschild a succombé à une attaque cardiaque, samedi dernier, alors qu'il se baignait. Il était âgé de 72 ans.

La révolution au Costa-Rica est interne, dit Mgr Hidalgo

MEXICO — Mgr Alfredo Hidalgo, un prélat de Costa-Rica, a dit que le soulèvement costa-ricien est une révolution interne contre le gouvernement du président José Figueres et non pas une invasion par le Nicaragua. Mgr Hidalgo, qui est venu à Mexico pour subir une opération, dit que la révolution était projetée depuis 6 mois. Il ajoute que si c'eût été une attaque nicaraguayenne, tout le Costa-Rica, pays qui n'a pas d'armée régulière, serait pris maintenant.

Chef révolutionnaire

Mgr Hidalgo dit que les forces révolutionnaires sont conduites par Teodor Picado, fils d'un ancien président délogé par Figueres. Picado aîné vit maintenant en exil au Nicaragua.

Mgr Hidalgo dit que le peuple costa-ricien "se soulève contre le gouvernement parce qu'il est fatigué de l'oppression et des taxes élevées qui ont augmenté de façon alarmante le coût de la vie".

Critique des E.-U.

Ce prélat catholique, qui est vicaire général de l'archidiocèse de San José, prédit la victoire des forces révolutionnaires et il critique les Etats-Unis pour avoir fourni des "avions de patrouille pacifique".

Cette action américaine, dit-il, constitue une "ingérence dans les affaires intérieures du Costa-Rica". Il a dit que l'intervention américaine ne se limite pas aux avions mais comprend l'envoi de protestants".

Une cité-secours pour les hommes, inaugurée à Paris

PARIS — En un temps record, le Secours catholique français, que dirige Mgr Rodhain, vient d'installer une cité-secours qui a été inaugurée par S. E. le cardinal Feltin. Cet immeuble de cinq étages a été aménagé en trois mois. Il pourra recevoir en temps normal 200 personnes (exclusivement des hommes). Mais, en période critique de grands froids, l'effectif pourra être doublé.

Initiative prise en 1953

L'idée de créer un tel centre d'accueil à Paris remonte à l'hiver 1953-1954, qui fut particulièrement froid et pénible. Le Secours catholique avait obtenu de la préfecture de la Seine un terrain situé à l'une des portes de la capitale. Là, en l'espace de 48 heures, un village composé de 18 tentes avait été créé de toutes pièces, qui fonctionna pendant huit mois, procura 60,000 nuits d'hébergement et autant de repas du soir. Mais ce n'était qu'une installation provisoire, que le nouvel immeuble remplacera.

Cette cité-secours sert de "centre d'accueil momentané pour les hommes ou jeunes gens en chômage, en changement de situation, sortant d'hôpital, de prison ou de sana". La durée de séjour autorisée est variable, ne dépassant pas 3 à 6 mois, le temps de trouver un logement ou un travail pour des hommes traversant des périodes difficiles.

Campagne du Secours catholique

En même temps va s'ouvrir la grande campagne que le Secours catholique organise tous les deux ans. La dernière portait sur le logement. La nouvelle campagne a pour thème les détresses silencieuses: elle s'adresse aux diminués physiques, aux économiquement faibles, aux vieillards oubliés, aux familles nombreuses, aux malades, aux Nord-Africains, etc.

A peine ce centre inauguré et cette campagne lancée, le directeur du Secours catholique, Mgr Rodhain, se rendra au Viet Nam où il ira contrôler l'organisation matérielle mise en place pour porter secours aux réfugiés de la zone Viet Nam, comme il l'avait fait les années précédentes pour les victimes des inondations de Hollande, et de Colabre.

Le R. P. D. A. Lord, s.j., est décédé à l'âge de 66 ans

ST-LOUIS — Le R. P. Daniel A. Lord, jésuite bien connu, écrivain et chef de groupements de jeunes, est mort le samedi 15 janvier à l'hôpital, un an après avoir appris qu'il souffrait d'un incurable cancer des poumons. Il était âgé de 66 ans.

Le R. P. Lord, qui, en apprenant la gravité de sa maladie, avait déclaré aux fidèles de son diocèse: "Je n'ai aucune inquiétude, je me sens bien", était entré à l'hôpital de St-Louis le 19 octobre dernier, à son retour d'un voyage à Toronto où il avait dirigé 11 représentations du spectacle musical "Joie du monde", à l'occasion des fêtes de l'Année mariale. Il était sous les soins des médecins dans un hôpital torontois, sauf pendant les répétitions et les représentations du spectacle dont il avait écrit les paroles et la musique.

Récompense mariale

Directeur national de la Croisade eucharistique des Chevaliers et des Servantes du T. S. Sacrement, le R. P. Lord avait reçu, en 1951, la récompense mariale décernée chaque année par l'Université de Dayton, Ohio, à "la personne qui s'est signalée en répandant la dévotion à la sainte Vierge aux Etats-Unis".

Le R. P. Lord avait aussi déclaré en février dernier: "Nous devons mourir un jour, de toute façon. Une nouvelle comme celle-ci (celle de sa maladie) rend la chose un peu plus définie, c'est tout".

Directeur d'une revue catholique, le R. P. Lord était aussi l'auteur d'une douzaine de volumes et de nombreux articles publiés en diverses revues. Son ouvrage intitulé "His Passion Forever" avait connu un vif succès. Il avait aussi composé des chants religieux tels que "Mère bien-aimée" et "Pour le Christ-Roi". Ses pageants avaient été représentés dans plusieurs villes, notamment à Detroit pour célébrer le 250e anniversaire de cette cité.



Le R. P. D. Lord, S.J.

La CCF révèle sa haine du Québec — Un libéral et un conservateur à la défense de la province can.-franç.

OTTAWA — Deux députés du Québec, un progressiste conservateur et un libéral, se sont élevés successivement, lundi dernier, aux Communes contre les critiques qu'un député CCF de la Colombie Britannique a formulées, la semaine dernière, contre la province de Québec.

M. J.-Wilfrid Dufresne, conservateur de Québec-Ouest, a dit que M. Erhart Regier, CCF de Burnaby-Coquitlam, avait tenté en quelques minutes de faire plus que ce qui a été fait depuis la Confédération contre l'unité canadienne. Il a fait un discours "ridicule" et lancé le "cri de race" contre la province de Québec, a-t-il dit.

M. Hugh Proudfoot, libéral de Pontiac-Témiscamingue, a cité la province et son comté en exemples, insistant sur le traitement généreux des minorités par le gouvernement provincial et sur la largeur d'esprit de ses électeurs en grande majorité catholiques et canadiens-français.

M. Regier avait dit que le Québec est la pierre d'achoppement de l'unité nationale et qu'aucune autre partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances des communistes. Il avait aussi désigné l'hon. M. Duplessis comme "le maître de cette autre nation".

"Pour être bien compris de lui (M. Regier) et du petit nombre de ceux qui peuvent partager ses opinions, je parlerai en sa propre langue", a dit M. Dufresne en commençant en anglais cette partie de son discours.

"Etroitesse d'esprit"

"Ce député me permettra-t-il de lui apprendre qu'il s'est mérité, par son discours ridicule, la distinction peu enviable d'être le Canadien le plus étroit d'esprit que j'aie encore rencontré.

"L'honorable député n'a pas craint de montrer ses aptitudes au fanatisme. Et ce faisant, il a tenté, en quelques minutes, de faire plus que ce qui a été fait depuis la Confédération pour lancer le cri de race et désunir le pays."

M. Regier s'est défendu, pendant et après le discours de M. Dufresne, d'avoir lancé le cri de race, ajoutant qu'il a le plus grand respect pour la religion, la langue, les traditions et la culture du Québec.

M. Dufresne a aussi critiqué le chef du CCF, M. Coldwell:

"Comme son chef (M. Coldwell) n'a pas dénoncé ces propos (de M. Regier), nous présumons que notre mode de vie québecois, nos libertés, nos coutumes et nos qualités ont toujours été et seront toujours un obstacle à la réussite de ce parti dans notre province."

Attaque injuste, dit M. Proudfoot

A la séance du soir, M. Proudfoot a accusé le parti CCF de soulever des préjugés et de la haine au Canada.

M. Regier a lancé "contre la population de ma province, a-t-il dit, une attaque diffamatoire et injuste". L'examen du discours de M. Regier "indique que son parti socialiste cherche à soulever à son profit des préjugés et de la haine en notre pays".

"Il a désigné le Québec comme la pierre d'achoppement de l'unité canadienne. Puis-je souligner que dans le reste du Canada on pourrait apprendre beaucoup au sujet de l'unité en observant ce qui se passe dans cette province."

Précisant que le Québec respecte les minorités, il a ajouté que cette province leur assure beaucoup plus d'avantages pour maintenir leur système d'éducation et assurer leur progrès culturel que n'importe quelle province du pays se soucie d'en assurer aux Canadiens français.

L'exemple de Pontiac

"Ma circonscription comprend 75 p. 100 de catholiques et 65 p. 100 de Canadiens français, mais elle ne m'élit pas moins à la Chambre des Communes", a dit M. Proudfoot, qui est de langue anglaise et de religion protestante.

"Un Canadien français ou une Canadienne française catholique pourrait-il être élu dans la circonscription de Burnaby-Coquitlam où, malheureusement, la majorité des électeurs semble des partisans du socialisme?" a demandé M. Proudfoot.

M. Regier a encore reproché au Québec de ne pas avoir de tribunaux de divorce.

"La question des tribunaux de divorce est délicate dans notre province, mais la situation n'est certainement pas améliorée par la proposition socialiste d'en imposer aux gens du Québec sans tenir compte de leur opinion. Il ne fait aucun doute que l'unité nationale exige le respect du droit d'une importante minorité de s'opposer à une mesure qui lui répugne."

Eloge de M. Duplessis

Répondant ensuite à M. Regier au sujet de M. Duplessis, M. Dufresne a dit du chef du gouvernement de la province qu'il passera "à l'histoire comme ayant été le plus grand premier ministre que la province a jamais connu".

Québec n'abandonnera pas ses prérogatives, sa langue, sa foi et ses coutumes, protégées par la constitution, a ajouté le député de Québec-Ouest.

Désignant ensuite le socialisme comme le "frère jumeau" du communisme, il a dit: "Dieu nous préserve d'avoir jamais un gouvernement socialiste. Sous un régime socialiste qui appliquerait une politique comme celle que préconise l'honorable député, nous serions témoins de la fin de nos libertés constitutionnelles. Ce serait l'anarchie et la désunion. En un mot, nous assisterions, impuissants, aux funérailles de nos droits démocratiques".

Ignorance de la vie du Québec

M. Regier, a dit M. Dufresne, a manifesté sa "complète ignorance" de la vie québecoise en disant que cette province est mûre pour le communisme.

Grâce à ses convictions religieuses et à son amour de la démocratie, la province est "aussi solide que les fortifications de Québec contre cette idéologie dangereuse".

"Même si le reste du pays tombait un jour aux mains des maîtres du Kremlin, ce qui est absurde d'envisager, le Canada aurait encore un bastion qui garderait et maintiendrait l'étendard de la liberté et de la démocratie: le Québec."

M. Dufresne est le deuxième député du Québec à relever les propos de M. Regier. M. Arthur Massé, libéral de Kamouraska, a dit, vendredi de la semaine dernière, que le Québec ne deviendrait pas communiste tant que cette province n'enverrait pas de députés socialistes au Parlement.

Lettre de Paris

La réforme électorale marquera-t-elle le retour aux moeurs de la troisième république

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On se demandait ici avec inquiétude, là avec satisfaction, comment M. Pierre Mendès-France pourrait s'y prendre pour retrouver une majorité au Palais-Bourbon après la débandade de ses partisans dans le débat de ratification des accords de Paris. Dans le scrutin final, le chef du gouvernement ne l'avait emporté que grâce à l'appoint d'une cinquantaine de suffrages venus de l'opposition, moins par affection à l'égard de M. Mendès-France que par crainte de laisser s'ouvrir la grave crise internationale qu'aurait entraînée un vote négatif de l'Assemblée nationale. Même lorsqu'elle était importante, la majorité sur laquelle s'appuie M. Mendès-France n'a jamais été ni très solide, ni très cohérente, ni même bien définie. Seule, la personnalité du chef du gouvernement, et les espoirs que sa politique soulevait ont rassemblé autour de lui des groupes et des hommes venus d'horizons très divers — marxistes, gaullistes, conservateurs, catholiques "de gauche", etc. — désireux de soutenir une expérience de rénovation, non sans, pour certains, nourrir quelques arrière-pensées plus ou moins avouables.

Une telle majorité, fortement hétérodoxe, a subi les à-coups de l'action gouvernementale de M. Mendès-France; elle s'est dilatée et contractée au fil des débats, pour finalement s'éparpiller devant Paris.

Mis en présence d'une situation qui pouvait très rapidement devenir dangereuse pour lui, M. Mendès-France y a fait face selon sa méthode habituelle: le coup d'éclat spectaculaire. Aussi bien, à la veille de son départ pour l'Italie, a-t-il lancé dans les milieux politiques la bombe puissante d'un projet de réforme électorale. Le gouvernement a décidé, en effet, de proposer à l'Assem-

(Suite à la deuxième page)

Vague de défections dans le parti communiste en Italie

ROME — Les défections ne cessent depuis un certain temps de se succéder dans le parti communiste italien. C'est ainsi que viennent d'être enregistrées les démissions du parti, du maire et de l'adjoint de la petite ville de Rignano Garganico, centre communiste fameux dans le sud de l'Italie.

Le secrétaire et plusieurs autres dirigeants de la section locale du parti ont également abandonné le parti. Ils avaient tous été des membres actifs du parti communiste depuis 1913, mais la confrontation entre les vains bavardages et les duperies du parti et les réalisations évidentes du gouvernement démocratique devaient finalement leur ouvrir les yeux.

Après leur démission, les militants communistes ont demandé à être admis dans les rangs de la Démocratie chrétienne.



Un phénomène qui ne se produit qu'une fois sur un million de cas, soit la naissance de "triplets" à une vache Holstein, est survenu sur la ferme de Wesley R. Johnston, près d'Elmvale, Ont. On voit ici les trois nouveau-nés qui semblent robustes et en santé. Leur meilleur ami, **Eric Kennedy**, est photographié avec eux. (CPC)

La réforme électorale marquera-t-elle le retour aux moeurs de la troisième république

(Suite de la première page)

blée nationale l'abandon de la représentation proportionnelle et le retour au scrutin d'arrondissement à deux tours!

L'effet de surprise a été total. Mais, tout de suite, les controverses ont éclaté entre partisans et adversaires des divers systèmes électoraux. Mais M. Mendès-France espère gagner sur deux tableaux. D'abord en donnant satisfaction aux groupes les plus "volatils" de sa majorité, qui sont aussi ceux que le scrutin d'arrondissement favorise particulièrement dans la bataille électorale. Ensuite, en fournissant à l'Assemblée nationale un inépuisable sujet de discussion qui la détournera des grandes confrontations de politique générale et mettra pour un certain temps le gouvernement à l'abri de ses curiosités ou de ses sautes d'humeur.

L'histoire politique de la France est jalonnée par les batailles qui se sont livrées autour des lois électorales. Nul n'ignore en effet, que de la forme d'un scrutin dépend toujours le résultat des élections. Aucun système n'est parfait, mais la part de la justice électorale peut être plus ou moins grande. Entre cette justice électorale et l'opportunité politique, voire les intérêts personnels, le Parlement a sans cesse navigué, choisissant des modes de scrutin adaptés aux préoccupations dominantes du moment, nobles ou médiocres. La IIIe république s'était finalement arrêtée au scrutin d'arrondissement à deux tours qui assurait la prédominance des partis de "notables" sur les partis de masse, et plus spécialement le parti radical qui, par son opportunité politique, s'attachait à conclure des alliances locales avec n'importe qui, pourvu qu'elles fussent payantes.

Dans ce système, la France était découpée en circonscriptions électorales désignant chacune un député. Le "découpage" était évidemment pratiqué de telle façon qu'il favorisait ceux qui en étaient les auteurs en rapprochant ou en éloignant des groupes d'électeurs hostiles ou amis. Dans chaque circonscription, les hommes s'affrontaient en combat singulier, rarement les partis. Le siège revenait à celui qui obtenait la majorité absolue au premier tour ou, à défaut, au candidat qui recueillait le plus grand nombre de suffrages au second tour, qui se déroulait une semaine plus tard. Dans ce cas, le jeu des désistements et des alliances pratiqué parfois de façon éhontée faussait généralement le sens du scrutin.

Ce système des "mares stagnantes" a été rendu responsable de la décadence de la IIIe république. Certes, l'élu demeurait en contact direct avec l'électeur, ce qui, psychologiquement, n'est pas sans importance, ni intérêt. De plus, cet élu possédait souvent une position personnelle assez forte pour se soustraire à la discipline et au programme des grands partis et juger de la politique selon sa conscience... ou selon ses intérêts. Mais, dans le cadre étroit de la circonscription, jouaient toutes les pressions et les compromissions; on se battait autour des bornes fontaines en des chemins vicinaux, et le débat ne s'élevait que rarement au-dessus des petites controverses locales pour atteindre les grands problèmes de la politique intérieure et extérieure. Le plus souvent, hélas, la querelle religieuse sous ses aspects les plus sordides dominait la campagne électorale et donnait au scrutin l'allure d'un combat entre les "blancs" et les "rouges" entre les catholiques et les anticléricaux.

A la libération, le général de Gaulle imposa la représentation proportionnelle, dans un souci de plus grande justice et de plus grande efficacité politique. Chaque parti allait à la bataille avec son drapeau, ses hommes et son programme, et chacun recevait d'une façon à peu près équitable, une représentation proportionnée au nombre de suffrages recueillis par lui.

Hélas, les habitudes précédemment contractées étaient si fortes, notamment en ce qui concerne la surenchère électorale, que le système proportionnel n'assura pas davantage que son prédécesseur la stabilité gouvernementale et la mise en oeuvre d'une authentique politique nationale. Du plan local, les combinaisons et les petits calculs intéressés passèrent au plan national, du bureau de l'élu à celui des organismes directeurs des grandes formations politiques. Et les divisions de toute nature, qui caractérisent la politique française — les partis comme les hommes ne sont généralement d'accord que "contre" quelqu'un ou quelque chose, jamais "pour"! — se retrouvèrent, amplifiées encore, et provoquèrent cet immobilisme inventé et mis en place par des gouvernants qui avaient compris qu'à la plus petite initiative, au moindre geste positif, se lèverait devant eux la foule des mécontentements contradictoires.

Sous ce régime de la représentation proportionnelle, les crises gouvernementales ont été presque aussi nombreuses qu'auparavant, et la politique française n'a guère progressé dans l'ensemble. Mais du moins, à l'échelon gouvernemental, les controverses et les différends portaient-ils sur des sujets intéressant la vie de la nation tout entière, et la place de la France dans le monde.

M. Mendès-France, qui, dans son tempérament "non-conformiste", a souffert de la politique des partis, a cru bon de proposer le retour à un système électoral qui affaiblit considérablement leur autorité et leur prestige. D'aucuns s'en féliciteront notamment dans les groupes modérés où, après avoir boudé la politique du président du conseil, certains seront tentés de la soutenir en guise de remerciement. Mais d'autres déploreront l'initiative gouvernementale, autant parce que leurs intérêts personnels sont en jeu, que parce que le retour à l'ancien système électoral leur apparait plein de dangers pour la santé morale et politique du pays.

Parmi ces derniers, les républicains populaires sont les plus préoccupés. Ils se savent en effet très isolés sur l'échiquier politique, repoussés par la droite conservatrice à raison de leur politique économique et sociale, et rejetés par la gauche traditionnelle à cause de leur appartenance et de leur fidélité à l'Eglise catholique.

Si l'assemblée devait finalement suivre le gouvernement dans ses propositions, on verrait sans doute, dans beaucoup de circonscriptions, se nouer des alliances étranges et contre-nature, dans l'unique souci de faire échec au MRP, ce "trouble-fête" de la politique française qui, pour avoir voulu jouer le rôle de "pont" entre la droite et la gauche, risque d'être accablé des deux côtés.

Mais le MRP, qui a activement participé au vote de la loi électorale de 1951, basée sur le scandaleux principe des apparentements, dont le but était d'amoindrir sensiblement la représentation des gaullistes et des communistes au Palais-Bourbon, pourra difficilement se réclamer de la justice électorale s'il est à son tour la victime désignée d'un nouveau système injuste.

Quant aux communistes, partisans théoriques de la représentation proportionnelle, ils n'oublient pas que le scrutin d'arrondissement leur a permis, en 1936, de figurer en bonne place dans le Front populaire victorieux. Aussi ne se prononceront-ils que pour le système qui leur ouvrira les meilleures perspectives aux élections de 1956.

M. Mendès-France, en tout cas, vient de prouver une fois de plus qu'il savait opportunément pratiquer l'art de la diversion, sans s'embarrasser d'aucune considération doctrinale, ou tout simplement morale. Mais, pour réussir dans l'immédiat, et se maintenir au pouvoir, ne risque-t-il pas d'hypothéquer lourdement l'avenir, lui qui s'est voulu l'espérance de la France?

Maurice HERR



M. l'abbé Joseph A. Natale, du diocèse de Rochester, N.-Y., chapelain catholique de la 82nd Airborne Division, à Fort Bragg, C.N., a récemment reçu une distinction rarement attribuée à un chapelain catholique: ses ailes de "Master Jumper". Le jeune prêtre a dû effectuer 65 sauts en parachute, dont 4 la nuit, avant d'obtenir ses ailes. (NC)

Session d'études pour les prédicateurs Oblats

ROME — Le R. P. Daniel Albers, directeur général des études pour la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, organise une session d'études pour les prédicateurs de cette congrégation.

La session, qui aura lieu à Rome, durera du 24 avril au 9 juin; elle sera centrée sur la "mission à l'intérieur".

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOINE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Nous avons, à maintes reprises, affirmé que les athlètes de l'Union soviétique étaient simplement des professionnels se faisant passer pour des amateurs. Nous avions en effet obtenu des renseignements assez convaincants d'athlètes européens qui nous avaient affirmé qu'en Russie les meilleurs athlètes étaient simplement des fonctionnaires de l'état. Un athlète russe est venu confirmer ce que nous avons toujours maintenu et nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur rapportant ce qu'une agence de presse digne de foi a écrit au sujet de ces révélations.

L'incident dont nous allons parler a pris place en Suisse, entre un garçon de table sachant le russe et un membre de l'équipe de hockey qui représente la Russie dans les tournois amateurs. Cet athlète a déclaré: "Lorsque je jouais au hockey pour l'équipe de mon usine, des éclaireurs sont venus qui m'ont déclaré qu'en jouant pour l'équipe nationale j'aurais un magnifique logis, de l'argent, que je pourrais voyager, m'instruire et me divertir. C'est ce que j'ai aujourd'hui, mais rien de tout cela m'appartient, c'est moi maintenant qui est la propriété du peuple".

On comprendra encore mieux ce que cela peut vouloir dire lorsqu'on saura que 30% des "athlètes" qui quittent la Russie pour jouer en Europe ne sont pas des athlètes, mais ni plus ni moins que des gardiens qui s'assurent que le troupeau reste uni et qui vont même jusqu'à suivre les joueurs dans les salles de toilettes, afin de savoir ce qui s'y passe et pour mettre fin à tout projet d'évasion. Ces "amateurs" ne peuvent même pas aller à un cinéma de leur choix et il va sans dire que toutes leurs dépenses sont largement payées par l'état, sans parler des logis avec des tapis, des fleurs et des lampes et de la "culture". Pour des amateurs c'est pas mal du tout! Nos professionnels ne sont pas traités avec autant de sollicitude.

Les arbitres

Puisque nous sommes à parler de hockey, parlons donc de deux arbitres de la ligue Nationale, Frank Udvari et Jack Mellenbacher. Nous n'aimons pas critiquer les arbitres qui ont droit au respect de tous les joueurs, des spectateurs et des directeurs des clubs de hockey. Mais il faut par contre que les arbitres possèdent certaines qualités qui les mettent à l'abri de critiques justifiées. Après avoir vu les arbitres Mellenbacher et Udvari à l'oeuvre six fois depuis les débuts de la saison dans la Nationale, nous ne comprenons pas pourquoi la direction de la ligue ne change pas d'attitude envers ces deux chevaliers du sifflet. Udvari et Mellenbacher sont des hommes honnêtes, mais ils nous semblent se laisser trop influencer par la foule et ils ne possèdent pas, d'après ce que nous avons vu, ce jugement sûr et rapide absolument essentiel pour diriger avec succès une joute de la ligue Nationale de hockey.

Nous avons remarqué que ces deux arbitres commettaient les mêmes erreurs. Tous les deux ne savent pas quand il est temps de sévir. Il y a quelques semaines, les joueurs de Toronto et de Detroit échangeaient des coups de bâton. Cette escarmouche se dessinait depuis deux périodes, mais l'arbitre Udvari ne fit absolument rien pour décourager les joueurs. Des punitions s'imposaient à certains moments, mais l'arbitre ne paraissait pas intéressé. Mellenbacher est lui aussi porté à commettre une erreur semblable. Samedi soir dernier, à Toronto, nous avons compté au moins six escarmouches entre joueurs. Mellenbacher a fait très peu pour empêcher ces hostilités. Des majeurs auraient certainement calmé les plus fougueux. Le président Clarence Campbell devrait intervenir auprès de l'arbitre en chef Carl Voss afin de corriger une situation qui pourrait bien causer des embarras sérieux à la ligue si jamais des joueurs se blessent gravement.

Quelle histoire!

Frank Boucher doit avoir bien des soucis, à l'heure actuelle, si on en juge par certaines de ses déclarations. Boucher a refusé tout d'abord de collaborer avec les autres clubs de la ligue qui ont accepté le plan de Frank Selke, plan qui consisterait pour chaque équipe de la ligue Nationale à supporter financièrement une équipe junior dans la ligue du Québec. Fait à remarquer, Selke a déclaré qu'il fallait mettre fin à l'attitude présente qui consiste à former un bon club junior dans l'espoir de remporter la coupe Memorial. Selke a déclaré qu'il fallait revenir à l'ancien système des joueurs formés sur les patinoires publiques, et il semble que les autres clubs de la Nationale partagent cette opinion. Pour revenir à Boucher, soulignons que sa déclaration à l'effet qu'on pourrait organiser une ligue de hockey en laissant Montréal et Toronto de côté est assez amusante.

Si on organisait une telle ligue, les Rangers au lieu d'être près de la cave de la ligue seraient probablement en deuxième place, derrière les Red Wings de Detroit et en avant des Eperviers de Chicago. Boucher a dû rêver tout haut et les journalistes ont pris ces rêves pour de véritables déclarations. Les deux plus grandes attractions dans la ligue Nationale, à l'heure actuelle, sont les Canadiens de Montréal et les Red Wings de Detroit. Les Maple Leafs de Toronto suivent de près, laissant Boston, Chicago et New-York loin derrière. S'il n'y a pas assez de joueurs professionnels pour alimenter six équipes, où Boucher trouverait-il assez de joueurs pour alimenter trois clubs complets? Si les Rangers ne s'étaient pas départis de Camille Henry parce que ce dernier était Canadien français, ils n'auraient pas à se mordre les pouces aujourd'hui. Après tout, Henry avait quand même compté 24 buts l'an dernier, ce qui est meilleur que ce que presque tous les joueurs des Rangers vont faire cette saison!

Un nettoyage

On parle depuis longtemps de mettre un terme au règne de la pègre qui, à New-York, exerce une influence néfaste sur la boxe. Il semble bien que les déclarations officielles vont se continuer sans qu'on apporte beaucoup de changements à la situation! Le gouverneur Averell Harriman a déclaré, comme ses prédécesseurs, qu'il fallait nettoyer la boxe et la débarrasser des gangsters qui infectent ce sport. Mais quand on lui a demandé s'il savait où porter ses coups, il a répondu de façon évasive. Ceci peut être une tactique, il va sans dire, mais nous craignons fortement qu'on ne fasse pas grand-chose, car les politiciens craignent de s'attaquer aux véritables responsables de l'affaire, les Norris. Norris, qui est à la tête de l'IBC, devait poursuivre une revue pour la somme de $5 millions à la suite d'un article dénonçant la boxe. Il n'en a rien fait.

Le gouverneur Harriman a manqué une belle occasion de dire à Norris ce qu'il pensait de son groupement quand il a parlé des menaces faites par certaines gens à l'effet qu'on organiserait les plus importants combats de boxe ailleurs qu'à New-York. Harriman aurait dû inviter Norris à déménager ses pénates ailleurs le plus rapidement possible. New-York demeure le centre mondial de la boxe, mais on n'attirera plus les clients avec les menus qu'on sert depuis que Norris a pris charge de toute l'affaire. La télévision est à blâmer pour la situation présente mais il serait facile de remédier à la situation en permettant aux petits clubs de recevoir chacun leurs parts de ces programmes à la télévision. La boxe a toujours bien vécu tant qu'il y avait de petits clubs pour former des vedettes. Si on fait mourir les petits clubs, on assassine la boxe à un niveau supérieur en même temps.

Le Grand Montréal a 1,814,064 âmes

MONTREAL — La population du grand Montréal, y compris celle de 14 municipalités suburbaines, est actuellement de 1,814,064 âmes, d'après les statistiques de l'annuaire Lovell's qui vient d'être publié.

La ville de Montréal, d'après les éditeurs du volume, a une population de 1,535,794 âmes.

La population des 14 municipalités de banlieue, d'après les chiffres fournis par les villes mêmes, se chiffre à 278,260 âmes; ces villes sont Lachine, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Hampstead, ville Mont-Royal, Gutremont, ville LaSalle, ville St-Laurent, ville St-Pierre, Verdun, Westmount, Longueuil, Montréal-Sud et St-Lambert.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan
NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!
Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.
Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada.
ABONNEMENTS—**Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au
Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

L'enseignement libre demeurera-t-il la "machine infernale" de la politique française?

En ramenant les querelles politiques sur le plan local et personnel, le scrutin d'arrondissements, que M. Mendès-France se propose de restaurer pour les élections législatives de 1956, risque de rallumer la guerre religieuse en France.

Quels peuvent être en effet les sujets de discussion et de controverse dans les réunions de village où deux ou trois hommes s'affrontent directement devant les électeurs? L'expansion économique? La politique internationale? Les problèmes qui conditionnent l'avenir du pays? Non pas, hélas. On sait d'expérience que dans le cadre étroit de la circonscription individuelle, on en arrive presque fatalement à se battre autour du clocher, autour de l'école, autour du château.

Les luttes religieuses ont marqué l'histoire de la IIIe République: elles se sont atténuées après la première guerre mondiale, et surtout après la seconde. Mais l'équilibre entre l'un et l'autre camp est demeuré extrêmement fragile, et le plus petit incident est de nature à le rompre: on a pu s'en rendre compte à propos des débats sur la liberté de l'enseignement et des controverses qui, ces dernières années, ont pour quelque temps embrassé le pays autour de l'affaire des enfants Finally ou celle des prêtres ouvriers.

Ne dit-on pas qu'il est en France deux sujets sur lesquels n'importe qui peut discuter, n'importe où et n'importe quand: la politique et la religion. Et lorsque ces deux sujets inépuisables en soi se rencontrent tout au long d'une campagne électorale acharnée, on devine quels peuvent être les résultats du choc des passions qui sont d'autant plus vives qu'elles sont comprimées dans un cadre plus étroit.

Pour comprendre les choses, il faut se souvenir que la politique française ne cesse de trainer le boulet d'un demi-siècle de querelles religieuses parfois extrêmement vives. Des plaies mal refermées subsistent sur tout l'organisme, et elles tardent à se cicatriser, parce qu'il y va de l'intérêt de certaines formations politiques qui demeurent ainsi disponibles pour des opérations ou des manoeuvres de grande envergure.

Le problème de l'enseignement, jamais réglé de façon satisfaisante, est l'une de ces plaies. Des faits récents le prouvent.

Alors que le gouvernement Mendès-France débutait dans la conduite des affaires du pays, les milieux où l'on cultive l'anticléricalisme avec l'amour que l'on porte aux vieilles choses s'inquiétèrent brusquement, après avoir applaudi à l'avénement d'un président du Conseil qui ne devait rien à l'obscurantisme de la droite mais, au contraire, portait les espoirs de la maçonnerie. M. Mendès-France, en effet, ne paraissait pas se préoccuper des problèmes "angoissants" posés à la vigilance des anticléricaux professionnels. Au surplus, le nouveau président du Conseil avait été amené, par suite des circonstances politiques, à introduire dans son gouvernement une proportion assez importante de catholiques notoires.

M. Albert Bayet, maître à penser de l'anticléricalisme en France, parlait alors, non sans mépris, d'un "gouvernement clérical sans les cléricaux"! La déception, violemment ressentie de ce côté, se traduisit par des motions extrêmement vives, extrêmement exigeantes, votées coup sur coup au Congrès de la Ligue de l'Enseignement et à celui du syndicat des instituteurs, les deux corps de bataille de l'anticléricalisme en France. Il s'agissait de contraindre M. Mendès-France à adopter une politique et à prendre contre l'enseignement libre des mesures que le chef du gouvernement jugeait sans doute inopportunes. La manoeuvre risquait d'embarrasser le président du Conseil dont la majorité parlementaire, hétérogène et encore mal soudée, comprenait une proportion à peu près égale d'hommes susceptibles de se battre les uns contre les autres si la querelle religieuse se rallumait ou était rallumée. Cependant, la manoeuvre ainsi amorcée fit long feu, car d'autres préoccupations accaparaient les esprits au gouvernement et dans les milieux politiques. On se déchira tout de même, mais autour de la C.E.D., puis des accords de Paris.

Or, voici que dans l'autre camp, certains se proposent de reprendre l'initiative des opérations. On sait en effet que la situation de l'enseignement libre, et plus spécialement de l'enseignement catholique, demeure extrêmement précaire. Le vote, en septembre 1951, de la loi Barangé n'a apporté qu'une aide très insuffisante aux établissements catholiques, auxquels l'Etat refuse toujours des subsides directs et qui doivent faire face à de redoutables problèmes financiers, notamment dans le secteur primaire.

Aussi bien, l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, qui a pris l'initiative de faire voter la loi Barangé par une majorité de députés modérés, républicains populaires, gaullistes et radicaux, a-t-elle songé à compléter son oeuvre en proposant un statut des maîtres laïques de l'enseignement privé. Il s'agit d'amener l'Etat à rémunérer les maîtres sur le budget de l'Education nationale, et à réparer une très grave injustice, car les professeurs et instituteurs des établissements libres perçoivent actuellement des traitements misérables et indignes de leur fonction et de leur mission.

Mais le souci d'équité et de justice sociale n'est malheureusement pas le seul qui anime tous les députés membres de l'Association pour la liberté de l'enseignement. En effet, la cohésion politique de celle-ci a été brisée à l'apparition du gouvernement Mendès-France: aujourd'hui, la ligne de partage entre les partisans et les adversaires de l'enseignement libre passe par le milieu de la majorité gouvernementale, comme elle passe par le milieu de l'opposition. C'est pourquoi certains des adversaires de M. Mendès-France ont songé à atteindre le chef du gouvernement en introduisant dans sa majorité la "machine infernale" que constitue toujours le problème de l'enseignement.

Le jeu, cependant, comporte des risques extrêmement graves pour l'enseignement catholique, qui n'a rien à gagner à être ainsi le moyen et l'enjeu des luttes de politique partisane. Certains catholiques clairvoyants l'ont compris, qui ont demandé à l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement de surseoir provisoirement au dépot de son projet "explosif". Mais d'autres, que la misère des maîtres de l'enseignement libre émeut, ou qui ont pris l'habitude d'un certain confusionisme politico-religieux, poussent vigoureusement à la roue.

Dans ces conditions, on se demande si l'enseignement catholique en France pourra échapper à la fatalité qui pèse sur lui depuis un demi-siècle et qui en fait, souvent contre son gré, le champ de rencontre des passions politiques. En tout cas, le retour au scrutin d'arrondissement ne faciliterait aucunement son évasion, bien au contraire.



Cette photo prise récemment nous montre la **reine Elizabeth** entourée de ses deux charmants enfants, le **prince Charles** et la **princesse Anne.** A mesure que les petits princes grandissent, ils deviennent moins agités et sont même très calmes et posés lorsqu'ils se font photographier. (CPC)

Billet du samedi

Un livre français pour enfants, venu de Toronto

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Samuel de Champlain, qui devait fonder la ville de Québec en 1608, séjourna deux ans plus tôt à Port-Royal, en Acadie, ou pays de la Cadie, comme il est écrit dans l'édit signé par le bon roi Henri IV, nommant Pierre de Guà, seigneur de Monts, écuyer, gentilhomme ordinaire et calviniste, lieutenant général des territoires qui s'appelleraient plus tard le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

Attaché au personnel de de Monts à titre de navigateur, Champlain rédigea la chronique de l'expédition entreprise à sa suite et institua, durant l'hivernement de 1606-1607, l'Ordre du Bon Temps. Cet Ordre avait pour objet d'amuser les officiers, les membres de la garnison et les premiers habitants de la colonie naissante, pendant les longs mois où neiges et glaces paralysaient l'activité. A tour de rôle, chacun de ces messieurs les plus en vue préparait un banquet selon un cérémonial officiel.

A ce moment, de Monts était retourné en France, après avoir confié son commandement à l'un de ses seconds, nommé Dupont. Champlain écrit dans sa relation de l'époque: "L'hiver se passa joyeusement avec entrain à l'aide de l'Ordre du Bon Temps que j'établis et qui maintint tout le monde en bonne santé. Cet Ordre fut meilleur pour notre santé que n'importe quel remède que nous eussions pu employer".

* * *

Un ouvrage vient de paraître, destiné aux enfants, susceptible d'intéresser plus d'une grande personne, qui s'intitule **Le Bon temps** en souvenir de Champlain et de son Ordre, et veut comme eux distraire, répandre la joie et un peu de cette santé morale qui influe sur le physique. Il a pour auteur cet éducateur qu'est Albert St-Jean, maître ès arts, licencié en pédagogie, et nous arrive de Toronto, publié par la maison "Thomas Nelson & Sons (Canada) Limited".

Peut-être à cause de cette origine, le livre offre des caractères particuliers. S'attelant à la tâche de donner à la jeunesse canadienne-française un livre français, les éditeurs voulurent en quelque sorte se surpasser, désireux de montrer ensemble leur bonne volonté et leur savoir-faire. Ils ne sont pas loin d'une réussite complète, leur ouvrage se présentant avec un choix heureux de textes et une profusion d'illustrations originales, en couleurs et au trait. Il faut voir pour apprécier.

Sauf une à la première page (un "aggissait" avec deux g qui saute aux yeux), le livre est remarquablement dépourvu de fautes de français. Il est de ceux qui peuvent se donner en cadeau l'année durant, pour le plaisir des yeux et de l'esprit. Les enfants de six à douze ans y apprendront maintes choses, leurs parents y revivront leur jeunesse envolée.

* * *

On y trouve un peu de tout: des récits et des contes, des poèmes, des fables, des histoires de bêtes, d'autres inspirées du merveilleux, des pages qui tiennent compte du Canada, visant à le faire connaître et mieux aimer. Les classiques français y ont leur place, mais aussi ceux d'autres pays. Ce qui paraît excellent. Si les jeunes y découvrent Perrault, La Fontaine et Florian, ils prennent aussi contact avec l'Anglais Lewis Carrol, l'Allemand Grimm, l'Américain Chandler Harris. Les modernes et les contemporains ne sont pas plus négligés: ainsi, pour la France, Alphonse Daudet et Jean Aicard, Théodore de Banville, Rosemonde Gérard et jusqu'à St-Exupéry.

Les écrivains canadiens-français, même ceux d'aujourd'hui, y sont à l'honneur, comme en témoignent les noms de Napoléon Legendre, Albert Lozeau, Jean Bruchési, Anne Hébert, Harry Bernard, Jeanne L'Archevêque-Duguay, Charles-E. Harpe, J.-M. Massé.

Dans sa dernière partie, le livre présente un petit dictionnaire où les jeunes lecteurs, ceux du moins qui auront des curiosités de ce genre, découvriront le sens précis des termes les moins courants, rencontrés çà et là en cours de route. Il y a en plus, à leur disposition, une liste de mots estimés nouveaux pour eux, ou plus ou moins nouveaux, qu'ils s'amuseront à déchiffrer. L'ensemble plaira et rendra service.

L'ILLETTRE.

De nouvelles menaces pour la religion

MILAN — Dans le discours qu'il a prononcé à la cathédrale en prenant possession de la chaire de saint Ambroise, S. Exc. Mgr G. B. Montini, nouvel archevêque de Milan, parlant des responsabilités qui incombent aux fidèles dans la défense du patrimoine spirituel qui leur a été légué, a dit:

Menaces à la vie catholique

"La vie catholique est menacée par ceux qui, non contents des frontières qu'elle pose entre le sacré et le profane, entre le domaine religieux et le domaine civil, veulent neutraliser, avec les barrières du laïcisme, son bienfaisant rayonnement sur les différentes manifestations sociales.

"Elle est menacée d'étouffement par l'indifférence religieuse par laquelle la fièvre de la vie matérielle, la poursuite du plaisir paralysent les esprits modernes, menacée d'anéantissement par l'explosion aveugle et fanatique de l'athéisme moderne, qui, armé d'arguments supposés logiques et scientifiques, nie les principes suprêmes de l'être et de la pensée, au point de convertir en idoles désespérées et cruelles, les fragments de vérités qu'il a volés au temps de la divinité.

Ampleur de la tâche

"Cet état de chose grave et inquiétant, a dit ensuite Mgr Montini, impose des objectifs immenses à l'apostolat catholique, en même temps qu'il pose à l'action pastorale le grand problème non résolu des rapports avec le monde qui l'entoure."

Puis, s'adressant au monde du travail, l'éminent prélat a dit:

"Je ferai tout mon possible pour que le terrain devienne non pas un terrain de lutte, mais un terrain de rencontres humaines, sincères et pacifiques, visant à réaliser la collaboration des classes et le bien-être commun. Je ferai aussi oeuvre de défense franche et solidaire, oeuvre de pasteur et de père partout où subsisteraient la souffrance et l'injustice, partout où s'élèveraient des aspirations légitimes vers des améliorations sociales."

A la Chambre ... des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denys PARE

L'impôt fédéral réduit de 10 p. 100 dans les provinces où il y a un impôt provincial sur le revenu.

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a fait une concession à la province de Québec, et aux autres provinces qui entreront dans le domaine de l'impôt direct, en réduisant de 10 pour cent l'impôt fédéral que doit verser le contribuable, si ce dernier habite une province où existe un impôt provincial sur le revenu. En d'autres termes, le contribuable québecois bénéficiera d'une réduction de 10 pour cent dans son impôt à Ottawa. Il s'agit d'une réduction automatique dont bénéficieront tous les contribuables de Québec en 1955 et 1956. Seuls les contribuables assujettis à un double impôt pourront bénéficier de cette réduction, pour l'impôt qu'ils auront versé à la province en 1954. C'est dire que si la loi provinciale de l'impôt sur le revenu reste ce qu'elle est, quelque 450,000 personnes non-assujetties à l'impôt provincial bénéficieront d'un traitement spécial en payant moins d'impôt sur leur revenu. C'est dire aussi qu'une grande partie des 300,000 contribuables à l'impôt provincial devront verser plus au fisc que les autres contribuables des autres provinces.

Telle est en résumé la concession, et non la proposition, puisque cette nouvelle formule n'exige pas d'entente de la part du Québec, que le fédéral a consenti à faire à la province qui a décidé d'imposer une taxe sur le revenu des particuliers. Le premier ministre St-Laurent a fait part, hier, aux Communes, de cette décision de son gouvernement, décision qui est susceptible de mettre fin temporairement à la querelle fiscale qui met son gouvernement et celui de Québec aux prises depuis plusieurs mois.

En déposant la correspondance échangée à ce sujet avec M. Duplessis, le premier ministre St-Laurent a expliqué dans une déclaration à l'ouverture de la Chambre pourquoi le fédéral avait opté pour cette décision plutôt qu'une autre.

Bref, le Parlement canadien sera appelé, en cours de la présente session, à modifier la loi fédérale de l'impôt sur le revenu de façon à accorder une réduction, et non une déduction, aux contribuables assujettis à l'impôt provincial.

Cette réduction de 10 pour cent est automatique. Elle ne tient pas compte de l'échelle du taux de la taxe provinciale; elle ne tient pas compte non plus du pourcentage de la taxe provinciale.

Cette décision du gouvernement fédéral portera peut-être la province à modifier sa loi de l'impôt sur le revenu des particuliers. M. St-Laurent souligne, toutefois, clairement dans sa lettre à M. Duplessis que "les législatures provinciales ont bien, comme le Parlement fédéral, le droit et la responsabilité de répartir le fardeau de leurs taxes sur leurs contribuables de la façon qui leur parait la plus convenable. Mais c'est un droit et une responsabilité qui sont les mêmes dans toutes les provinces et aucune ne peut être forcée à se conformer à la façon d'agir adoptée ailleurs. Or quelles que soient les différences qui se produisent dans les règles adoptées par les provinces, il faut que la loi fédérale soit la même partout et qu'elle soit telle qu'il reste au gouvernement fédéral les revenus qui lui sont indispensables pour s'acquitter de ses responsabilités nationales", dit M. St-Laurent.

La province reste donc libre d'amender ou non sa loi de l'impôt sur le revenu des particuliers. Si la province veut modifier la loi actuelle pour en assujettir tous les contribuables (qui n'auront d'ailleurs pas à souffrir du nouvel impôt s'il est à dix pour cent de l'impôt fédéral), la province recevra environ $29 millions; si, par contre, l'impôt provincial reste inchangé, la nouvelle réduction permettra au Québec d'obtenir quelque $22 millions.

Il s'agit d'une formule temporaire. M. St-Laurent s'entendra avec les premiers ministres provinciaux, à son retour de Londres, pour fixer une date pour la prochaine conférence fédérale-provinciale au cours de l'année.

Dans cette nouvelle formule, le fédéral abandonne le principe de la déduction pour ne parler que de "réduction". Le principe de la déduction avait pourtant été consacré à plusieurs reprises par le fédéral, notamment dans le cas de la déduction à sept pour cent sur le revenu des sociétés du Québec. Le fédéral permettait aussi la "déduction" à cinq pour cent dans le cas de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers.

M. St-Laurent a expliqué ce changement en déclarant aux Communes: "Le problème qui consiste à trouver une base quelconque d'accord temporaire se compliquait du fait que la loi de l'impôt sur le revenu du Québec prévoit des exemptions et une répartition différentes de celles que comporte la loi fédérale de l'impôt sur le revenu. Plus nous examinions le problème, dit-il, plus il devenait manifeste que si, comme ce fut toujours notre politique, nous voulions, en matière d'impôts fédéraux, accorder le même traitement aux contribuables canadiens dans quelque province qu'ils habitent, nous ne pouvions consentir à ce que l'impôt levé dans une province fut déduit de l'impôt fédéral à moins que nous ne puissions dans des circonstances semblables et sans produire un effet trop grave sur les revenus fédéraux, consentir à la déduction d'un impôt semblable dans l'une quelconque des autres provinces".

Point de vue provincial

Dans sa déclaration en Chambre, le premier ministre St-Laurent fait allusion à la lettre de M. Duplessis. Il dit à ce sujet que M. Duplessis avait indiqué dans sa lettre que le rendement probable de l'impôt provincial ne représentait qu'environ 10 pour cent du total de l'impôt fédéral sur le revenu perçu dans le Québec. "Cette affirmation, d'expliquer M. St-Laurent, nous amena à nous demander s'il serait possible de laisser un champ libre suffisant, dans n'importe quelle province, pour la perception d'un impôt provincial qui rapporterait 10 pour cent de l'impôt fédéral dans cette province, sans qu'aucun contribuable de la province ait à verser un impôt supérieur à celui qu'il aurait à payer sur le même revenu dans l'une quelconque des autres provinces".

"... Compte tenu de nos obligations envers l'ensemble de la population du Canada, poursuit M. St-Laurent, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il nous était impossible, pour le moment, de recommander une réduction supérieure à 10 pour cent de l'impôt... vinces, les neuf autres provinces n'ayant pas d'accord de location fiscale".

La concession que le fédéral fait au Québec est également mise à la portée des autres provinces, les neuf autres provinces qui ont des ententes fiscales avec Ottawa. Il est peu probable que l'une ou l'autre de ces der-

(Suite à la septième page)

La Chronique ... internationale

par André LAFLECHE

Le résultat du voyage du secrétaire général des Nations unies en Chine demeure incertain.

Jusqu'en fin de semaine le secrétaire général des Nations unies a gardé le plus profond silence sur son récent voyage en Chine, où il s'est entretenu avec le premier ministre de la Chine communiste. On se demande même s'il était bien prudent de courir le risque d'une rebuffade.

M. Hammarskjold n'avait qu'une excuse: celle de tenter un suprême effort en vue d'obtenir la libération de onze aviateurs américains que le gouvernement chinois a condamnés pour espionnage.

La presse chinoise, durant et après le séjour en Chine de M. Hammarskjold, a attaqué vivement les Etats-Unis. Elle prétend que Washington prépare la guerre et que le gouvernement américain empêche des étudiants chinois de retourner en leur patrie. D'autre part, on sent que l'opinion publique américaine devient de plus en plus hostile à la Chine.

Si le voyage de M. Hammarskjold avait pour résultat de réduire la tension qui existe entre les deux pays, il n'aurait pas été inutile. Mais nous sommes d'avis que le secrétaire général des Nations unies doit s'abstenir, autant que faire se peut, de ces interventions personnelles.

L'Inde ne veut pas la guerre

Le premier ministre de l'Inde a déclaré, la semaine dernière, que bien que son pays ait des problèmes à régler avec certains pays, "il n'y a aucun risque qu'il entre en guerre contre qui que ce soit". M. Nehru s'est dit surpris qu'on lui ait attribué récemment une remarque à l'effet qu'une guerre contre le Pakistan ne serait pas improbable. Toutefois, dans la remarque dont il vient de préciser le sens et la portée, il avait mentionné les problèmes nationaux afférant au Pakistan et à Goa (colonie portugaise) et, sur le plan international, à l'Afrique du Sud où la politique raciste du gouvernement nationaliste cause de graves préjudices aux Sud-Africains, particulièrement à ceux d'origine indienne.

D'ailleurs, le Pakistan serait capable de se défendre, surtout depuis qu'il reçoit l'aide militaire et économique des Etats-Unis. Goa est une colonie portugaise que M. Salazar a bien l'intention de conserver au prix des plus grands sacrifices. Quant à l'Afrique du Sud, elle crée des problèmes qui devront tôt ou tard se régler par l'intérieur.

Le Caire et Moscou

La guerre froide s'étend à plusieurs pays à la fois. L'un des derniers à entrer en ligne de compte est l'Egypte. Celle-ci a finalement réussi à se débarrasser de la présence britannique à Suez. Mais l'affaire ne semble pas devoir en rester là. Depuis quelque temps, on note des mouvements de sympathie entre le Caire et Moscou. Le journal communiste **Pravda** a publié récemment un article fort élogieux sur Nasser, le dictateur égyptien. Par contre, la presse égyptienne a fort loué feu Andrei Vishinsky, l'ancien représentant soviétique aux Nations unies. La presse égyptienne publie même des articles sur la Chine communiste.

Ceux qui sont au courant des méthodes habituelles des hommes politiques égyptiens ne s'inquiètent pas outre mesure de ces subites amitiés: elles signifieraient tout au plus que l'Egypte prépare des plans pour imposer sa politique étrangère à des voisins récalcitrants et faire du chantage auprès des gouvernements de Washington et de Londres. Il est fort probable que l'Egypte n'est pas pro-soviétique. Si elle fait semblant de l'être, c'est pour mieux amadouer la Syrie qui a violemment critiqué "le régime tyrannique de la clique de Nasser".

Costa-Rica et Nicaragua

Ces deux républiques de l'Amérique centrale sont virtuellement en guerre. Le gouvernement costa-ricain a accusé le Nicaragua de protéger des bandes de rebelles qui ont envahi plusieurs villes du pays. Des avions mystérieux auraient survolé des villes costa-ricaines et des coups de feu auraient été échangés entre les soldats des deux nations. Costa-Rica, qui prétend vouloir se défendre âprement, n'en a pas moins demandé du secours à l'Union pan-américaine.

Il s'agit tout d'abord d'étudier la situation, de constater l'état de guerre et de découvrir les vrais coupables des désordres. En certains milieux on prétend qu'il y a des communistes au fond de l'affaire: le représentant costa-ricain aux Nations unies l'a affirmé. Il reste cependant à le démontrer.

Que l'organisation communiste internationale veuille s'infiltrer en Amérique centrale, cela se comprend facilement. Encore faut-il pouvoir le prouver. En attendant l'étude de la situation, les Etats-Unis ont décidé d'envoyer des avions au secours des forces costa-ricaines.

La défense de Formose

La défense de Formose reste à l'ordre du jour. On a beau vouloir ne pas y attacher trop d'importance, elle revient constamment dans les dépêches de source asiatique. Pour l'instant, les nationalistes chinois préparent la défense des îles Tachen, que les communistes bombardent depuis assez longtemps. Et comme l'attaque est encore la meilleure défense, les nationalistes s'attaquent aux concentrations de troupes, d'avions et de navires sur la côte continentale.

La septième flotte américaine sillonne continuellement les eaux de l'île Formose et son commandant répète, chaque fois qu'on le lui demande, qu'il défendra Formose d'une façon énergique. Il se peut qu'on soit en présence du commencement d'un conflit localisé, comme il s'en est produit en Corée et en Indochine. Mais cette fois, il est à craindre que si les Etats-Unis entrent dans la mêlée, ce sera pour de bon. D'autre part, pour avoir la paix, faudrait-il conseiller aux nationalistes chinois de se laisser massacrer jusqu'au dernier homme?

Mort d'un évêque roumain

L'Agence Kath Press de Vienne annonce la mort de Mgr Pacha, évêque latin de Timisoara (Temesvar), dans le Banat roumain. Cette région-frontière, aux confins de la Roumanie, de la Hongrie et de la Yougoslavie, groupait autrefois plusieurs centaines de milliers de colons venus d'Allemagne du Sud et de Lorraine, établis là au XVIIIe siècle, et qui avaient gardé leur langue et leurs coutumes d'origine. De là leur nom de "Souabe du Danube", ou Donauschwaben.

Lui-même originaire du Banat, où il était né en 1870, Mgr Pacha devient, en 1929, après le Concordat du St-Siège avec la Roumanie, le premier évêque de Timisoara. En plus de sa charge de pasteur, dont il s'acquitta avec un zèle parfait à l'égard de tous les groupes de la population de son diocèse, il devint le chef incontesté des Donauschwaben roumains, veillant à multiplier les institutions culturelles, les écoles et les centres de jeunesse pour ses compatriotes, d'où son nom d'"évêque des Souabes".

Il est d'autant plus remarquable que Mgr Pacha fut l'un des résistants les plus fermes au nazisme et à son idéologie. En septembre 1951, Mgr Pacha fut condamné à dix-huit ans de travaux forcés sous l'inculpation d'"espionnage" et de "haute trahison". D'après certains témoignages, il aurait travaillé comme forçat au creusement du canal de la mer Noire. Fin juillet 1954, on apprit brusquement sa libération. Il avait d'ailleurs été ramené depuis assez longtemps à la prison, étant devenu incapable de travailler au canal. C'est donc un être complètement brisé que les autorités communistes avaient si "généreusement" remis en liberté. Il ne devait pas tarder à décliner, et l'on n'apprend qu'aujourd'hui sa mort survenue le 4 novembre à Timisoara, où il a été enterré le 8, dans la crypte de sa cathédrale.

Le mois de la presse catholique

Le mois de février est consacré en divers pays à la presse catholique. Quelques-uns, comme les Etats-Unis, organisent une vaste campagne où revues, bulletins, journaux, qui s'inspirent des directives de l'Eglise et mettent ses intérêts au-dessus de tout, sont signalés, recommandés, aidés.

L'observation de ce mois a lieu dans diverses régions du Canada. Son but est louable. Il fournit à chacun l'occasion de réfléchir sur l'estime qu'il accorde et l'appui qu'il apporte à la presse franchement catholique. Les papes la considèrent comme une puissance dont l'Eglise ne peut se passer à l'heure actuelle et que tout catholique se doit de favoriser.

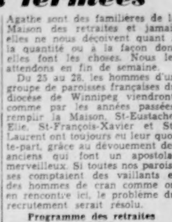
Un religieux météorologiste éminent

Parmi les savants invités par l'U.N.E.S.C.O. au congrès qui s'est réuni à la mi-novembre au Japon pour étudier les typhons et les moyens à prendre pour les prévenir, se trouvait le R. P. Charles Deppermann, S.J., de l'observatoire des Jésuites des Philippines. Une cinquantaine de savants y prenaient part.

Né à New-York, le R. P. Deppermann est attaché à l'observatoire des Philippines depuis 1926. Il est l'auteur d'une cinquantaine de publications dont une douzaine ont été jugées importantes: Il s'est spécialisé dans l'étude des typhons. Dans une interview à Tokio, que relate l'Agence Fides, le R. P. Deppermann a fait l'historique de l'observatoire de Manille. Fondé comme institution privée en 1865, ses prévisions météorologiques permirent de prévenir de nombreux désastres. Aussi le gouvernement espagnol d'abord, à partir de 1884, puis le gouvernement américain en 1898, le subventionnèrent-ils. L'observatoire, détruit par la dernière guerre, fut reconstruit à neuf sur le mont Miredor près de Baguio. Il est spécialisé dans la sismologie, l'étude de l'ionosphère et la spectrographie solaire.

L'espérance est le rêve d'un homme éveillé. — S. BASILE.

Retraites fermées



Au moment où cette chronique paraîtra dans le journal, trois retraites auront déjà passé à l'histoire de 1955. Les deux premières ont été des retraites de jeunes et la troisième, celle du clergé. Cette dernière a été, comme d'habitude, des plus encourageante par le nombre et l'édification donnée. Elle s'est passée dans un silence complet. Espérons qu'elle a fait descendre sur l'oeuvre les grâces divines et que l'invitation du Seigneur à venir à l'écart dans la solitude sera entendue des brebis comme elle le fut par les pasteurs.

Les élèves de l'école supérieure de St-Jean-Baptiste et de Ste-Agathe sont des familières de la Maison des retraites et jamais elles ne nous déçoivent quant à la quantité ou à la façon dont elles font les choses. Nous les attendons en fin de semaine.

Du 25 au 28, les hommes d'un groupe de paroisses françaises du diocèse de Winnipeg viendront, comme par les années passées, remplir la Maison. St-Eustache, Elie, St-François-Xavier et St-Laurent ont toujours eu leur quote-part, grâce au dévouement des anciens qui font un apostolat merveilleux. Si toutes nos paroisses comptaient des vaillants et des hommes de cran comme on en rencontre ici, le problème du recrutement serait résolu.

Programme des retraites
JANVIER

21-24: Elèves des couvents de Ste-Agathe et St-Jean-Baptiste. Prédicateur: R. P. A. Parent, O.M.I.

25-28: Hommes: groupe de St-Eustache, Elie, St-François-Xavier et St-Laurent. Prédicateur: R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

28-31: J.A.C. (garçons). Prédicateur: Aumônier général.

Partie de cartes au Collège de St-Boniface

Les Dames Auxiliaires du collège de St-Boniface ont organisé une partie de cartes pour le vendredi soir 21 janvier, à la salle du collège, à 8 h. 30 précises.

Tous les amis de l'oeuvre et de l'institution sont cordialement invités à cette soirée où de nombreux prix seront à l'enjeu.

Un goûter sera servi.

Cérémonies marquant l'universalité de l'Eglise

ROME — Pendant toute l'octave de l'Epiphanie, à l'église de St-André "della Valle" de Rome, s'est déroulé le cycle liturgique institué par le bienheureux Vincent Pallotti. Du 6 au 13 janvier, des cérémonies religieuses furent célébrées dans les divers rites catholiques, latin et orientaux.

En outre, chaque jour, différents orateurs ont fait des sermons dans les langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, français, hollandais, irlandais, italien et polonais.

Le 12 janvier, des enfants de différentes nationalités récitèrent dans leurs langues respectives des compliments de Noël devant la grande crèche disposée sur le maître-autel.



Le vendredi 14 janvier, à l'école Provencher de St-Boniface, le **major général N. E. Rodger** (à l'extrême droite), commandant de l'Armée pour la région militaire des Prairies, remettait aux Cadets de l'institution les trophées remportés au cours de 1954. On voit ci-dessus, de gauche à droite, le **cadet lieutenant Ronald Decuypere**, tenant le trophée "Lieutenant French", attribué pour habileté au tir, le **cadet caporal Robert Janssens** et le **cadet lieutenant-colonel Leslie Helman**, à qui fut remis le trophée "Strathcona Trust Physical Training Shield". (Photo Gene Gauthier)

Les Cadets de Provencher à l'honneur

Le 14 janvier dernier eut lieu, à l'école Provencher, une manifestation qui a montré une fois de plus la vitalité de notre corps de Cadets, qui comprend actuellement 207 membres. Le major général N. E. Rodger, commandant de la région militaire des Prairies, a tenu à remettre en personne les quatre trophées mérités par nos Cadets au cours de l'année 1954.

Le trophée "Strathcona Trust Physical Training Shield" fut remis au cadet lieutenant-colonel Leslie Helman, qui, à son tour, le remit à M. Pierre Raimbault, président de la commission scolaire, accompagné de M. Brunelle Léveillé, commissaire d'école et gérant de la Canadian Publishers Ltd.

Le trophée "Lieut. French" fut ensuite remis aux Cadets pour reconnaître leur supériorité au tir. Le cadet lieutenant R. Decuypere reçut la coupe d'argent et la présenta à M. Léo Pelletier, instructeur en chef des Cadets pour le tir.

Deux trophées furent ensuite remis à titre personnel. Le cadet lieutenant R. Decuypere reçut une bague et une montre bracelet Bulova pour avoir été le meilleur tireur de Provencher et pour le concours régional de tir.

Au cadet caporal P. Janssens fut remis l'insigne tant convoité de la "D.C.R.A. Cadet Hundred Roll". R. Janssens s'est classé 22ème aux épreuves nationales du tir où ont concouru des cadets de toutes les armes.

Le R. F. J. Bruns, S.M., principal de l'école Provencher, fit ressortir les mérites que s'est acquis notre corps de cadets depuis sa création.

Le major général N. E. Rodger passa ensuite en revue les officiers cadets. Il rendit hommage aux Marianistes pour s'être occupés avec tant de compétence et de succès des cadets et cela depuis l'année 1912, date à laquelle le corps de cadets des Paladins a pris naissance. Il remercia la commission scolaire qui a tout fait pour favoriser le développement du corps de cadets à Provencher. Pour finir, il exprima son admiration envers les cadets eux-mêmes qui n'ont cessé de se voir attribuer de si nombreux trophées.

Pour être complet, il convient d'ajouter que les lauriers récoltés en ce jour sont dus aux efforts de nos deux instructeurs en chef, le major A. Laurin, S.M., et son successeur depuis septembre 1954, le F. A. Windish, S.M.

Chevaliers de Colomb
Conseil St-Boniface no 3158

Après Tout fait plus que sa part de critique; mais cette fois, il veut saluer chapeau bas ceux qui sont responsables de l'assistance à la dernière assemblée.

Tout le monde s'est demandé à tour de rôle à qui ou à quoi on devait attribuer ce grand nombre de membres. On a parlé d'Après Tout, qui aurait eu sa part de responsabilité; si tel est le cas, Après Tout aura eu une petite consolation. On a parlé aussi de la part du Grand Chevalier; peut-être que tout en n'ayant pas les pouvoirs miraculeux de son saint patron, notre St-Hilaire a-t-il d'autres moyens à sa disposition.

Mais en somme, ceux qui méritent encore le plus de félicitations, ce sont ceux qui se sont rendus à l'assemblée. L'idée du Grand Chevalier, que chaque membre présent se charge d'amener un autre membre à la prochaine assemblée, est une excellente suggestion. Peut-on imaginer une assemblée de 150 à 200? Attention, il ne faut pas rêver.

Choses et autres

Le rapport du député Grand Chevalier sur le comité des six points a été des plus bref. N'ayez crainte, vous pouvez vous étendre un peu plus longuement sur le sujet sans avoir peur de prolonger l'assemblée.

L'élection du frère Gobel a été des plus brève aussi. Pour quelqu'un qui aurait ignoré que la chose n'était pas organisée d'avance, on aurait pu croire qu'elle l'était...

La causerie du frère Daoust a été des plus intéressante, mais elle a failli être longue à la fin, parce que le Grand Chevalier ne s'en est pas tenu à la limite de temps alloué. Frère Grand Chevalier, il faudra organiser une soirée sur les horlogers, en insistant surtout sur le fait qu'ils fabriquent des horloges, "qui indiquent l'heure". N'oubliez pas, frère Grand Chevalier, que même si un conférencier est intéressant en parlant de "soucis", les membres ne peuvent s'empêcher de se "soucier" d'avoir à se lever à 6 heures le lendemain matin ou d'avoir à faire plusieurs milles avant de retourner chez eux. Et n'oublions pas non plus ce pauvre frère Simon D. qui s'arrachait les cheveux depuis trois quarts d'heure.

Le frère Ste-Marie, père d'une quatrième fille, se fait collectionneur de recettes... de recettes de garçons. Il a même fait appel aux vieux membres, déjà pères de plusieurs garçons.

Après Tout parle de longueur; il en a même été accusé lui-même dans sa dernière colonne. Trois choses à se rappeler; les lettres au poste CBWT, la soirée du conseil à l'hôtel St-Vital et la partie de cartes. Qu'on en parle: c'est le meilleur moyen de faire de la réclame. Qu'on les organise d'avance: c'est le meilleur moyen d'en faire des succès...

APRES TOUT

Une mise en garde de l'archevêché contre des "chaînes de prières"

QUEBEC — S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, vient de faire une mise en garde contre "certaines chaînes de prières" qui portent la menace d'un malheur pour ceux qui y feraient obstruction. Voici le texte de cette mise en garde communiquée par l'archevêché:

"Des âmes se laissent encore tromper ou troubler par certaines chaînes de prières qui portent la menace de malheur pour ceux qui se refuseraient à les reproduire et à les diffuser et la promesse d'une grâce spéciale pour ceux qui, pendant un certain temps, en enverront une copie par jour à des amis.

"Quelle que soit la prière ainsi diffusée, qu'elle s'adresse à Marie Reine des Coeurs ou à tout autre saint, cette façon de forcer les gens à la réciter n'en demeure pas moins entachée de superstition, et l'on ne doit tenir aucun compte des promesses ou menaces sans fondement que l'on fait à son sujet.

"Le mieux est de jeter ces lettres au panier sans s'en préoccuper davantage."

Première séance du Ciné-Club en 1955

Dimanche soir dernier avait lieu au collège la première réunion du Ciné-Club pour la nouvelle année. Un nombre encourageant d'étudiants et d'étudiantes, ainsi que plusieurs adultes qui s'intéressent au mouvement, étaient présents. En plus du film principal, il y avait deux courts métrages, dont l'un, "Les saisons", fut très apprécié.

Une discussion vive et sérieuse s'engagea après la représentation que tous apprécièrent.

Le film à l'étude était une aimable plaisanterie sur les Américains — leurs "Westerns", le Ku Klux Klan, leurs généreuses oboles instaurées par M. Marshall. On y notait aussi une certaine ironie sur les Espagnols eux-mêmes qui sont naïfs et crédules. Les interprètes du film étaient tous très bien campés.

Au point de vue technique, ce film est original et plaisant. Dès le début, le narrateur nous met dans une atmosphère de fantaisie, une atmosphère enjouée qui subsiste à travers la pièce. Sans doute, les rêves font-ils le sujet apparent du film. Toujours bien présentés, ils provoquèrent un rire général.

Il y eut discussion du film canadien, "Les saisons". Etienne Gaboury, étudiant en architecture, expliqua ce film, sa valeur cinématographique, ses symboles et sa musique expressive.

Le président clôtura la soirée.

La prochaine séance se tiendra le 6 février.

CINE-CLUB

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

43-716-43C.

Décès

MME EUCLIDE BEAUCHAMP

A Montréal, le 13 janvier dernier, est décédée, à l'âge de 80 ans, Mme Euclide Beauchamp (née Marie-Louise Perreault). Epouse de feu le capitaine Beauchamp, décédé il y a 5 ans à Montréal, elle avait demeuré à St-Boniface de 1903 à 1920. Ses funérailles eurent lieu le lundi 17 janvier.

Mme Beauchamp laisse dans le deuil sa fille, Rita.

Petites Notes

Mme Marie Gavroy, de 293, rue Dumoulin, a eu pendant quelques jours la visite de sa fille, Mme Maria Laberge, de Forget, Sask.

• • •

Remerciements

La famille Côté remercie de tout coeur tous ses parents et amis pour les nombreux témoignages de sympathie reçus de leur part à l'occasion de la mort de M. Hormisdas Côté, père de Mme Clément Lafrenière.

Un enfant qui n'est pas immunisé contre la diphtérie et la coqueluche risque sa vie lorsqu'il est exposé à ces maladies. L'immunisation n'est pas plus douloureuse qu'une piqûre d'épingle et elle protège l'enfant contre ces deux maladies graves.

ROUTIERS
Clan Larigaudie

La Route nous enrichit par la mise en commun des expériences individuelles. Ceci se réalise spécialement par "le Palabre". Le palabre a lieu à toutes les réunions ou sorties. C'est proprement une activité durant laquelle tous les Routiers, assis en cercle sur le sol, de préférence autour d'un feu, font savoir, à tour de rôle, leurs opinions ou leurs découvertes sur un sujet proposé.

On dit un palabre et non une palabre, en dépit du Larousse, afin de montrer que cette partie de la réunion ne s'apparente pas à une collection de discours prolongés, nègres ou autres. Le chef de Clan parle le dernier et tire les conclusions tout en laissant au palabre son caractère de mise en commun.

Le palabre de notre dernière sortie a porté sur l'alcoolisme, question brûlante s'il en est. Nos discussions ont essayé de projeter quelques lumières sur la question. Tout le monde admet que le vin en soi n'est pas à rejeter. L'Ecriture Sainte elle-même en parle avec sympathie et réprouve seulement l'abus qu'on en fait. Pasteur y voit un aliment possédant une certaine radioactivité qui stimule le bon fonctionnement de l'organisme. Tout cela est vrai à condition de ne pas confondre le vin avec ses sous-produits ou ses contrefaçons qui sont à rejeter comme on rejette de la fausse monnaie. Le chef de Clan a quelque peine à concilier tous les points de vue et la discussion reste ouverte.

Les Routiers ont à présent leurs "Statuts et Règlements" officiels, tels qu'approuvés par l'Equipe Fédérale de la Route. On y traite de l'organisation, du programme, de la direction, des membres et de l'uniforme des Routiers. Si désormais il y a un point en litige, ce texte servira de base à la discussion.

Les Routiers font actuellement une campagne en faveur de l'émission de Mgr Fulton Sheen au poste de télévision de CBWT. Ils ont écrit des lettres individuelles pour dire combien ils appréciaient cette émission et pour demander qu'on continue à la donner à l'avenir. GRIBOUILLE

Assemblée annuelle du Club St-Emile

Le Club St-Emile, de la paroisse du même nom, a tenu récemment son assemblée annuelle. On y a soumis un rapport des activités de l'année. Il en ressort que le club a eu une de ses meilleures années. Plusieurs réalisations intéressantes sont au crédit des officiers et membres. On a construit une patinoire, on a organisé un local ou centre récréatif, une ligue de balle à laquelle dix équipes ont pris part et une ligue de gouret. Parmi les projets immédiats, mentionnons la construction d'une double glissoire pour les jeunes, l'ameublement du local, etc.

Le trésorier a démontré que plus de $2,500.00 ont été affectés à cette organisation. De plus le club a tenu des soirées de causeries et conférences et a fait tourner plusieurs films éducatifs.

Elections

Les élections ont donné le résultat suivant: président, M. Harry Lamontagne; 1er vice-président, M. Henri Lagimodière; 2e vice-présidente, Mlle Irène Richard; secrétaire, Mlle Thérèse Lagimodière; trésorière, M. Andrew Myslan; membres du conseil: Mlle Patricia Riel et MM. Azarie Bruce, William Racette et Gajsa Gajdosik. M. Louis Lavallée fait aussi partie de l'exécutif.

M. l'abbé A. d'Eschambault a vivement félicité les officiers et membres du club et a remercié ceux qui avaient si généreusement donné de leur temps au cours de l'année 1954. Il a invité les membres du nouvel exécutif à travailler dans l'union et la paix pour le plus grand bien moral des jeunes de la paroisse et des environs.

14 aumôniers militaires morts en Indochine

PARIS — Le bulletin de l'ordinariat militaire de France annonce que 14 aumôniers militaires français sont morts durant la campagne d'Indochine. Parmi eux se trouvaient le R. P. Janson, aumônier en chef, et le R. P. Boulard, son secrétaire.

Le même bulletin rapporte les déclarations faites par le R. P. Philibert Martin, aumônier militaire, récemment revenu de captivité, au sujet du martyre d'un autre aumônier, le R. P. Jarry. Arrêté en avril 1953, le Père Jarry dut marcher pieds nus durant 34 jours à travers la montagne pour rejoindre la localité de Toukou où se trouvaient concentrés les autres prisonniers. Exténué, le Père Jarry assista, jusqu'à épuisement, ses compagnons de prison, célébrant la messe pour eux jusqu'à peu de jours de sa mort, survenue à Noël 1953.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.30—Ouverture
9.00—Messe du Collège
9.35—Nouvelles
10.00—Concert du dim.
10.30—Pour nos malades
11.30—Jardins plantureux
11.45—Nos missions
12.00—Revue des hebdos
12.15—Nouvelles
12.20—Nouvelles locales
12.30—L'art et la vie
1.00—Nos nations au micro (Juifs)
1.30—Opéra
4.00—L'avenir de la cité
4.30—Le ciel par-dessus les toits
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.10—Carnet social
6.15—Maison des Ret. - causerie
6.25—Nouvelles
6.30—Témoignage de notre poésie
7.00—Nos futures étoiles
7.30—Nouveautés dramatiques
8.00—Chansonnettes
8.30—Match intercités
9.00—Radio journal
9.15—L'écrivain et son style
9.30—Petites symphon
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.20—Nouvelles
7.35—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.40—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Charades Gold S
9.30—Les beaux jours
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
11.00—Allo Manitoba
11.15—Voix du Québec
11.35—Allo Manitoba
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—En vedette
12.25—Nouvelles
12.30—Réveil rural
12.50—Amérique latine
1.00—Nouvelles
1.10—Cond. des routes
1.20—Prév. du temps
1.30—Au clavier
1.40—Marché
1.45—Lettre à une can
2.00—Opéra
2.30—Prom. musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.30—Annonces éclairs
3.35—Ranch 1250
4.00—Sur demande spéciale et variétés
4.30—Les enfants du capitaine Grant
5.00—Bulletin des jeunes
5.05—Club des jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—La revue de l'actualité
6.15—Nouvelles
6.25—Dans le monde du sport
6.30—En vedette
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social et avis de décès
7.25—Nouvelles
9.00—Nouvelles
11.00—Nouvelles

LUNDI

4.45—Femina
7.30—Blague à part
8.00—CKSB présente
8.15—Boîte à chansons
8.30—Choc des idées
9.15—Les Pères Blancs
9.30—Nos nations au micro (Polonais)
10.00—Orchestre R.-C.

MARDI

11.20—Le courrier de radio-parents
P.M.
4.45—Sur nos ondes
7.30—Hommes illustres
8.00—Nos nations au micro (Ukrainiens)
8.30—Revue des arts et des lettres
9.15—C. de la Lande
9.30—Naissance du poème
10.00—Concert symphon

MERCREDI

10.50—A votre santé
P.M.
4.45—Femina
7.30—Sur toutes les scènes du monde (à toutes les deux semaines)
7.30—A propos de livre
7.45—Parlons ballet
8.00—Carrefour
8.15—Chansonnettes
8.30—Concert léger
9.15—Université
9.30—Récital
10.05—L'heure exquise

JEUDI

4.45—Sur nos ondes
7.30—La parade des chansonnettes
8.00—Les jeunes artistes de CKSB
8.15—Collège d'accordéon Kent
8.30—Au bord de la rivière
9.15—Journal d'un père de famille
9.30—Connaissance de l'homme
10.05—L'heure exquise

VENDREDI

4.45—Femina
7.30—Autour de nos clochers
8.00—A. Ferland orchestre
8.15—Le coin du disque
8.30—Les idées en marche
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Ces gens qu'on dit sauvages
10.05—L'heure exquise

SAMEDI

8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Nos écoles françaises
P.M.
2.00—Opérettes
2.30—L'album des disques RCA Victor (à toutes les deux semaines)
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—L'heure de l'Immaculée
6.00—Menu musical
6.15—Nouvelles
6.30—Les sports au Cercle Ouvrier
7.30—Mag des sports
8.00—L'album des as
8.30—Musique de l'Ukraine
9.00—Trio de Québec
9.30—Sérénade pour cordes
10.05—L'heure exquise

Des circonstances imprévisibles peuvent entraîner des changements après la publication de cet horaire

Concours JFM

Grand concours de langue française

CONCOURS NO 11

Nous présentons aujourd'hui le onzième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**: seuls les élèves des collèges classiques sont hors concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Premier prix offert par le Dr J. Boulanger, d'Edmonton.
Deuxième prix offert par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface.
Troisième prix offert par un bienfaiteur anonyme.

Conditions du concours

1. **Traduire en bon français les expressions suivantes.**
2. **Faire parvenir sa copie avant le 29 janvier à: Les Jeunes Franco-Manitobains, Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.**
3. **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, grade.**

N.B.—Les noms des gagnants ainsi qu'une bonne version française seront publiés dans "La Liberté et le Patriote" du 12 février.

1. Pendant mes Christmas holidays, j'ai pris une ride en sleigh.
2. J'ai été à une bunch de party, et on a eu ben du fun.
3. J'ai été tobogganné pis j'ai perdu mon wallet; ça fait qu'asteur j'sus broke.
4. On a été prendre une car-ride dans les hills; je t'assure que les tires spinnaient!
5. J'ai watché la TV pas mal souvent; y a des beau programs, surtout le dimanche.
6. La snow-plow a eu ben de la job à screper les highways dernièrement.
7. Y'avait une tie de loose sur la track, alors le flyer a déraillé pis ye rentré dans la ditch.
8. Mon bike a un flat pis cinq spoke de cassé.
9. Mon kite est pris dans les wires.
10. L'autre jour, un gars a pitché de la gum sur le blackboard.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... GRADE ....



Un groupe imposant de membres des diverses organisations de la ville-cathédrale répondirent à l'appel lancé par leurs directeurs et parcoururent les rues de St-Boniface, dimanche dernier, pour la tournée de "La Guignolée". Une somme d'argent considérable fut recueillie, de même qu'une quantité imposante de vivres, de vêtements, de jouets, etc. Le tout sera distribué, par l'entremise de la St-Vincent de Paul, aux nécessiteux de la ville. (Photo Gene Gauthier)

Suggestions de l'Unité Sanitaire

pour vivre sainement

Chronique sur l'éducation en matière de santé, de l'Unité Sanitaire de St-Boniface, en coopération avec ce journal

ATTENTION MAMANS! Vous demandez-vous pourquoi nous vous conseillons de suivre les "Canada's Food Rules"? Pourquoi nous vous suggérons de manger les aliments qu'il faut en quantités appropriées? C'est que la saine alimentation est un des principaux facteurs qui aident à maintenir le corps robuste et en santé. Un corps affaibli possède peu de résistance aux germes de maladies. C'est précisément de cette résistance aux germes de maladies que nous voulons vous entretenir aujourd'hui.

Lorsqu'un ennemi envahit un pays, une des deux choses suivantes survient. Soit qu'il est défait et rejeté en dehors de ce pays, soit qu'il le conquiert et en devienne maître. Les germes de maladies agissent aussi comme une armée. D'abord, ils ne sont pas en unités, mais voyagent par régiments. S'ils entrent dans un corps affaibli, ils le dominent et y causent la maladie. Voulez-vous procurer à votre enfant une arme de défense contre ces armées envahissantes?

Les "anticorps"

Le corps humain est muni d'une certaine substance qui lui aide à résister aux maladies. Cette substance s'appelle "anticorps". L'une des raisons pour lesquelles les enfants semblent être sujets à une maladie après l'autre durant leurs premières années à l'école, c'est que leur corps en croissance ne peut pas fabriquer assez d'"anticorps" pour combattre tous les germes qui circulent parmi les enfants d'écoles, qui semblent si peu enclins à faire usage de mouchoirs et de savon.

L'arme par laquelle votre enfant peut résister à ces ennemis réside dans l'immunisation.

Savez-vous qu'en 1918, 3,333 personnes au Manitoba ont contracté la fièvre typhoïde, la coqueluche, la diphtérie et la petite vérole? (L'an dernier, ce chiffre a été réduit de 1 / 15). Pourquoi cette différence étonnante? Deux choses en sont la cause: une sanitation améliorée et une immunisation généralisée!

Ce qu'est l'immunité

L'immunité est le pouvoir que possède le corps humain de résister aux maladies. Une personne en santé produit une forte armée d'anticorps dont la fonction principale consiste à détruire les germes envahisseurs. Mais tout comme les soldats d'infanterie ne peuvent combattre les navires ennemis, et que les fusils sont impuissants contre les avions à bombardement, de même il faut que le corps produise autant de différents genres d'anticorps qu'il y a de différentes maladies. Aussi une fois que l'on a eu la rougeole, les anticorps de la rougeole combattent tout germe de rougeole qui pourrait, par la suite, envahir le système. Ainsi l'on devient immunisé contre la rougeole.

Les conséquences de maladies telles que la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la petite vérole sont trop sérieuses pour que l'on prenne des risques avec elles.

Avantages de l'immunisation

De nos jours, tous les parents bien renseignés s'assurent que leurs enfants sont immunisés de bonne heure (aussi tôt que trois mois), contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la petite vérole. Cependant, certains parents, croyant que ces maladies ne constituent plus une menace, se disent "Pourquoi se faire immuniser? Pourquoi se faire vacciner?" Ils ne savent pas que ce qui fait que ces maladies ont été contrôlées en général, c'est qu'il y a tant de personnes qui ont été immunisées et ne peuvent, par conséquent, ni transmettre l'infection, ni y être sujettes.

Donc MAMANS — amenez votre enfant à la clinique de bébés la plus rapprochée de chez vous, ou si votre enfant fréquente l'école, consentez à ce qu'il — ou elle — soit immunisé ou vacciné. Procurez à votre enfant cette protection essentielle contre la maladie.

Pour plus de renseignements, téléphonez à l'Unité Sanitaire de St-Boniface — no 20-1186.

Thème d'un congrès aux Etats-Unis: "L'union au sein de la famille"

WASHINGTON — Le 23e congrès annuel de la Conférence nationale catholique de la vie familiale aux Etats-Unis, qui aura lieu du 16 au 18 mars, à St-Paul (Minnesota), a choisi pour thème "L'union au sein de la vie de famille".

Le congrès réunit avant tout des spécialistes en questions matrimoniales et familiales, mais il prévoit aussi l'assistance de personnes de tout âge et de toute condition.

Les orateurs présenteront des communications sur les éléments d'union familiale: loisirs, vie sociale, travail, enseignement, religion, arts populaires. On exposera aussi des problèmes de la théologie du mariage, l'aspect économique de la vie familiale, la valeur du foyer comme école de vertus, les diverses phases de l'éducation de l'enfant au foyer, et certains problèmes importants de vie familiale contemporaine.

On ne conseille pas de dorloter un vieillard d'une manière excessive car il peut préférer prendre ses propres décisions. Les petites responsabilités qu'on peut lui confier autour de la maison l'empêchent de se sentir inutile.

La Guignolée remporte un beau succès

Dimanche dernier, au cours de l'après-midi, divers groupes de nos organisations circulèrent par les rues de St-Boniface pour faire la Guignolée.

C'est une vieille coutume qui se pratiquait en France. Les fêtes de Noël n'étaient pas toujours bien gaies pour les nécessiteux et des garçonnets allaient de porte en porte solliciter du pain et du fromage pour leur venir en aide. Cette coutume passa au Canada français et elle est devenue traditionnelle ici aussi. Elle s'est répandue à St-Boniface vers 1885 alors que le Club de Raquetteurs fut fondé. C'était une randonnée pour les gais lurons du Club qui recueillaient pour nos pauvres argent, nourriture, meubles, vêtements, jouets, etc. Le tout était versé à la Société St-Vincent de Paul qui en faisait la distribution.

Cette année, les recettes de la Guignolée se chiffrent à $635.00 en argent; on compte de plus six gros camions bien comblés d'effets de toutes sortes. Les citoyens de la ville ont répondu généreusement à l'appel. Aussi, le comité d'organisation adresse-t-il un grand merci à tous ceux et celles qui s'y sont dévoués.

Cette année encore, **La Liberté et le Patriote** et le poste CKSB nous ont prêté une large publicité. Les camions fournis par la Cusson Lumber, Toupin Lumber & Fuel, C.-R. Dufault Ltée, la ville de St-Boniface, Hébert Transport Ltd. et Norwood Electric nous ont été d'une aide inestimable pour le transport des effets recueillis.

Les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, le Cercle Ouvrier St-Joseph, les Gais Manitobains, les Scouts et Routiers, en collaboration avec le Club Le Voyageur, ont démontré une fois de plus ce qu'un effort commun peut accomplir.

Activités de l'Union Nationale Française

La soirée récréative du 6 janvier, jour des Rois, fut un très beau succès. Durant la soirée se fit l'élection de la Reine, qui fut Mme Westman, et du Roi, M. Cyprien Bohémier. Les deux souverains, ainsi que tous les jeunes et moins jeunes, se mirent à danser au son de l'orchestre de M. Maurice Pothier. La veillée se passa dans une très bonne ambiance.

Nous invitons tous les membres et leurs amis pour le 22 février, mardi gras, à une soirée dans la grande salle des Canadiens de Naissance.

LE COMITE

Le R. P. R. Audet, P.B., quitte St-Boniface

Le R. P. R. Audet, supérieur de la procure des Pères Blancs d'Afrique à St-Boniface, vient d'être nommé supérieur de la procure de sa congrégation à Québec. Il quittera le Manitoba le dimanche 23 janvier.

Le Père Audet désire remercier tous les membres du clergé de l'ouest ainsi que les nombreux laïcs qui lui ont prêté leur collaboration au cours des années passées ici.

Les Manitobains souhaitent au Père Audet des bénédictions abondantes dans son nouveau champ d'apostolat et désirent l'assurer de leur bon souvenir.



Cité de Saint-Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation Générale pour l'année 1955 est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte à mon bureau pas plus tard que le vingt-septième jour de janvier A.D. 1955.

Le Conseil tiendra la Cour de Révision le mercredi, neuvième jour de février A.D. 1955, à 7.30 heures du soir, pour examiner lesdites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Lesdites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à St-Boniface, ce dixième jour de janvier A.D. 1955.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

"Belles de Nuit" sera à l'affiche bientôt

Mercredi soir, au théâtre St-Pierre, et jeudi soir, au théâtre Paris, on présentera un film français qui est une variation brillante sur le thème du "Rêve".

Claude, un jeune musicien pauvre, souffre de la triste médiocrité de sa vie d'artiste. Dans sa chambre misérable, il arrive péniblement à composer, en raison du bruit infernal causé par le garage voisin, tenu par le père de la jolie Suzanne. Il rêve... et se voit courtisant la belle Edmée, qui, sous ses atours 1900, a pris le visage de la mère d'un de ses élèves.

Remontant dans le passé, et s'imaginant brillant officier de la Conquête de l'Algérie, il se couvre de gloire et gagne le coeur de la belle Leïla, qui, elle aussi, est la réplique de la caissière du café qu'il fréquente. Enfin, sous Louis XVI, en professeur de clavecin, il fait une cour pressante à Lucile, qui a les traits de Suzanne, sa jolie voisine.

Très vite, pour Claude, le rêve est supérieur à la réalité et il aspire au sommeil. Mais voisins et amis s'ingénient involontairement à troubler son repos et à faire s'évanouir les belles créatures de rêve. Un soir, après un copieux dîner, ses songes deviennent cauchemar: dans son rêve agité, il est provoqué en duel par le mari d'Edmée, condamné à mort par les frères de Leïla et menacé avec Lucile de périr sur l'échafaud au moment de la Révolution.

Alors Claude commence à réaliser que la réalité est plus séduisante que le rêve, et cela d'autant plus que son opéra est accepté et qu'il trouve l'amour auprès de Suzanne.

Interprétation

Film plein de fantaisie, d'humour et de philosophie souriante. Technique remarquable, se caractérisant par un montage précis, d'une étonnante souplesse, et des enchaînements particulièrement bien amenés. Judicieux emploi de la musique et des sons, qui ont ici une importance considérable. L'interprétation, très homogène, est également hors de pair.

Deux leçons se dégagent du film: le véritable bonheur se trouve plus facilement à la portée de la main que dans des rêves irréalisables. La belle époque est celle que nous vivons, ou peut-être celle de notre jeunesse, bien plus que celle qui nous apparaît revêtue des prestiges, mais aussi des mirages, d'un passé révolu.

→ M. Viau dénonce le fanatisme...

(Suite de la première page)

Le ministère des Postes en était venu à la conclusion que la proportion des Manitobains de langue française était de 18.54 p. 100, chiffre que M. Viau conteste.

M. Turnbull "incompétent"

M. Turnbull et deux autres fonctionnaires cherchèrent à me tourner en dérision. C'est pourtant ce même M. Turnbull, a continué le député, qu'une récente enquête indépendante a trouvé incompétent dans ses fonctions.

"En dépit des constatations de cette enquête, ce monsieur est encore là, perpétrant des injustices telles que celle dont je viens de parler, avec le résultat que le moral des employés de la poste se maintient à un très bas niveau."

M. Viau a ajouté que l'une des raisons des injustices dans les promotions fédérales est l'incapacité de la Commission du service civil de s'occuper de toutes.

M. A.-J. Boudreau au Cambodge

Deux commissaires sont à Ottawa la plus grande partie du temps, mais celui qui représente les Canadiens français, M. A.-J. Boudreau, "a passé plus de temps à l'étranger que dans la capitale où il devrait être...". M. Boudreau est présentement chargé d'une mission des Nations unies au Cambodge.

La Commission étant débordée, la responsabilité de certaines promotions est déléguée aux sous-ministres. C'est ainsi, selon M. Viau, que les sous-ministres qui veulent empêcher l'adjoint d'un fonctionnaire mis à la retraite d'être promu au poste qui lui revient peuvent modifier le salaire, le titre et les aptitudes correspondant à une fonction, de façon à écarter l'adjoint.

C. S. B.

Le Coin du Collège

VOL. XXVIII—No 15

Même en vacances

A la veille des vacances de Noël, la L.M.E., en réponse à une lettre du R. P. **Jean Tétreault**, P.B., missionnaire en Afrique, lance un appel à la générosité des collégiens. Le succès de cette quête témoigne bien que le coeur de nos gars ne dort jamais, même durant les vacances! Les $200.00 déjà reçus aideront le Père Tétreault à fonder une nouvelle paroisse chez les Noirs.

Le samedi 8 janvier

A 2 h., le deuxième semestre commence solennellement par une messe basse, dite par Mgr Baudoux. Notre archevêque nous adresse quelques mots d'encouragement. Le mot d'ordre que Son Excellence nous laisse, c'est d'aspirer toujours plus haut. Ces paroles ardentes ont certes ranimé notre enthousiasme pour réaliser notre idéal.

Tout n'est pas messe et classe à notre retour au collège. Le soir, on se délasse à la salle académique où le Père Préfet nous présente un documentaire et un fameux film de Laurel et Hardy. La soirée se termine tôt pour nous permettre d'endormir nos souvenirs de vacances par une longue nuit de sommeil.

De nouveau . . .

Les élèves respirent l'atmosphère pieuse et intime de la petite chapelle du collège. La messe du dimanche irradiée doit aussi réchauffer le coeur de bien des malades. Comme c'est bon de se retrouver tous ensemble au collège! Dans l'après-midi, les sports d'hiver reprennent avec entrain. Notre grande équipe, rouillée sans doute après les vacances, essuie une défaite de 8 à 5 aux mains des adversaires très redoutables que sont les Canadiens de St-Boniface. La partie démarre tranquillement. Mais aux deux dernières périodes, le jeu s'échauffe et les spectateurs en ont souvent l'haleine courte.

Le lundi 11, les Humanistes subissent un blanchissage de 2 à 0 aux mains des Philos. C'est qu'ils manquent d'encouragement; leurs sympathisants ne se sont pas montrés.

Claude ST-JACQUES
et Jean-Léon BRUYERE

* * *

Retour

Nous voici de retour en classe. Quel bonheur de revoir le professeur et les copains. Quelle joie de se rasseoir sur la même chaise et de fouiller dans le même pupitre. Tout le monde est content. A la fin des vacances, tous s'ennuient et se plaignent de n'avoir rien à faire. Les parents se consolent: "Attends donc une minute, quand tu retourneras au collège, ce ne sera plus la même chanson". Pierre LEVEILLE

Hors-d'oeuvre

Me voilà arrivé au collège! Je vous assure que je suis fatigué et je n'ai pas envie de travailler. Je suis à bout. Qu'ai-je fait pour être ainsi réduit à me trainer de fatigue? C'est simple, je n'ai pas assez dormi et j'ai trop veillé.

Jules CARBOTTE,
Brandon.

J'arrive chez nous: on est encore dans les préparations des fêtes, alors il faut que je me mette au travail comme les autres. Oui, je travaille, mais je me sens libre: je fume quand il me plait, je me rends au frigidaire quand je me sens un peu affamé, et tout et tout!

Richard ROY,
St-Pierre.

Le soir de la messe de minuit, la parenté arriva: beaux-frères, soeurs et neveux. Quel tapage! Les bébés pleurnichent d'un bord, les femmes parlent de l'autre et les hommes jouent aux cartes. Enfin, les petits s'endorment, mais il est déjà onze heures. Alors ma mère dit à chacun dans quel banc il doit s'asseoir pour la messe. Puis on laisse grand-mère veiller sur ses petits-fils.

Isaïe BLANCHETTE,
Ste-Anne.

Nous avons eu une belle messe de minuit, mais quelle ne fut pas ma surprise lorsque je vis monter en chaire notre professeur de mathématiques, le R. P. Dionne, S.J. Je n'écoutai pas son court sermon, mais je pensai à l'algèbre si difficile à comprendre qu'il essayait de me faire entrer dans la tête au premier semestre.

Noël LAURENCELLE,
La Broquerie.

Noël (latin) arrive. Mais ce n'est pas jour de fête pour moi. Je suis catholique de rite grec et je célèbre la Nativité le 6 janvier, d'après le calendrier julien.

Le 6 janvier... Noël! Noël! Les cloches sonnent radieusement dans la basilique des SS. Vladimir et Olga. Ah! ce fut magnifique. Les pontifes aux habits étincelants d'or et de pierreries célébraient dans un nuage d'encens. Les chandeliers gigantesques jetaient mille feux dans la cathédrale. La messe dura trois heures...

Georges KNYSH,
St-Boniface.

Lundi, réunion de famille chez une... autre tante! Ce n'est pas les tantes ni les oncles qui me manquent. Du côté de ma mère, sept soeurs; du côté de mon père, neuf frères, trois soeurs. Cousines et cousins germains: soixante-trois!

J.-L. H., St-Boniface.

Le jour, je travaillai dans la cour à bois de mon père. Parfois, je conduisis le camion et parfois je travaillai dans l'atelier. J'ai aidé à faire une armoire et un comptoir. J'aime ça travailler le bois et je ne suis pas trop "mauvais" non plus. On me le dit toujours.

Jules CARBOTTE

Du 27 au 30, je travaillai à bûcher chez mon oncle. J'aime le grand air et les ouvrages difficiles. Lorsque mon oncle m'apprit qu'il avait l'intention de bûcher, je me suis offert. D'ailleurs, son gars est de mon âge et nous sommes de bons amis.

Richard ROY

Le lundi 3 janvier, à demi réveillé, je me rends à l'hôpital. C'était pour travailler. Je croyais devoir faire de l'ouvrage difficile. Mais on me conduit à la salle des dossiers. Ma tâche, c'est de ranger des fiches par numéros dans un gros cabinet... et en compagnie de neuf demoiselles, s'il vous plait!

Jean-Louis HEBERT

Huit heures sonnent, je suis encore au lit et les animaux qui se lamentent dans l'étable. O ciel! ne pourra-t-on jamais terminer une nuit de repos pourtant bien mérité, après s'être fendu la tête avec des examens semestriels? Mais non, le travail attend. Pendant quelques jours, nous transportons du bois. Enfin, le soubassement est rempli. Patinons!

Fernand GOBEIL

Vers les 6 h. 30 du matin, le réveillon de Noël est fini et les amis sont partis. Je me change et je fais le petit "train": traire les vaches et soigner les animaux. Vers 8 h. 30, j'avais tout fini. Tout est tranquille, je me couche à mon tour.

Albert FRASER

Mon programme fut changé durant les vacances. Pourquoi? Eh bien, la télévision a atteint la campagne. Il est certain qu'une merveille semblable bouleverse nos plans. Durant les deux semaines que je passai chez moi, je ne me suis pas couché une seule fois avant minuit.

René PICHE

Le 30 décembre au soir, à St-Pierre, il y eut une partie de hockey entre les anciens d'Otterburne et de St-Pierre. Parmi les anciens d'Otterburne se rangeaient Pierre et Richard Roy, ainsi que Gilbert Desrosiers. Ces joueurs ont probablement leur nom inscrit dans les mémoires du passé. Tout cela explique la victoire d'Otterburne.

Laurent GELINAS

Au Juniorat de la Ste-Famille

Examens de décembre

Les élèves suivants ont remporté les honneurs de leur classe aux examens de décembre: Méthode: Gérard Glenn, Gabriel Roy, Paul St-Hilaire; Syntaxe: Maurice Emond, André Letain, Benoît Rémillard; Eléments latins: Hervé Gagné, Adrien Jubinville, Edmond Lacasse; Eléments français: Laurent Delaurier, Laurent Bisson; groupe Provencher: James Craig, premier au grade XI.

* * *

Rentrée des élèves

Dans la journée du 7 janvier, les Junioristes se présentèrent pour les cours du second semestre. Tous les élèves, excepté un, ont fait leur entrée; William Boyd, de Fort Frances, continue ses études à l'école paroissiale de cette ville.

Après 12 heures passées au Juniorat, Adrien Jubinville dut retourner dans sa famille pour cause de maladie; nous lui souhaitons une rapide guérison et un prompt retour.

* * *

Activités pour le 2e semestre

En plus des activités ordinaires de l'année: gouret, cinéma, musique, etc., les projets suivants sont affichés et se réaliseront en leur temps, à savoir: 6 février: assemblée générale de la Caisse populaire; 17 février: séance par les élèves de la classe de Syntaxe; 6 mars: débat par les élèves de la classe de Belles-Lettres; 3 avril: débat par les élèves de la classe de Versification; 17 avril: séance en l'honneur des finissants.

Le mois de mai sera fêté d'une façon toute particulière par des pèlerinages et les exercices du mois de Marie devant la grotte de Notre-Dame des Vocations.

* * *

Cinquantenaire

Cette première chronique de l'année nouvelle se doit de rapporter que l'an 1955 marque le 50e anniversaire de la fondation du Juniorat de St-Boniface. C'est en effet en 1905 que le Juniorat était fondé et recevait ses premiers élèves. On fêtera également, cette année, le jubilé d'or de la province oblate du Manitoba dont le R. P. Paul Piché, O.M.I., est actuellement le provincial.

De plus amples informations seront données dans ces colonnes au cours de l'année.

Fannystelle

Çà et là

Notre curling fut ouvert la semaine dernière par un bonspiel local auquel 16 équipes prirent part. Les heureux gagnants furent: 1ère compétition — J. Coppens, F. Coppens, E. Stangl, V. Simonson; 2ème compétition — W. Ross, L. Hunt, E. Gustafson, H. M. Franzman; 3ème compétition — J. Underwood, G. Coppens, G. McIntyre, M. Simonson.

MM. Roger Cyrenne, Marcel Charbonneau et Marcel Painchaud font maintenant partie du club de gouret de Carman. Bonne chance!

Dunrea

Partie de gouret

Le mardi soir 11 janvier, une intéressante partie de gouret avait lieu sur notre patinoire entre l'équipe de Killarney et celle de Dunrea. Les nôtres sortirent victorieux avec un pointage de 12 à 3.

Çà et là

M. et Mme Nap. Boulet avaient le plaisir de recevoir, dernièrement, la visite de M. Placide Châtelain, de St-Boniface.

M. Bélanger, représentant la maison Herbert Winston, de Winnipeg, faisait une intéressante démonstration de manteaux de fourrure, le mercredi soir 12 janvier, à la demeure de M. et Mme Marcel Rondeau. Une première exposition du genre avait eu lieu au même endroit, quelque temps auparavant. Un succulent goûter fut servi à la fin de la veillée, par l'aimable hôtesse, Mme M. Rondeau.

Publication d'un volume sur "L'évêque des Neiges"

PARIS — Les Editions du Centurion viennent de publier, dans une nouvelle collection illustrée, "L'évêque des Neiges", de Roland Cluny.

"L'évêque des Neiges", c'est Mgr Breynat, O.M.I., décédé en France le 9 mars 1954. Il passa la plus grande partie de sa vie chez les Indiens du Mackenzie, dont il devint le premier vicaire apostolique. Il vécut au milieu des immensités glaciales et pourtant c'était un homme fragile, aux mauvais yeux, mais un géant de l'amour de Dieu.

Beaucoup d'aventures tragiques ou amusantes, racontées d'une façon vivante, animent ce récit. Mgr Breynat, qui prit sa retraite en 1943 et retourna finir ses jours en France, disait durant la guerre: "Je ne peux pas m'habituer à vivre au milieu des sauvages!".

Avant qu'il ne soit trop tard!

Est-ce que les parents et tous ceux qui ont charge d'âmes se rendent compte des ravages causés par la mauvaise littérature qui inonde actuellement le marché? Les kiosques regorgent de magazines insignifiants et peu recommandables, les restaurants les mettent à la portée de tous, et de plus en plus ils envahissent les foyers, inoculant leur poison dans l'esprit et l'âme de nos jeunes. Cette littérature à sensation fait perdre le goût des lectures plus sérieuses et, en peu de temps, on finit par ne plus pouvoir lire autre chose.

Les parents qui aiment réellement leurs enfants veillent avec un soin jaloux sur le choix qu'ils font de leurs petits amis, mais montrent-ils toujours le même souci lorsqu'il s'agit de leurs lectures? Et pourtant le livre peut faire encore plus de mal.

Certains crimes révoltants commis par des mineurs ne s'expliquent bien souvent que par ce genre de littérature dont ils se sont gavés et qui a été le pain quotidien de leur esprit depuis qu'ils ont délaissé les comiques.

Dans le but de réagir contre ce mal qui fait tant de ravages à l'heure présente, les Editions du Levrier et la Librairie Dominicaine organisent une grande vente afin de permettre même aux moins fortunés de se procurer tout un choix de volumes à des prix très abordables.

Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à demander le numéro spécial du journal **L'Esprit des Livres**; il vous sera envoyé gratuitement sur demande.

Père Art.-M. GRANGER, O.P.,
Directeur de la Librairie Dominicaine.

Le mouvement pour encourager la consommation du lait en France est appuyé par le vétéran de la scène, **M. Maurice Chevalier**, dont l'état de santé ne lui permet pas, d'ailleurs, d'absorber autre chose. On voit "Maurice" donner l'exemple à ses compatriotes dans un restaurant de Londres.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Le Père Chaminade

Le 22 janvier ramène chaque année l'anniversaire de la mort du Père Chaminade, fondateur des Marianistes.

A travers les cinq continents, les quelque 60,000 élèves des Marianistes s'unissent à leurs maîtres pour marquer, comme il convient ce jour anniversaire. A Provencher, nous avons voulu nous associer également à cet hommage universel.

La préparation à cet anniversaire s'est faite par une neuvaine de prières pour obtenir la béatification du Père Chaminade dont la cause a été introduite à Rome en 1917 et pour obtenir également, par son intercession, des faveurs temporelles et spirituelles.

Chaque élève a été prié de consigner par écrit ses intentions personnelles et celles de sa famille. Ces intentions mises sous enveloppe cachetée ont été placées sur l'autel de la chapelle des Marianistes où la messe sera dite tous les jours de la neuvaine à ces intentions. Nul doute que le Père Chaminade, qui a déjà obtenu tant de faveurs pour ceux qui l'invoquent, nous récompensera pour la confiance que nous lui témoignons.

* * *

Une vie exemplaire

Guillaume-Joseph Chaminade vécut de 1761 à 1850. Il naquit à Périgueux dans le sud de la France, le dernier d'une famille de treize enfants. Il reçut sa formation théologique à Paris au séminaire de St-Sulpice. Après son séminaire, nous le trouvons dans un collège où il enseigne pendant cinq ans et s'initie à son ministère sacerdotal.

En 1791 il refuse de prêter le serment à la constitution civile du clergé. Il reste néanmoins sur place, à Bordeaux, où bientôt allait régner la Terreur. Affublé d'une espèce de blouse, un énorme chaudron sur le dos, il exerce au péril de sa vie un ministère des plus féconds. A plusieurs reprises il se trouve nez à nez avec les policiers révolutionnaires qui, un jour, lui demandent même des renseignements sur le curé Chaminade. Une fois la sainte Vierge intervient directement et opère un admirable prodige en sa faveur, pour le soustraire à ses ennemis.

En 1797 il doit quitter la France comme tant d'autres prêtres déportés. Il est trop connu à présent et ne peut plus se cacher. Il trouve refuge à Saragosse, à l'abri du célèbre sanctuaire de Notre-Dame del Pilar. Par une voie surnaturelle la Vierge lui montre, en une vision anticipée, les deux familles religieuses dont elle le destine à devenir le Père. La fondation elle-même ne se réalisera qu'en 1817, sous une forme originale, la première fondation de ce genre. Prêtres, religieux enseignants et religieux ouvriers sont groupés ensemble sur un même pied d'égalité. Depuis, le grain de senevé a poussé pour devenir un grand arbre, une société religieuse groupant près de 2,600 membres.

* * *

Précurseur d'Action catholique

Au lendemain de la Révolution française, tout était à refaire. Le Père Chaminade eut l'inspiration géniale d'employer les méthodes qui, à l'heure actuelle, sont en honneur dans l'Action catholique.

C'est à juste titre que Georges Goyau, le grand historien catholique de l'Académie française, a salué dans le Père Chaminade "un précurseur de l'Action catholique". Il a su associer sans les confondre, dans une étroite collaboration, et par les liens de la fraternité, prêtres et laïques. Le mouvement une fois lancé devait aboutir à cette magnifique efflorescence d'oeuvres d'Action catholique de toute nature dont l'Eglise s'honore aujourd'hui.

* * *

Sous l'étendard de Marie

Tout comme saint Grignon de Montfort, le Père Chaminade a eu des paroles prophétiques quant au rôle de la Vierge Immaculée dans les temps modernes. "A elle est réservée de nos jours une grande victoire; à elle appartient la gloire de sauver la foi du naufrage dont elle est menacée parmi nous."

Dans cette lutte contre les forces du mal la Vierge a besoin de coopérateurs et de soldats: "Nous avons compris cette pensée du ciel — à savoir la mission apostolique de Marie dans les temps nouveaux — et nous nous sommes empressés d'offrir à Marie nos faibles services pour travailler sous ses ordres et combattre à ses côtés. Nous nous sommes enrôlés sous sa bannière comme ses soldats et ses ministres et nous nous sommes engagés par un voeu spécial, celui de stabilité, à la seconder de toutes nos forces jusqu'à la fin de notre vie dans sa noble lutte contre l'enfer. Et comme un Ordre justement célèbre a pris le nom et l'étendard de Jésus-Christ, nous avons pris le nom et l'étendard de Marie prêts à voler partout où elle nous appellera pour étendre son culte et par lui le royaume de Dieu dans les âmes".

N.-D. de Lourdes

Baptêmes

Le 12 décembre 1954: Jacqueline-Marie-Rita, fille de Marcel Deroche et de Lorraine Aminot, née le 5 décembre. Parrain et marraine, Ronald et Rita Aminot, oncle et tante de l'enfant.

Le 19 décembre: Annette-Yvette-Marie, fille de Raymond Durand et de Thérèse Béliveau, née le 12 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Philippe, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 décembre: Marie-Jeanne-Noëlla, fille d'Henri Lancelot et de Réjane Brick, née le 19 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Brick, grands-parents de l'enfant.

Le 19 janvier 1955: Diane-Marie-Aline, fille d'Elie Meyer et d'Alice Monchamp, née le 1er janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Monchamp, grands-parents de l'enfant.

Décès

Le 14 décembre eut lieu la sépulture de Sophie Boyle, épouse de feu Hippolyte Espenel, décédée à Winnipeg le 12 décembre. Elle était âgée de 86 ans.

Le 6 janvier avaient lieu les funérailles de Michel-Antoine Avanthay, enfant de Raymond Avanthay et de Denise Badiou, décédé le 4 janvier, à l'âge de 7 mois et 4 jours.

Sainte-Claire

Décès

Le 10 janvier, à l'âge de 77 ans, décédait subitement Mme Patrice Morisseau, née Rose Langan. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 13 janvier. Un grand nombre de parents, amis et paroissiens étaient présents.

Elle laisse dans le deuil ses filles, Mme William Winn (Athalie), de Kelwood, et Marie-Jeanne; ses fils, Joseph, Georges et André, de notre paroisse.

* * *

Le vendredi 7 janvier avaient lieu les funérailles de Denis-Laurent Laliberté, fils de M. et Mme Emile Laliberté, décédé à un an.

Baptêmes

Marie-Géraldine, fille de M. et Mme Alex. Bonazeu. Parrain et marraine, M. et Mme Patrice Bouvier.

Joseph-Denis-Louis, fils de Georges Paul, jr, et d'Yvonne Langan. Parrain et marraine, Emile et Berthe Langan.

Ronald Neal, fils de Neal McGinnis et d'Ella Lachance. Parrain et marraine, Gérald et Bernice Lachance, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Caroline-Lara, fille de Lars Porath et de Noëlla Carrière. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Carrière, grands-parents de l'enfant.

M. Victor Gilliard, un pionnier de Virden, est décédé à 88 ans

VIRDEN — Un de nos vieux pionniers vient de disparaître en la personne de M. Victor Gilliard, décédé à l'hôpital Général de Winnipeg, le 6 janvier, à l'âge de 88 ans et 7 mois.

Les funérailles eurent lieu à Virden, le lundi 10 janvier, à 10 h. 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La grand-messe et l'absoute furent chantées par M. l'abbé J. Schreiber.

Les porteurs furent 6 petits-fils du défunt: MM. Henri Vanderscheaghe, Freddie Gilliard, Normand Nevraumont, Normand, Edgar et Alphonse Colignon.

M. Gilliard repose à côté de son épouse qui le précéda dans la tombe en 1938.

Né à Charleroi, Belgique, le 14 juin 1866, où il fit son service militaire, il vint au Canada, à l'âge de 23 ans, en 1890, et prit un homestead à Belleview, Man. En 1897 il épousait Mlle Louise Bode. Ils eurent 7 enfants dont 4 vivent encore. Il fut fermier durant nombre d'années à Pipestone, Cypress River, se retira à Virden, en 1939, et finalement alla résider à Winnipeg où il demeura jusqu'à sa mort.

M. Gilliard laisse dans le deuil un fils, André, et 3 filles, Adélina (Mme Auguste Vanderscheaghe), de Routledge, Germaine (Mme Julien Nevraumont) et Cécile (Mme Eugène Colignon), toutes deux de St-Vital, Man.; 14 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants; 2 soeurs, Mme Hermine Bode, de Brandon, et Mme Rodolphe Zébière, de Dumas, Sask.

Remerciements

La famille Gilliard désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de fleurs ou d'honoraires de messes soit par visites ou assistance aux funérailles.

Mort du rédacteur de "L'Ami du Peuple"

SUDBURY — Le propriétaire et rédacteur de l'hebdomadaire **L'Ami du Peuple**, de Sudbury, M. Camille Lemieux, a succombé subitement, à l'âge de 37 ans.

Sudbury perd par cette mort l'un de ses hommes d'affaires les plus dynamiques.

M. Camille Lemieux naquit à St-Charles, Ont. Il fit ses études classiques au collège du Sacré-Coeur, de Sudbury, et il obtint son baccalauréat ès arts.

Il laisse sa femme, née Yvonne Charette; 2 enfants, Marie-Christine, 4 ans, et Gérard, 2 ans.

Feuillet imprimé sur les films de la semaine, à Montréal

MONTREAL — Le Centre catholique du cinéma de Montréal publie maintenant en un élégant feuillet de 4 pages "Les films de la semaine", contenant une brève analyse ainsi que la cote morale des divers films présentés dans les cinémas de la Métropole. Le premier numéro porte sur la semaine du 7 au 14 janvier.

On fournissait ces renseignements depuis 7 ans déjà, mais sous forme miméographiée. Le dépliant imprimé et présenté de façon moderne assurera à la publication une plus large diffusion.

Mlle Olivine Dufault épouse M. L. Chèvrefils à St-Georges

ST-GEORGES — Le samedi 8 janvier, à 10 h., dans l'église paroissiale, fut béni le mariage de M. Léo Chèvrefils, fils de M. et Mme Zéphir Chèvrefils, de cette paroisse, avec Mlle Olivine Dufault, de la paroisse St-Eugène de St-Vital, fille de M. et Mme Jérémie Dufault, de St-Front, Sask. M. l'abbé Louis Morin officia.

La chorale de l'école Allard, sous la direction des religieuses, fit les frais du chant. Mme Raymond Desautels touchait l'orgue.

La mariée portait une magnifique robe de dentelle avec boléro. Son voille long formant une traîne était retenu par une couronne décorée de perles. Elle tenait un bouquet de roses assorties.

Les filles d'honneur étaient Mlles Annette Chèvrefils, soeur du marié, et Aline Lavoie. Elles étaient vêtues de longues robes de dentelle et de tulle jaune et vert limon, respectivement, avec accessoires de mêmes nuances.

Les garçons d'honneur étaient MM. Daniel Dufault, frère de la mariée, et Roland Gover, son cousin.

Il y eut réception et soirée chez les parents du marié.

Les mariés sont partis en voyage à St-Front, Saskatoon et Vancouver. Ils résideront à ce dernier endroit.

Parmi les invités de l'extérieur au mariage Chèvrefils-Dufault, on remarquait: M. et Mme Hermas Chèvrefils, Victor, Irène et René, de Kenora, Ont.; M. et Mme Ernest Chèvrefils, de Ste-Anne; MM. et Mmes Jake Driedger et D. Gover, de St-Vital; MM. et Mmes Adrien Lussier, Georges Chèvrefils et Léo Scott, de Lac du Bonnet.

Çà et là

M. et Mme Martial Fouasse et leurs deux petites filles, M. Alban Préjet et Mme Casimir Préjet, de Notre-Dame de Lourdes, ont passé plusieurs jours en visite chez M. et Mme Alain Péreux, dernièrement.

Mme Julien Wilcott et ses deux petites filles ont visité leurs parents de Lorette, récemment.

Mlle Marguerite Wilcott, de Winnipeg, était de passage chez ses parents, à l'occasion des fêtes.

Vol. 6, no 10 — 22-1-55

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole Supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

COURS GÉNÉRAL (High School)
Grades 9 à 12 inclusivement

Un départ

Le 23 décembre, après un dernier examen, les élèves mettaient la dernière main à leurs préparatifs de départ pour les vacances, dont l'heure était fixée à midi et demi. Soudain, vers 11 h. 20, le Préfet annonça que le Père Morin, en sa qualité d'officier commandant des Cadets, convoquait ces derniers au réfectoire immédiatement. A leur entrée au réfectoire, les élèves ne remarquèrent rien d'inaccoutumé. Selon la routine ordinaire, en apercevant leur officier commandant en uniforme, ils prirent leurs places en silence dans la position "au repos". Au moment voulu, l'officier les appela à la position "attention" et l'on joua le disque de l'hymne national.

Selon les formalités, l'officier commandant annonça que le corps des Cadets était en congé "concédé par Sa Majesté" pour jusqu'au 8 janvier, date de l'exercice suivant. Il donna ensuite ordre aux Cadets de prendre leurs sièges. Il leur expliqua qu'il leur était permis, si leurs parents en avaient exprimé le désir, d'emporter leurs uniformes à la maison pour le montrer aux membres de leur famille. Il les félicita du bel esprit dont ils ont fait preuve au cours du premier semestre et les engagea à revenir de leurs vacances aussi bien disposés. Il les invita ensuite à entonner le chant du collège et pendant qu'ils chantaient les couplets, le rideau du théâtre, qui termine le réfectoire à l'une de ses extrémités, se leva lentement et dévoila aux regards de tous un bel arbre de Noël, magnifiquement décoré. Un tonnerre d'applaudissements éclata dans le réfectoire. Spontanément, tous se levèrent et chantèrent une couple de refrains de Noël.

Après cela, l'officier commandant exprima à ses Cadets ses voeux de Joyeux Noël et de bonne, heureuse et sainte année, soulignant que la nouvelle année, étant consacrée à saint Joseph, serait sûrement sainte pour tous ceux qui vivent sous son toit à la Maison St-Joseph. Au pied de l'arbre de Noël, l'on pouvait apercevoir des sacs de friandises. Chacun des Cadets monta sur la scène, présenta ses voeux et reçut de son officier en guise de cadeau un de ces sacs. "C'est peu, disait ce dernier, mais cela suffit pour exprimer l'esprit de famille qui nous anime tous".

Après le dîner,
"L'on ouvrit grand la volière,
Lirelon-lirelon-lère,
Mais sans faire peur aux oiseaux,
Lirelon-lère, lirelon-lo!"
(H. NADEAU)

* * *

Un retour

Le 4 janvier, les élèves rentraient de leurs vacances. Avant "Les Rois"! Le matin du 5, le R. P. Supérieur, accompagné des professeurs, souhaita un joyeux retour à la gent écolière et l'invita à se préparer pieusement à la fête du lendemain. Célébrée avec toute la pompe liturgique d'usage et le traditionnel gâteau des "Rois", l'Epiphanie préludait bien à la fête du dimanche, la sainte Famille.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le Père Morin, l'infatigable. Il fit remarquer aux enfants que leur retour des vacances n'avait pas été accompagné de tristesse, ni d'ennui, mais qu'ils étaient revenus gais, gentils, charmants, aimables de toute façon. Pourquoi? Parce que leur collège est pour eux un autre foyer familial. Leurs maîtres, avoua-t-il, avaient hâte de les revoir... et pour la même raison. Rappelant alors la doctrine du Christ total, de saint Paul et de saint Augustin, le prédicateur expliqua comment, par la volonté éternelle de Dieu, nous formons tous une famille, dont Joseph est le père, Marie, la mère, et Jésus, le frère aîné.

Comme conclusion pratique, le Père invita les élèves à ne pas oublier du semestre cette impression, ce sentiment de famille qui avait marqué leur retour.

* * *

Gloire d'un instant

Un type jovial, toujours en quête de nouveaux amis, satisfait de tout et de tous, fut couronné "reine" le jour de l'Epiphanie pour avoir trouvé une fève dans son gâteau. Maurice Rochon découvrit le pois dans le sien et fut proclamé "roi" sans protestation de personne. Les Nouveaux Souverains reçurent de leurs éphémères sujets une somme assez substantielle recueillie par eux au cours du repas.

Grâce à la délicate attention de nos bonnes religieuses, le roi Rochon et la reine Walter Lambert purent offrir des friandises à tout le royaume. Bras dessus, bras dessous, leurs Majestés sortirent ensuite triomphalement du réfectoire, escortées de la populace collégienne présente.

Du haut du ciel, les Rois Mages durent rire d'une gloire de si courte durée.

* * *

Invitation et organisation

La Maison St-Joseph est heureuse d'inviter les équipes extérieures de gouret qui désireraient se mesurer aux nôtres, soit les samedis ou dimanches après-midi ou encore le soir après souper.

Nos clubs sont ainsi partagés:

Boston — Georges Harbottle, gardien; Edmond Jamault, aile gauche; Richard Vincent, aile droite; Marcel Rochon, centre; Lucien Molgat et Maurice Rochon, défenses; Sylvio Lachance et Claude Lussier, substituts.

Maple Leaf — G. Harbottle ou R. Rémillard, gardien; Marcel Proulx, centre; Normand Picard, aile droite; Walter Lambert, aile gauche; J.-Guy Fillion et Eusèbe Lachance, substituts; Robert Houde et René Syrenne, défenses.

Canadien — Roger Rémillard gardien; Donald Comeau, centre; Marcel Pelletier, aile droite; Rémi Clément, aile gauche; Victor Boulet et Laurent Martel, substituts; Denis Lussier et Hervé Rémillard, défenses.

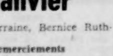
Dans une prochaine chronique, nous ferons connaître les joueurs des quatre autres clubs qui évoluent régulièrement sur notre patinoire, à savoir: St-Boniface, Français, Garman et Monarch.

Les Etats-Unis paient $2,000,000 aux pêcheurs "atomisés"

TOKYO — Le Japon a accepté des Etats-Unis une compensation de $2,000,000 pour les pertes subies par des pêcheurs japonais, en mars dernier, lors de l'essai de la bombe à hydrogène à l'atoll Bikini. Le Japon avait tout d'abord réclamé $6,000,000, dit-on.

En tout, 23 pêcheurs furent victimes des radiations et l'un d'eux mourut. Ces pêcheurs formaient l'équipage du "Dragon chanceux".

Décès de M. Roger Morisseau, de Haywood, le 9 janvier



HAYWOOD — M. Roger Morisseau est décédé à l'hôpital de Carman le 9 janvier, à l'âge de 76 ans. Il était l'époux de feu Marie-Rose Gosselin. Il fut inhumé au cimetière de Haywood, le 13 janvier.

Le défunt laisse dans le deuil 8 filles et 3 fils: Clara (Mme Montpetit), Rose (Mme Delaronde), Antoinette (Mme Bibeau), Ernestine (Mme Montreuil), Barbara (Mme Sigurdson), Béatrice (Mme Durupt), Irène (Mme Ouellette), Gertrude, Marc, André et Roger.

Les porteurs étaient MM. Stanley et Andrew Morisseau, Albert Vivier, Georges, Elie et Roger Bibeau.

Baptêmes

Le 4 janvier: Donald-Arthur-Joseph, fils de M. et Mme Arthur Côté, né le 26 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Buisson.

Le 16 janvier: Rosan Jeanet, fille de M. et Mme Rudolph Tarko, née le 8 janvier. Parrain, Jos. Tarko; marraine, Bernice Ruthkowski.

Remerciements

Mme B. Gautron désire remercier tous les parents et amis qui lui ont offert des dons et qui lui ont aidée à se réinstaller après l'incendie qui a détruit sa maison.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à MM. Thuribe Perreaut et Jos. Gautron, hospitalisés à l'hôpital de Carman.

Ste-Amélie

Le caporal Dale L. Myrah, du C.A.R.C., stationné à Edmonton, Alta, et Mme Myrah étaient récemment en visite chez les parents de cette dernière, M. et Mme Rodolphe Pinette, sa soeur, Mme Albert Ferec, ses oncles et tantes et grand-mère, Mme Maria Pinette. Ils se rendirent aussi en auto à Winnipeg pour visiter la soeur de Mme Myrah, la Rév. Sr Louis de Gonzague, qui enseigne à l'école de Transcona.

Nombreux travaux exécutés par la MPC en décembre

Les centres ruraux du Manitoba ont utilisé plus de pouvoir électrique en 1954 que jamais auparavant. C'est ce qu'a annoncé la "Manitoba Power Commission" dans son rapport mensuel régulier. Les 42,000 fermes et les 491 villes, centres importants et villages reliés au réseau de distribution rural ont utilisé 15% plus d'électricité que l'année précédente. En décembre seulement, un total de 48,752,000 heures kilowatt d'électricité a été distribué dans toute la province.

La température favorable du mois de décembre a permis aux équipes de travaux de compléter un certain nombre de projets qui, en temps normal de décembre, eussent été retardés. Comme c'est la coutume, les équipes ont été libérées le 17 décembre pour leurs vacances annuelles. Les travaux de posage de fils dans toutes les régions importantes reprendront vers le 24 janvier.

A Virden

Un des endroits où l'activité a été la plus intense en décembre fut Virden, dans le sud-ouest de la province. Une équipe entière s'occupait de fournir le pouvoir électrique aux puits d'huile dont le nombre augmente toujours. A date, la Commission procure le service électrique à 238 puits d'huile producteurs.

Une nouvelle sous-station a été mise en service à Whitemouth, tandis qu'une capacité supplémentaire de 2,000 kw a été ajoutée à Steinbach. Cette capacité additionnelle contribuera grandement à soulager les conditions de voltage dans cette partie de la province.



Mlle Marthe Dion, fille de M. et Mme J.-Emilien Dion, de Montréal, et **l'officier d'aviation Bernard LaFlèche**, de Moose Jaw, fils du Dr et de Mme P.-Emile LaFlèche, de Winnipeg, dont on a annoncé les fiançailles au cours du mois de décembre dernier.
(Clichés La Presse)

La paroisse St-Vital de Fort Garry rend hommage à M. l'abbé Cournoyer

FORT GARRY — M. l'abbé Maurice Cournoyer, curé de la paroisse St-Vital de Fort Garry, fut l'hôte de tous ses paroissiens à une superbe soirée-surprise au théâtre Garry, le dimanche 16 janvier. Cette soirée marquait les 25 ans de M. l'abbé Cournoyer à la cure de Fort Garry.

S. Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg, ainsi que plusieurs prêtres et amis d'ailleurs, rehaussaient la réunion de leur présence.

Le petit Johnny Bossuyt présenta en anglais ses voeux de fête, en termes choisis. La petite Denise Trottier présenta un superbe bouquet de roses, cadeau de l'exécutif de la Ligue des Dames Catholiques de la paroisse. Elle dit ses voeux en français. Une magnifique adresse, lue par Mme Léo Perreault, fut offerte au jubilaire. Elle était reliée sous forme de livre et contenait des photos prises au cours des 25 dernières années — quelques-unes de l'inondation de 1950 alors que l'église fut envahie par l'eau, d'autres plus récentes.

Les enfants de choeur de la paroisse offrirent un beau chapelet argenté, reproduction du chapelet de la Vierge de Fatima. On présenta ce chapelet sur un coussin de satin blanc que portait le jeune Donald Pearson.

Comme hommage de fête, une vingtaine de petits garçonnets, en costumes d'enfants de choeur, avec boucles de ruban de satin rouge, chantèrent l'hymne à Notre-Dame de Fatima devant la Vierge personnifiée par Irène Vermeulen. Ce numéro était une création de Mme Agnès Richardson, qui s'occupe habituellement de la surveillance des enfants de choeur, aidée de M. A.-R. Bourgeois, maître de chapelle, et de Mlle Betty Perreault, au piano.

Après l'allocution bilingue de Monseigneur, M. l'abbé Cournoyer, en termes émus et très appropriés, offrit ses remerciements.

Le maître de cérémonies pour la soirée était M. Thomas D. McGee. Il fut présenté par M. Armand LaFlèche qui, à la fin de la veillée, remercia artistes et organisateurs, ainsi que les paroissiens, de leur générosité. Des remerciements particuliers furent offerts à M. De Vries, propriétaire du théâtre Garry, qui mettait gracieusement sa belle salle à notre disposition, ainsi qu'à M. McDougall, de la Légion de Fort Garry, qui apporta le haut-parleur.

Programme

Le programme se composait comme suit:

O Canada.

Prologue — morceaux choisis par la fanfare de la ville de St-Boniface dirigée par M. W. Hall.

Présentation du maître de cérémonies.

Ensemble vocal — "La main divine" par A. LaBrecque et "Through the years" par V. Youmans: le choeur paroissial Ste-Cécile. Directeur, M. A. Bourgeois; accompagnatrice, Mlle E. Hamelin.

Piano — "Fantaisie impromptue" de Chopin, "Praeludium" de McDowell: Mlle Ellen Boivin.

Chant — "Si j'étais jardinier des cieux" par C. Chaminade; "I heard a Forest Praying" par P. Rose: Mlle Géraldine Hamilton. Accompagnatrice, Mme W. Hamilton.

Guitare — Jim Beckham.

Chansons canadiennes — la chorale du Sacré-Coeur de Winnipeg. Directeur, M. P. Bourbonnais; accompagnatrice, Mlle J. Mousseau.

Le trio LaFlèche — violoncelle, M. Georges-Edouard LaFlèche; flûte, Jacques LaFlèche; piano, Mme G.-M. LaFlèche.

Morceaux — les valses de Strauss: la fanfare de St-Boniface.

Les enfants de choeur — "Notre-Dame de Fatima".

Mot de Son Excellence.

Adresse et voeux de fête.

Remerciements — M. Armand LaFlèche.

Dieu sauve la Reine.

Cette soirée était sous la direction de Mme Léo Perreault, à qui l'on doit de chaleureuses félicitations.

A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

nières abandonne pour le moment l'accord fiscal qu'elle a signé avec Ottawa pour bénéficier à une simple réduction de 10 pour cent. Les provinces obtiennent évidemment plus d'après les locations de leurs domaines fiscaux qu'elles ne percevraient selon la nouvelle concession. L'offre en ce qui concerne les autres provinces ne vient en vigueur que durant l'année en cours et l'année prochaine. Dans le Québec, on permettra une réduction spéciale de 10 pour cent à ceux des contribuables qui doivent payer un impôt provincial en 1954.

M. St-Laurent a signalé qu'il s'agissait bien d'une mesure temporaire. "Les modifications ainsi envisagées, dit-il, sont considérées uniquement comme un arrangement provisoire, en attendant que soient pris des arrangements à long terme pour la période qui suivra l'expiration des ententes actuelles de location fiscale. Il a toujours été entendu qu'il serait nécessaire de convoquer une conférence fédérale-provinciale avant la fin de 1955 pour discuter des ententes fiscales à conclure à l'égard des années subséquentes.

"Etant donné les événements récents, d'ajouter le premier ministre, les gouvernements provinciaux voudront peut-être que cette conférence ait lieu à une date plus rapprochée."

M. St-Laurent termine en disant qu'il a écrit aux premiers ministres de toutes les provinces pour leur faire part de la nouvelle proposition. "J'ai indiqué, dans ces lettres, précise-t-il, que, peu de temps après ma rentrée de la réunion des premiers ministres du Commonwealth, qui doit avoir lieu à Londres, je communiquerai de nouveau avec eux en vue d'en venir à une entente au sujet de la tenue d'une conférence à une date que tous les gouvernements intéressés jugeront satisfaisante".

Mlle C. Whitton veut taxer le fédéral

HAMILTON, Ontario — Le maire Charlotte Whitton, d'Ottawa, a incité les municipalités canadiennes à exiger du gouvernement fédéral qu'il paie à cent pour cent les taxes sur les immeubles gouvernementaux, propriétés présentement exemptées de taxes. Mlle Whitton parlait à la commission de contrôle de la ville d'Hamilton.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par une abonnée en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.
Ainsi soit-il. 43-714-47P.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Les commentaires favorables que nous avons reçus à date nous révèlent que le nouveau-né à CKSB, "Autour de nos clochers", a suscité un vif intérêt chez les nôtres. Le vendredi 28 janvier, à 7 h. 30 p.m., c'est la petite ville de Transcona, à peine à six milles de St-Boniface, qui sera à l'affiche. Les pionniers de ce centre qui a grandi à l'ombre des usines des chemins de fer Nationaux vous parleront de choses prises sur le vif par l'équipe ambulante du poste.

Musique classique

Votre poste s'efforce de fournir à son auditoire des programmes musicaux de bon goût. Encore cette semaine, il recevait des félicitations d'auditeurs de langue anglaise qui se plaisaient à écrire la satisfaction qu'ils éprouvaient en écoutant ses émissions de belle tenue musicale... et demandant à la direction de continuer cette coutume qui distingue CKSB des autres postes du Manitoba.

En passant, il fait bon de souligner qu'il y a un nombre toujours grandissant d'auditeurs qui comprennent le français. De fait, d'après le dernier rapport du "Bureau of Broadcast Measurement", il y aurait actuellement 35,370 foyers bilingues au Manitoba.

Sérénade pour cordes

Tous les samedis soir, à 9 h. 30, dès les premières mesures de l'enlevante musique des "Flots du Danube" d'Ivanovici, les auditeurs du réseau français reconnaissent le thème d'une de leurs émissions favorites: "Sérénade pour cordes". Depuis le début de la nouvelle année, le "Rossignol canadien" Claire Gagnier participe régulièrement, aux côtés de Denis Harbour, à cette émission diffusée tous les samedis soir, à 9 h. 30. Accompagnée par l'orchestre de Jean Deslauriers, le brillant soprano interprète notamment des extraits d'opérettes et des chansonnettes françaises à succès.

"La Cocktail-Party"

Le mercredi 26 janvier, à 7 h. 30 du soir, sur les ondes du réseau, "Sur toutes les scènes du monde" mettra à l'affiche "La Cocktail-Party" de T. S. Elliot, qui est sans contredit l'un des plus grands poètes et dramaturges contemporains. Ses pièces, comme "Meurtre dans la cathédrale", par exemple, qui fut jouée au Canada, connaissent un immense succès non seulement à Londres mais aussi à Paris et à New-York.

A l'opéra de dimanche prochain, le 23 janvier, vous entendrez "La fiancée perdue", "Bartered Bride" par Smetana, en tchèque.

Aux artistes de CKSB, nous vous présenterons lundi soir prochain, à 8 h., Mlle Cécile LeNabat, soprano de St-Boniface.

Tous les vendredis soir, de 8 h. 15 à 8 h. 30, "Au coin du disque", nous vous présenterons un programme spécial des avant-premières de notre discothèque.

Laurier

Bénédiction des enfants

En la fête de la Ste-Famille, à l'issue de la grand-messe, avait lieu la bénédiction des enfants de la paroisse. La belle température de cette journée avait rendu possible la venue des enfants les plus éloignés. Près de 200 enfants se sont approchés pour vénérer la statue du petit Jésus et recevoir de M. le curé image et bonbons.

Va-et-vient

Le jour de l'Epiphanie, M. et Mme Jacques Péloquin avaient l'heureuse surprise de recevoir chez eux le R. F. Fernand Brémaud, P.B., accompagné de ses parents, M. et Mme Marcel Brémaud, et de Mlle Angèle Brémaud, de Ste-Agathe.

Etaient en visite chez M. et Mme Alexis Dupré: M. et Mme Harry Beck, de North Battleford, Sask., M. et Mme Lucien Guyot et leur fille, Ghislaine, et Mlle Marie Guyot, de Fannystelle.

M. et Mme Eugène Clément recevaient à souper leur cousin, le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., accompagné du R. P. I. Desautels, O.M.I., curé de Ste-Rose du Lac, M. l'abbé R. Lavoie, curé, était aussi présent.

Etaient de passage chez M. l'abbé M. Pierquin: M. Louis Molgat, de St-Vital, accompagné de ses fils, Jean, de Ste-Rose, le Dr André, de Québec, Gildas, député de Ste-Rose, et Daniel; le R. P. J. Massé, O.M.I., de Crane River; M. et Mme Narcisse Isabey, de Hartney; M. Jos. Delalleau, de Winnipeg; M. Louis Molgat, de Strathclair.

Mlle Paula Théoret, de Prince-Albert, Sask., visita sa cousine, Mme Raymond Van Humbeck.

M. Fred. Van Humbeck s'est rendu à la convention des commissaires d'école à Winnipeg et St-Boniface, en qualité de délégué de l'école du village.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous M. Yves Callarec, qui fit un séjour de deux ans en Allemagne, avec l'Aviation royale canadienne.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos malades à l'hôpital de Ste-Rose: M. Jean Callarec, sr, et Mlle Denise Boisvert.

Fermiers Unis

L'assemblée annuelle des Fermiers Unis a eu lieu le 10 janvier. M. Keenan Harrison a donné un résumé des activités de l'année écoulée et du rapport financier. Furent nommés au comité de direction: M. Keenan Harrison, réélu président; M. Fred. Van Humbeck, vice-président; MM. Jacques Péloquin, Wilfrid Bouchard, Eugène Gingras, Alphonse Bouchard, Allan Ogg et Jim Shorton, directeurs. Mme Alphonse Bouchard fut élue présidente des dames; Mme Hubert Delaurier, directrice; Mme Fred. Van Humbeck reste secrétaire.

A l'assemblée des contribuables de l'école du village tenue le 13 janvier, M. Philippe Bouchard a été élu commissaire. Un vote de remerciements fut adressé à M. Léon Saquet, sortant de charge, commissaire de notre école durant 18 ans.

M. Joseph Deroche est notre nouveau syndic. Avec nos félicitations à M. Deroche, nous désirons exprimer de sincères remerciements aux deux syndics sortant de charge, MM. René Bouchard et Alphonse Verley.

Baptême

Le 15 janvier: Marc-Justin-Joseph, fils de Simon Létain et de Pauline Laurier. Parrain et marraine, M. et Mme John Martin, remplacés par le frère et la soeur du nouveau-né, Daniel et Jeannette Létain.

Gouret

Au gouret, Laurier a connu deux beaux succès. Nos "Tum-Tums" sont sortis victorieux à McCreary par un pointage de 7 à 1, et nos grands ont gagné à Ste-Rose, par le même pointage.

Ste-Rose du Lac

Le lundi 17 janvier, un nouveau sous-conseil des Chevaliers de Colomb, le Conseil de Dauphin, fut formé à Ste-Rose du Lac. A cette occasion, une réunion spéciale fut convoquée à Ste-Rose. Une délégation du Conseil de Dauphin assistait à cette réunion, dans le but de faire les arrangements nécessaires pour former le nouveau sous-conseil.

Les officiers suivants furent élus: Chevalier président, J.-C. Maillard; Chevalier vice-président, G. Adam; secrétaire, J. Delveaux; trésorier, D. Bourgeois; garde, W. E. Mason. Le R. P. I. Desautels, O.M.I., fut nommé chapelain.

La première activité du nouveau sous-conseil sera un déjeuner-communion le dimanche 6 février. Une grand-messe spéciale sera célébrée par le chapelain, le R. P. Desautels, à 8 h. On compte sur la présence des membres de Dauphin pour cette occasion toute spéciale.

La hiérarchie est établie en Birmanie et en Rhodésie du Sud

CITE DU VATICAN — S. S. le pape Pie XII vient d'établir la hiérarchie épiscopale dans deux pays jusqu'ici missionnaires: la Birmanie, en Indochine, et la Rhodésie, en Afrique méridionale.

Il a en effet érigé en Birmanie les provinces ecclésiastiques de Rangoon (capitale du pays) et de Mandaley. Il a en même temps érigé le diocèse de Bassein, suffragant de Rangoon.

En Rhodésie du Sud, le Saint-Père a érigé la province ecclésiastique de Salisbury (capitale du pays).

Il y avait auparavant 4 vicariats apostoliques et 2 préfectures en Birmanie et 9 vicariats apostoliques en Rhodésie. La Birmanie compte 130,832 catholiques, desservis par 77 prêtres indigènes et 148 missionnaires étrangers. En Rhodésie, il y a 79,400 catholiques, avec 3 prêtres indigènes et 111 prêtres étrangers.

Par ailleurs, le pape a élevé au rang de diocèse la préfecture apostolique d'Ogoja, au Nigeria, Afrique occidentale anglaise.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 25 janvier	Grunthal	Résidence de Mme John Dyck	1.30—3.00 p.m.
Mer. 26 janvier	Steinbach	Local de l'Unité	1.30—3.30 p.m.
Jeu. 27 janvier	St-Malo	Résidence de Mme Y. Arpin	1.30—3.00 p.m.
Ven. 28 janvier	Ste-Agathe	Résidence de Mme A. Beaudoin	1.30—3.00 p.m.

Présences au Congrès des Commissaires d'écoles

(Le 17 janvier)

Aubigny: Provencher — L.-F. Palud, James Ritchot.

Bruxelles: Ste-Marie — Jos. Doyon, J.-L. Hacault.

Elie: Elie — Emile Desilets, Noël Girard.

Fannystelle: Fannystelle — Avila Aquin.

Fisher Branch: Laval — Eusèbe Meilleur.

Haywood: Dandurand — Jean Dheilly.

Ile-de-Chênes: Coquart — Honoré Brûlé, Pierre Leclair; Ile-de-Chênes — Omer Fontaine.

Letellier: Inverness — A. Gallant.

Lorette: Centre — F. Grossman, A. Dansereau; Ouest — A. Gauthier; Est — Aimé Landry; St-Cuthbert — A.-Jos. Manaigre.

La Broquerie: St-Joachim — E. Gauthier, P.-L. Laramée, A. Fournier; St-Roch — J.-W. Verrier; St-Alexandre — Honoré Kirouac; St-Joseph — Hector Normandeau.

St-Boniface: St-Boniface — LL. EE. NN. SS. A. Béliveau et M. Baudoux, R. P. Belcourt, S.J., M. l'abbé H. Perron, M. l'abbé W. Szumski, R. F. Joseph Bruns, S.M., principal de l'école Provencher, R. P. Joseph Fortier, S.J., E. Lambert, H. d'Eschambault, B. Léveillé, Alfred-M. Monnin, Pierre Raimbault.

Ste-Claire: Walker — A. Lizotte.

St-Claude: St-Benoit — H. de Rocquigny; Parthenay — Pierre Gobin; St-Claude — Paul Martin.

Ste-Elisabeth: Ste-Elisabeth — Arthur Desaulniers; Lévis — Jos.-E. Lussier; St-Martin — Rosaire Dupuis.

St-Eustache: St-Eustache — Phil. Perron, Alph. Houde, C. Lachance; Baie St-Paul Est — Roland Allard; Baie St-Paul — Fernand Allard.

Ste-Geneviève: Dugas — Marcel Legal.

St-Georges: St-Georges — René Vincent.

St-Joseph: St-Joseph — Norbert Parent, Léon Marion; Taché — Ovide Sarrasin.

St-Jean-Baptiste: Youville — Georges Marion; du Lac — Louis Sabourin; Est — L.-A. Grégoire; St-Jean — Hermas Grégoire; Fillion — Armand Sabourin.

St-Léon: St-Léon — M. l'abbé Simon Nivon, curé, René Dion; Théobald — A. Vandekerchove.

St-Labre: Garnier — H. Grenier.

La Salle: St-Hyacinthe — Gaston Rochon.

Laurier: Champlain — Jacques Péloquin; Pennarum — F. Maguet; Laurier — Fred Van Humbeck.

Mariapolis: Mariapolis — A. Demont.

Notre-Dame de Lourdes: N.-D. de Lourdes — J. Deleurme, R. Bosc, H. Pantel, Charles Sala; Cardinal — Marcel Brisson; Montcalm — Albert Fouasse.

Oak Lake: Hesslewood — J.-A. Vachon, W. Masson.

Otterburne: Otterburne — Ed. Gobeil.

Précieux-Sang: R. P. A. Lemoine, O.M.I., Mme M.-A. Lemaire, Mlle Denise Le Gourrierec, Gérard Boulet.

Somerset: Richard — A. Nadeau, Aimé Rheault.

Stead: N.-D. de Fatima — R. P. J. de Rocquigny, O.M.I.

Ste-Agathe: Union Point — Albert Nolette.

Ste-Amélie: St-Vincent de Paul — A. Archambault.

Ste-Anne des Chênes: Calédonia — Paul St-Vincent.

St-Malo: Iberville — Jos. Hébert, Isidore Forest, Alph. Bourgeois; St-Isidore — Désiré Racine.

St-Norbert: St-Norbert — M. l'abbé U.-R. Forest, curé, Maurice Cloutier.

St-Pierre-Jolys: Village — Léon Gagné, Gérard Roy; Ste-Geneviève — Hubert Labelle; Carey — Léo Hébert.

Ste-Rose du Lac: Ste-Rose du Lac — A. Pineau.

Vassar: Vassar — A.-J. Beaudry.

Winnipeg: R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**.

St-Eugène: M. l'abbé Rodolphe Bélanger, curé.

Lutte continuelle pour le droit des parents en matière scolaire

OSNABRUCK — La lutte pour le droit des parents en matière scolaire se poursuivra en Basse-Saxe, durant 1955, déclare le journal diocésain d'Osnabruck.

Comme le gouvernement et la majorité parlementaire veulent la lutte, les parents sont décidés à tenir bon jusqu'à ce que "leur but, la pleine reconnaissance du droit des parents, soit atteint".

Les parents catholiques tiendront le coup, comme jadis durant la Kulturkampf.

Décès, à Prince-Albert, de Mme O. Baribeau, de Duck Lake

DUCK LAKE — Mme Ovila Baribeau, née Lucy Tremblay, est décédée à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert le 30 décembre dernier, à l'âge de 58 ans, après une longue maladie. Son service eut lieu à St-Louis, le 31 décembre. M. l'abbé L. Leclerc, curé, officiait. Les porteurs furent: MM. André et Jules St-Arnaud, Alphonse Vallée, Albert et Ernest Bilodeau et Charles Baribeau.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent au service funèbre.

La maison funéraire MacKenzie était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil son époux; 2 fils, Benoit et Alexandre, ce dernier de notre paroisse, gérant du garage Modern Repairs; 4 filles, Melva (Mme J. J. Handfield), de Moose Jaw, Béatrice (Mme F. Handfield), de Peace River, Alta, Florence (Mme Lionel Phaneuf), de Hoey, et Mlle Rita, de Moose Jaw. Elle laisse aussi 2 soeurs et 4 frères. Un de ses fils, Clément, est décédé en 1944.

Remerciements

La famille désire exprimer sa gratitude envers tous ceux qui ont offert des sympathies et condoléances ainsi que des prières à l'occasion de ce deuil.

M. Alex. Baribeau remercie particulièrement le Conseil de notre village de Duck Lake pour avoir fait chanter une messe pour le repos de l'âme de sa mère.

Récital

Mlle S. Carlson, pianiste de renom de Prince-Albert, a eu l'amabilité de nous donner un concert dans la salle de réception du pensionnat, le dimanche 16 janvier. Ce concert fut fort apprécié de tous.

Nous remercions sincèrement Mlle Carlson d'être venue nous faire entendre plusieurs morceaux de son répertoire, et nous lui souhaitons un brillant avenir.

Mlle Carlson est arrivée récemment de Paris où elle est allée parfaire ses études de piano.

Ligue "Fish and Game"

Le mercredi 12 janvier, il y eut un souper servi en notre salle paroissiale par nos dames de l'Autel pour les membres de la ligue "Fish & Game" du grand district de Duck Lake. Il y eut plus de 150 convives. Plusieurs de nos dames, nos Guides, nos Enfants de Marie et nos jeunes gens prêtèrent leur concours pour le service des tables. Mme M. Forestier et Mlle Lorraine Tournier étaient en charge du programme musical durant le souper. Un sincère merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ce souper.

A la réunion de tous les délégués de la Ligue "Fish & Game" qui eut lieu dans l'après-midi du 12 janvier, M. Harold Read, surintendant du département provincial de la chasse, fit rapport de 10 délits commis par d'audacieux chasseurs nocturnes. Aussi une résolution fut passée à l'effet que les chasseurs nocturnes perdraient tous leurs privilèges de chasser pour une période de 5 ans. Une deuxième résolution fut approuvée concernant la permission de chasser la biche, le chevreuil et l'orignal simultanément à la même époque. Enfin, une troisième résolution porta sur les imprudences graves de chasseurs qui causent des dommages aux récoltes, aux animaux de fermes et autres préjudices aux propriétaires de fermes.

M. W. A. Urton, de Duck Lake, fut réélu président de la section locale pour un neuvième terme, tandis que M. E.-C. Pourbaix, gérant de la Banque de Montreal à Domremy, fut élu vice-président, et M. Fred Anderson, secrétaire.

Çà et là

Nos jeunes se sont remis au travail de classe et du catéchisme du "Croisé Catholique" imprimé au Centre Catholique de Prince-Albert.

Etaient en visite parmi nous: M. Ferdinand Pelletier et son fils, Henri; M. Henri Dubé, de Yellowknife, T.N.-O., chez sa mère, Mme Joseph Turgeon; M. et Mme Joseph Vigeant et Amédée Leblanc, de Bellesite, Man., chez M. et Mme Désiré Forseille.

Mme Fortuné Forseille est allée visiter ses enfants et parents en Colombie Britannique. M. Paul Forseille, son neveu, l'accompagnait.

MM. Alphonse et Eugène Forseille sont partis faire un séjour à Bellesite, Man.

Mlle Irène Lemauviel est de retour de Vancouver où elle a rendu visite à sa soeur, Mme Henri Barré.

Mlle Lorraine Tournier a passé plusieurs jours en visite chez son amie, Suzanne Papen, à Melfort.

Les tournois annuels de "curling" auront lieu bientôt.

Quill Lake

A l'occasion de l'anniversaire de mariage de M. et Mme Félix Coppens, un souper-surprise fut organisé par leurs enfants, qui leur présentèrent aussi une jolie lampe de table. L'état de santé de Mme Félix Coppens s'améliore tranquillement.

Mme Lionel Coppens a passé presque trois semaines chez ses parents, pendant que le petit Gérard était retenu à l'hôpital de Régina pour une légère opération. Il est très bien maintenant.

M. et Mme Jules Kaye sont partis dans l'Ontario. Ils passeront plusieurs mois à visiter leur fille, Camille, leur fils, René, et autres.

Mme Ben Freeman est revenue chez elle, après avoir passé plusieurs mois à l'hôpital St-Paul.

Lac Pelletier

Mme Jos. Monette a été transportée à l'hôpital de Gravelbourg. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Marcelle Monette est retournée au couvent de Laflèche après les vacances.

M. Paul Rémillard, de Ponteix, a passé quelques jours chez ses fille et gendre.

M. Georges Pellerin est allé visiter ses oncle et tante à St-Paul, Alta.

Mme Louis Laverdière alla reconduire Gérald à Coderre, où il va à l'école.

M. Arthur Alary a passé la semaine à Swift Current, pour traitements.

Mlle Cécilia Rediger a passé quelques jours à l'hôpital de Ponteix, puis fut transportée à Moose Jaw pour examens médicaux. Mme Paul Alary profita de l'occasion pour aller visiter son père et sa mère.

Mlle Alice Laverdière, de Swift Current, est venue passer quelques jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Laverdière.

Debden

Va-et-vient

Le mardi 28 décembre, M. l'abbé A. Coursol, le R. P. J.-P. Campagna, O.M.I., Mlle Béatrice Roussel et M. et Mme Joseph Roussel, d'Albertville, étaient de passage au presbytère.

Vinrent en visite à Debden, dernièrement: M. Maurice Cyr, Mlles Gabrielle Savard, Laurianne Doré et Marie Blain, de North Battleford; Mme Hudon (Mariette Durette), de Zenon Park; M. Léon Parent, Mme Alex. Bujold (Antoinette Lajeunesse), M. Charles Blain, M. et Mme Bernard Lukan et Mlle Hélène Laltres; M. l'abbé Gérald Pouliot, séminariste de St-Boniface; le R. P. Laurent Houde, O.M.I., de l'école indienne de Duck Lake; MM. Roland et Raymond Lepage et Adolphe Duquette, du collège Notre-Dame de Prince-Albert; MM. Laurent Lajeunesse et Edgar Houde, du collège St-Jean d'Edmonton; Mlles Mariette Bilodeau, Murielle Couture, Dolorès Cyr et Eugénie Duret, du couvent de Spiritwood; Mlles Clémentine et Edouardine Dumais, du couvent de Marcelin; Mlle Anita Bélair, du couvent de St-Louis.

M. Raymond Beaulieu, instituteur à l'école d'Eldred, a passé les vacances chez ses parents, M. et Mme Pamphile Bujold.

Nos malades

Sont hospitalisés: MM. Eugène Delisle, Charles Cyr, Alfred Dumais et Marcel Lajeunesse. A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

Baptêmes

Le 21 septembre: Diane-Denise-Marie, fille de Louis Jean et de Noëlla Leclerc, née le 14 septembre. Parrain et marraine, Paul-Henri et Odile Jean, frère et soeur de l'enfant.

Le 14 novembre: Marie-Anne-Kathleen, fille de Patrice Lajeunesse et de Denise Ruel, née le 1er novembre. Parrain et marraine, Herman Beaulac et Lina Lajeunesse.

Le 6 décembre: Denis-Paul-Joseph, fils de Georges Chalifour et d'Aline L'Heureux, né le 30 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Stanley Franks.

Le 16 décembre: Thomas-Arthur-Allen, fils d'Arthur Porter et de Mildred Frappier, né le 24 octobre. Parrain et marraine, M. Roger Desjardins et Mlle Dorothy Porter, beau-frère et soeur de l'enfant.

Messe de minuit

Comme le R. P. S. Roy, O.P., vint prêter main-forte à M. le curé, la messe de minuit fut chantée avec diacre et sous-diacre. M. le curé officiait, assisté du R. P. S. Roy, O.P., et de M. l'abbé Gérald Pouliot. Le chant fut très bien réussi. Aussi nous félicitons la chorale, ainsi que notre organiste.



Un timbre usagé ne vaut pas grand-chose, mais multiplié par des millions et confié aux soins des procureurs des missions, il fournit des revenus importants aux oeuvres missionnaires partout dans le monde. Ici, on voit une soeur missionnaire de la congrégation des Maristes, à Framingham, Massachusetts, faire joyeusement le triage d'un envoi de timbres que l'on placera dans des albums pour être mis en vente sur le marché.

Mlle Simonne Gauthier, de Ponteix, est décédée à Régina le 2 janvier

PONTEIX — Le 30 décembre, on transportait par avion Mlle Simonne Gauthier, de cette paroisse, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Son père et sa mère se sont rendus près d'elle en automobile. Le 2 janvier, Mlle Gauthier rendait son âme à Dieu. Ses funérailles ont eu lieu à Ponteix le 5 janvier. Une foule nombreuse est venue rendre un hommage émouvant à la famille éprouvée. M. l'abbé M. Ruest chanta le service.

Les porteurs furent les cousins de la défunte: MM. Alfred et Marcel Gauthier, Armand, Lionel et Léo Legault, et Gérard Bonneville. Son oncle maternel, M. René Legault, portait la croix.

Mlle Gauthier laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Albert Gauthier, 8 frères et 7 soeurs: Maurice, de Val Marie, René, de Vancouver, Phillias, de Natal, C.B., Roland, Arthur, Henri, Emile et Armand, de Ponteix; Mme J. Scantland, de Morinville, Alta, Mme Aimé Auger, de Gravelbourg, Mme René Van Helleputt, de Montmartre, Mme Adrien Boire, de Gravelbourg, Mme H.-P. Liboiron, de Ponteix, et Mlles Alice et Gertrude, de Ponteix. Un frère et une soeur, René et Mme J. Scantland, n'ont pu venir aux funérailles.

Çà et là

M. le Dr et Mme Joseph Strohhofer, de Sorel, P.Q., sont arrivés à Ponteix le 7 janvier pour y établir leur demeure. Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir ici le docteur Strohhofer et souhaitons la plus cordiale bienvenue aux nouveaux arrivés.

M. et Mme Marcel Tremblay et leurs 3 enfants, et M. Jean-Guy Tremblay, de Courval, ont visité Mgr Louis Lussier et Mme M. Côté, grand-mère de Mme M. Tremblay.

Mme Arthur Thibault, de Moose Jaw, a visité son fils, Alfred.

M. et Mme Gaston Carignan, de Fife Lake, étaient de passage chez M. et Mme Edouard Carignan, sr.

M. Albert et Mlle Yolande Lorenzino, de Swift Current, visitèrent leurs parents, M. et Mme Joseph Lorenzino.

M. et Mme Arthur Duff, de Crane Valley, et leurs 22 enfants, ont visité Mme M. Côté, tante de M. Duff.

M. et Mme Victor Godin et M. Achille Piché, de Gravelbourg, étaient de passage chez M. et Mme Philippe Therrien.

Belle réunion de la famille de Mme Alice Blouin, de Delmas

DELMAS — A l'occasion du Jour de l'An, Mme Alice Blouin recevait ses enfants à une réunion de famille. Outre ses 4 enfants déjà à Delmas, Mme Emile Schiller (Germaine), Mme Emile Michaud (Annette), Mme Germain Audette (Marie-Rose) et M. Louis Blouin, étaient présents: Mme R. James (Lucienne), de Victoria, C.B., M. Raymond Blouin, de Sioux, C.B., M. Ernest Blouin, de Vancouver, C.B., M. et Mme Albert Blouin, de Girouxville, Alta, M. et Mme Edouard Blouin, de Vulcan, Alta, M. Robert Blouin, de Codesa, Alta, et M. et Mme Richard Rémillard (Marguerite), de Moose Jaw.

Quatre générations étaient présentes: Mme Alice Blouin, Mme Emile Schiller, Mme Maurice Prince et M. Paul Prince.

Le souper du 1er janvier eut lieu chez M. et Mme Emile Schiller. La veillée se passa gaiement à se rappeler des souvenirs d'autrefois. Un des heureux événements de la visite fut la réunion à la maison paternelle, maintenant la propriété de M. Louis Blouin.

Durant la veillée, la chanson "Mother", dédiée à Mme A. Blouin, fut chantée par Mme Edouard Blouin.

Mme Alice Blouin est à Delmas depuis un grand nombre d'années. Tous les paroissiens se réjouissent du bonheur de cette pionnière qui est grandement estimée dans la paroisse.

Çà et là

M. et Mme Albert Côté et famille passèrent les fêtes à Delmas.

Les religieuses de la Providence du couvent de North Battleford étaient de passage chez nos religieuses de l'Assomption.

Le 26 décembre eut lieu chez M. et Mme Laval Ayotte un souper avant le départ de M. et Mme Lloyd Beckman (Pierrette Ayotte) et leur fils, Richard, pour la Nouvelle-Zélande.

M. et Mme Hector Lessard, ainsi que M. Guy Ayotte, sont actuellement à Vancouver, C.B.

Félicitations à M. et Mme Joseph Audette à l'occasion de la naissance d'un fils.

M. Eloi et Mlle Madeleine Ayotte passèrent quelques jours à St-Paul et Edmonton.

M. et Mme René Blais et famille sont maintenant établis dans leur nouvelle demeure qui est située près de la grande route.

Nos malades

Les enfants de Mme Jos. Lacoursière furent appelés à son chevet, car elle est dangereusement malade.

Mme Georges Blais a passé quelques jours à l'hôpital.

Banquet

Le jeudi 6 janvier, le R. P. J. Bidault, O.M.I., offrit un délicieux banquet aux membres du choeur de chant et aux syndics de l'église. Ceux-ci ont certainement joui d'une belle et amusante veillée.

Radville

Le mardi 11 janvier, dans l'auditorium de l'église, eut lieu l'assemblée annuelle du club de l'A.C.F.C. Furent élus pour l'année 1955: président, M. Antoine Perio; vice-président, M. Victor Bourassa, fils; secrétaire-trésorier, M. l'abbé R. Beaudry; directeurs, Mmes Alonzo et Louis Martin, Mlles Diana Boucher et Claire Fradette et MM. Albert Tremblay et Marcel Fradette.

* * *

M. l'abbé Roger Ducharme était de passage à Radville, du 10 au 13 janvier, et après avoir visité les classes au couvent, il a constaté un grand progrès dans l'étude du français. C'est encore comme il nous l'a souvent dit: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

Saint-Hubert

Dames de l'Autel

La réunion des Dames de l'Autel eut lieu le 12 janvier, chez Mme P. Jordens. 8 membres étaient présents. L'on décida de tenir deux parties de cartes: l'une le 21 janvier, à la salle paroissiale, et l'autre "par téléphone" dans des maisons privées, le 28 janvier. Le prix d'assistance, donné par Mme R. Praud, fut gagné par Mme E. Gatin. Un goûter suivit.

La prochaine réunion se tiendra le 9 février; l'endroit en sera annoncé plus tard.

Corvée

Le 11 janvier, un groupe de 6 Chevaliers de Colomb, MM. Georges Brûlé, Joseph Dartige, Albert Gatin, Sylvain Dumonceaux, Alfred Flick et Albert Beaujot, ont fait une corvée de bois chez M. et Mme Gabriel Decelles. Cette corvée consistait à abattre, scier et apporter le bois chez M. Decelles. L'on se souvient que ce dernier eut une jambe fracturée l'automne dernier et était incapable de faire ce travail. Il fut grandement surpris et ému du geste de ses frères-chevaliers et il les remercia bien sincèrement.

En convalescence

Furent hospitalisés à Whitewood, pour quelques jours: le jeune Jean-Paul Istace, pour une bronchite, et le jeune Danny Jordens, pour une fracture à la main. Tous deux sont en bonne voie de rétablissement.

* * *

Le 8 janvier, le doyen de la paroisse, M. François Jordens, célébrait son 92ème anniversaire de naissance. Quelques-uns de ses enfants et petits-enfants lui rendirent visite ce soir-là pour lui présenter leurs voeux et un beau gâteau de fête.

Le R. P. A. Granger, F.M.I., est parti pour quelque temps à Edmonton, rendre visite à ses soeurs et à leurs familles.

Partie de cartes organisée par les Dames de l'Autel, à Régina

REGINA — Le dimanche 9 janvier, les dames de l'Autel, sous la présidence de Mme Raoul Langlois, donnèrent une partie de cartes qui fut le rendez-vous pour plusieurs. M. Roch Poissant agissait comme maître de cérémonies.

La soirée débuta par le jeu des cartes, suivi d'un programme récréatif auquel plusieurs prirent une part active. Le chant fut exécuté par MM. Yvon Hains, Yvon Vanasse, Félix Quevillon et Robert Pellerin. Des solos de violon exécutés par M. Adélard Béchard furent aussi très appréciés.

Les gagnants à la partie de cartes furent comme suit: bridge — dames, Mme Ernest Gatin (1er prix), Mme Wilfrid Perras (prix de consolation); hommes, MM. Richard Barré (1er prix), Félix Quevillon (prix de consolation); whist — dames, Mme Adélard Béchard (1er prix), Mme LeNabat (prix de consolation); hommes, MM. Adélard Béchard (1er prix), André Poirier (prix de consolation).

Dimanche prochain aura lieu la deuxième partie de cartes pour l'année 1955. Les dames sont à préparer un programme récréatif qui comprendra une pièce dramatique. Venez donc en grand nombre; cette soirée promet d'être très intéressante.

Messe de minuit

Le R. P. Sylvestre, O.F.M., célébra la messe de minuit de Noël et donna le sermon de circonstance. La chorale, sous la direction de M. Armand Monette, maître chantre, exécuta une très belle messe, ainsi que des cantiques en parties. Une très grande foule assistait à cette messe de minuit.

* * *

Le R. P. Régnier Chabot, O.F.M., assistant du R. P. Curé, s'absenta pendant quelque temps pour aller prêter main-forte au curé de la paroisse de Montmartre.

Lisieux

Funérailles

Mgr R. Lussier a officié au service funèbre de Mme Austin, sr, de Rockglen.

Çà et là

Etaient de passage à l'occasion des fêtes: Mlles Gérardine et Estelle Préfontaine, chez leurs parents: Mme Léda Préfontaine, chez ses enfants; des parents, de Windthorst, chez M. et Mme W. Gibbs; M. et Mme Marcel Brûlé et famille, Mme Laura Brûlé, MM. et Mmes Robert Lebire et Eugène Babuik, chez M. et Mme Arthur Chrétien; M. et Mme Léo Delorme, de St-Victor, chez M. et Mme Paul Lamontagne; Mlle Lilliane Lamontagne, chez ses parents; et M. et Mme George Marcinko, de Fir Mountain, chez leurs parents, M. et Mme Georges Préfontaine.

Mlle E. Préfontaine, g.-m.g., est allée rejoindre sa soeur, Mme Gordon Ross, à Calgary, Alta.

M. Léonard Gingras, de retour de la Corée, est actuellement en promenade chez ses parents, à Venice, Alta. Son épouse et sa petite fille, Adèle, l'accompagnent.

M. et Mme Albert Emond se sont rendus en auto à Coderre, à Noël; M. et Mme Gaucher, de Coderre, sont venus les visiter le Jour de l'An.

Mlle Michelle Préfontaine est patiente à l'hôpital de Moose Jaw où elle doit subir une opération aux yeux.

M. et Mme Cléophas Chrétien ont visité Mme Caillier, de Val Marie.

M. Joseph Chrétien a fait un court séjour à l'hôpital d'Assiniboia.

Une soirée récréative a été organisée par MM. Georges Sabourin et Emilien Préfontaine à l'occasion du mariage Stasica-Noborowski. Une bourse fut présentée aux nouveaux époux dont le mariage fut béni par Mgr P. Lussier. Mme Albert Emond touchait l'orgue et les jeunes filles de l'école supérieure firent les frais du chant.

Mlle Emélina Beauregard remplaça au bureau de poste de Scout Lake M. et Mme Armand Fafard, qui visitèrent leurs enfants à Winnipeg, pendant les fêtes.

M. et Mme Arthur Chrétien et Mme Laura Brûlé sont allés à Moose Jaw en auto pour y passer le Jour de l'An.

Au retour de son voyage à Toronto, Sudbury et Montréal, Mme Wazchuzk s'arrêta visiter ses amis à Lisieux.

M. Amédée Faucher est hospitalisé à Gravelbourg.

Félicitations à Mlles Pauline Sabourin et Cordélia Bouvier, qui se sont fiancées à Noël.

M. et Mme Albert Emond recevaient à un souper le 6 janvier.

Des repas de famille furent servis chez M. et Mme Alfred Lamontagne, le Jour de l'An; tous leurs enfants y étaient, ainsi que M. et Mme Jean Demontigny, de Vantage, Sask.; chez MM. et Mmes Omer, Emilien et Philippe Préfontaine et Gustave Tessier.

M. Marcel Brûlé a ramené de Moose Jaw M. G.-A. Brûlé, sa fille, Aurore, et M. Bertrand Dufour, qui revenaient d'un voyage dans l'Est où ils visitèrent des parents à Montréal, Amqui et Causapscal.

M. et Mme Cléophas Chrétien ont passé quelques jours à Willow-Bunch, récemment.

Mme Melvina Rondeau est partie assister aux noces de son garçon, Sylvio, à Trenton, Ont.

Les enfants de M. Paul Lamontagne demeurent au village pour les mois d'hiver, afin de pouvoir fréquenter l'école.

Mlle Emélina Beauregard et Mme Pierre Beauregard ont donné leur repas du Jour de l'An chez Mme Louis Beauregard, de St-Victor.

M. et Mme Gordon Ross sont allés à Noël visiter leurs parents à Calgary.

Une nouvelle entreprise de forage de puits d'huile est installée chez M. William Ching, à 12 milles à l'ouest de Lisieux.

Une soirée sociale fut organisée par Mlle Esther Haytu, institutrice à l'école Kabud, le vendredi 7 janvier.

M. et Mme Robert Smith sont partis demeurer à Vancouver, C.B. M. Smith vendit ses animaux avant de quitter Lisieux.

Une soirée récréative fut organisée chez M. et Mme Paul Lamontagne, le lendemain de Noël, à l'occasion de la fête de Mme Lamontagne. Tous se sont bien amusés.

M. Léopold Bouvier est allé à Gravelbourg pour affaires.

Gouret

Le gouret est très populaire ici. Le dimanche 9 janvier, les Lisieux Midgets ont gagné une joute contre les Rockglen Rockets (7 à 2). Nombre d'enthousiastes de Lisieux se sont rendus.

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

Au revoir

Une fois de plus nous saluons, à son départ, un de nos employés. Il s'agit d'Ernest Pellerin, opérateur en chef jusqu'ici, qui part pour Radio-Canada, Winnipeg. De l'avis de tous, Ernest a été un opérateur exemplaire, à tous points de vue. On ne peut lui reprocher d'être arrivé en retard plus d'une fois!! Si l'on considère les heures d'ouverture et de fermeture, on peut dire qu'Ernest, comme Arthur d'ailleurs, aurait dû se sentir un peu éméché, parfois, à son lever à 6 h. ou 6 h. 15, tous les deux jours, après avoir fermé, la veille, à 10 h. 30 du soir!

Au point de vue opération, on peut bien accorder la médaille de "présence d'esprit" à Ernest. Si nos émissions sont bien réussies, c'est en grande partie grâce à lui, à ses "trucs" du métier, appris à force d'expérience. Si, après seulement deux ans et demi de radio, Ernest a pu se tailler une carrière à Radio-Canada, il mérite certes nos félicitations les plus chaleureuses! Bonne chance, Ernest, et ne nous oublie pas, surtout en fin de semaine; car Winnipeg n'est pas, tout compte fait, trop trop loin!

Retour

En fin de semaine, nous avions le grand plaisir de retrouver parmi nous M. Dumont Lepage, gérant et directeur des programmes. Après un mois passé dans la famille de sa fille, à Houston, Texas, où il s'est rendu en compagnie de son épouse et de ses autres enfants, M. Lepage reprend le dur travail qu'est le sien. M. Lepage nous assure qu'il a passé de merveilleuses vacances, mais qu'il est bien heureux de revenir "sous le joug". Nous lui souhaitons bon courage, à son retour, car on nous dit qu'il aura à affronter de nouveaux problèmes, intéressants mais graves!

Notre horaire

Nous vous prions, chers auditeurs, de remarquer les quelques changements à l'horaire de nos émissions pour cette semaine, et jusqu'à avis contraire. L'horaire de nos émissions, qui paraît ailleurs dans ce journal, est à peu près au complet; mais comme il nous est difficile de vous avertir par notre hebdomadaire de tous les changements de la dernière minute, nous vous prions d'être fidèlement à l'écoute du "Carnet mondain", à 1 h. 45, pour des changements éventuels à l'horaire de nos émissions.

Les dix succès

Neuf heures trente, le samedi soir, vous apporte "Les dix succès". Depuis samedi dernier, nous avons changé un peu de tactique et nous invitons nos auditeurs à être fidèlement à l'écoute, aujourd'hui et tous les samedis à venir, pour un nouveau genre de "Dix succès". En effet, "Les dix succès" ne sont plus nécessairement 10 succès de la chansonnette française, d'après compilation sur une base nationale, mais bien les dix succès de la semaine d'après les requêtes reçues de nos auditeurs, pour l'émission "Requêtes et refrains", au cours de la semaine écoulée. Nous vous encourageons donc à nous faire régulièrement vos requêtes; vous aurez peut-être ensuite le plaisir de les entendre parmi les dix succès!

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Une autre tranche du concours "Sunny Boy" est commencée depuis quelques semaines. Le programme est maintenant diffusé à 4 h. 15 de l'après-midi, chaque lundi, et nous espérons bien recevoir des lettres de partout, y compris Zenon Park, Nipawin et St-Front, car nous savons que vous nous entendez dans ces paroisses à 4 h. 15. Nous comptons sur vous. D'ailleurs, l'enjeu en vaut la peine: il s'agit d'une bicyclette à trois vitesses d'une valeur considérable. Plus vous aurez de lettres, plus vous aurez de chances de gagner lorsque le tirage se fera. Ne perdez pas vos coupons ou vos dessus de boîtes: envoyez-les dès maintenant avec la réponse à la question et vos noms et adresses, à "Concours Sunny Boy", Poste CFNS, Saskatoon. Nous attendons vos lettres!

Communiqués

Notre émission des communiqués est diffusée à 1 h. 40, tous les jours. Vous êtes invités à nous faire parvenir vos annonces au sujet des bazars et autres organisations paroissiales: nous les diffuserons avec les communiqués présentés par les taxis Yellow Cabs, tél. 8166. Plus vous nous enverrez de nouvelles locales, plus les communiqués seront intéressants. Bienvenue à tous, mais n'oubliez pas de signer vos textes!

Tante Colette

Tante Colette est de retour depuis 2 semaines et a repris son émission pour les tout petits. Nous supposons que nos jeunes auditeurs voudront lui écrire souvent pour lui demander leurs contes et leurs disques préférés. Tante Colette est si contente lorsqu'elle a beaucoup de lettres de ses petits auditeurs. Vous n'avez pas besoin d'en écrire long: juste quelques lignes et Tante Colette comprendra. Ecrivez souvent, mes petits amis.

"Blague à part"

Les émissions comiques sont plutôt rares à la radio canadienne. Il y en a une que nous désirons vous signaler, car elle sera pour vous un bon moment de détente durant la soirée du lundi. Il s'agit de "Blague à part", une émission réalisée par Guy Beaulne, qui ne fait rien à moitié. L'émission est en ondes à CFNS le lundi soir, à 8 h. 30. Blague à part, ça vaut la peine de l'écouter . . .

Avant de vous quitter, nous vous rappelons que nos commanditaires, les marchands, s'attendent à ce que vous leur disiez que vous avez entendu leur publicité sur nos ondes. Merci d'avance!

M. Léon Gaudet est décédé à St-Isidore de Bellevue

ST-ISIDORE DE BELLEVUE — Le mercredi 5 janvier eurent lieu les funérailles de M. Léon Gaudet, décédé subitement le lundi 3 janvier. M. l'abbé H. Robert, curé, chanta le service. M. l'abbé Roland Gaudet touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Lionel Gaudet, Paul Gareau, Florent Grenier et Jos. Beaudet. M. Jean Gaudet portait la croix.

M. Léon Gaudet laisse dans le deuil 5 garçons, Jacques, Raymond, Azarie, Irénée et Adalbert (le R. F. Symphorieu, des frères de St-Gabriel, à Montréal); 5 filles, Yvonne (Mme Lionel Gaudet), Julie (Mme Paul Gareau), Lorette (Mme Jos. Beaudet), Evangeline (Mme Florent Grenier) et Armelle; 44 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Lui survivent aussi: 4 frères, Lucien, Joseph, Jean et Adrien, et 3 soeurs, Mme Armand Gareau, Mlle Agnès et la Rév. Sr Marie-St-Nil, de la Présentation de Marie, à Duck Lake.

M. L. Gaudet était né le 4 mars 1885, à St-Jacques de l'Achigan. Ses parents vinrent s'établir dans la paroisse alors qu'il avait environ 9 ans. Plus tard, M. Gareau s'installa sur une ferme. En 1907 il épousa Mlle Clara Gareau, qui est décédée en 1945. A l'été 1954, il se bâtit une maison au village, où il demeurait depuis l'automne avec les trois plus jeunes de ses enfants.

Vonda

Nos étudiants vinrent passer les fêtes avec leurs parents. Mentionnons: Louis, Denis, Gérard et Albert Lepage, du collège de Gravelbourg; Conrad Bussière, Laurent et Maurice Détillieux, du collège de St-Boniface; Marcel Lepage, du collège de Prince-Albert, et Cécile Lepage, du couvent de Prince-Albert.

Etaient de passage à l'occasion des fêtes: M. Raymond Beaulieu, chez M et Mme D. Beaulieu; Mlle Gabrielle Détillieux, institutrice à Zenon Park, chez M. et Mme Victor Détillieux; M. et Mme André Bussière et famille, de Zenon Park, chez leurs nombreux parents; M. et Mme Ernest Perreault, de Prince-Albert, chez M. et Mme Philippe Bussière; MM. et Mmes Tony et Hervé Willett et B. Bush, ainsi que Mlles Irène et Lorraine Willett, chez M. et Mme Steve Willett; M. et Mme Steve Dornian, d'Imperial, chez M. et Mme Léon Bussière; Mlle Lucille Beaulieu, employée à Gravelbourg, chez M. et Mme D. Beaulieu; M. et Mme Fred Côté, du Dakota, et leur fille, Fernande, chez MM. et Mmes Félix Loiselle, D. Beaulieu et Rosaire Bussière; M. Lucien et Mlle Alice Bussière; M. Aimé Turgeon, de Laventure, chez MM. et Mmes Rosaire Bussière et Félix Loiselle; M. et Mme Boutin et leur fille, Marie-Anna, chez M. et Mme Léon Bussière.

M. et Mme P. Bussière et leurs enfants sont allés passer le Jour de l'An chez M. et Mme E. Perreault, de Prince-Albert.

MM. et Mmes Emile Bussière et Ernest Beaulieu passèrent la Noël chez M. et Mme André Bussière, de Zenon Park.

Noces d'argent

Le dimanche 26 décembre, une soirée-surprise eut lieu chez M. et Mme Fernand Denis, à l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Edgar Détillieux. On offrit aux jubilaires un joli cendrier, une bouilloire électrique et un joli édredon. Un succulent goûter termina cette agréable soirée.

Marcelin

Mme E.-A. Labrosse, de Calgary, M. et Mme Ernest Côté, d'Edmonton, et M. Armand Dagenais, de Cranbrook, C.B., sont venus rendre visite à leur mère, Mme Emile Dagenais, qui est dangereusement malade.

M. Paul Hamel, de Spirit River, Alta, est venu passer les fêtes chez ses parents, M. et Mme Ernest Hamel.

M. et Mme J.-A. Vinet et famille sont allés à Saskatoon à l'occasion du mariage de leur fille, Yvonne, le lundi 10 janvier.

Le mardi 4 janvier, à l'assemblée du conseil du village, M. Emmanuel Goueffic fut élu maire. Les autres conseillers sont MM. François Conan et Paul Philibert. M. Alex. Lagimodière demeure secrétaire.

Un garçon est né à M. et Mme Edouard King.

M. Regis Desjardins a fini sa période de service dans l'armée, après avoir servi en Corée.

M. Philippe Desjardins, de Duck Lake, est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Adéodat Desjardins.

M. et Mme Rosaire Bourgeault ont eu la visite de leur fils, André, d'Edmonton.

Assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques, présidée par Mme Diemert, présidente générale, et Mme Hector Demers, secrétaire, eut lieu en l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, le mardi 11 janvier, à 8 h. Mgr J.-A. Boucher, P.D., directeur de la Ligue, adressa la parole.

Les six différentes branches donnèrent un rapport de leurs activités.

Les membres aideront le Centre Catholique à payer les dépenses pour les cours de religion à la radio.

D'autres sujets à l'étude furent discutés. Le goûter fut servi par la Branche Centrale.

Section française

La réunion mensuelle de la section française de la Ligue des Femmes Catholiques fut tenue en l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, le mercredi 12 janvier, à 2 h. p.m. Mme Aristide de Guillet, présidente, récita la prière de la Ligue, et la secrétaire lut les minutes, qui furent approuvées. Mgr J.-A. Boucher adressa des paroles d'encouragement aux membres présents.

Les membres reçurent la communion en groupe le 1er dimanche du mois, aux messes de 8 h. et de 9 h. 15, et firent aussi leur heure d'adoration le 1er vendredi du mois, de 11 h. a.m. à 1 h. p.m., comme d'habitude.

Les membres aideront au Centre Catholique et à la Croix-Rouge, pour la couture.

On decida d'organiser une partie de cartes et de bingo. Un don a été fait à l'Orphelinat, pour Noël, ainsi que pour des fleurs à la cathédrale pour Noël.

On termina l'assemblée par la prière et le chant "Mon Dieu, bénissez la nouvelle année". On procéda au tirage du jour, et le goûter fut servi.

Le Tiers-Ordre

Le 1er vendredi du mois de janvier, en l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, avait lieu la réunion mensuelle des membres du Tiers-Ordre Franciscain, association nouvellement fondée depuis novembre dernier par le R. P. Puech, O.F.M., et qui a l'entière approbation de S. Exc. Mgr Leo Blais, évêque de Prince-Albert. Son Excellence encouragea les membres et parla de l'Oeuvre des Vocations. Les membres aideront cette oeuvre.

Va-et-vient

Mlle Suzanne Jegard, de Toronto, était en visite chez ses soeur et beau-frère, Me J.-G. Crépeau et Mme Crepeau, pour les fêtes. Elle se rendit aussi chez son frère, M. J.-L. Jegard, à Edmonton.

Willow-Bunch

Le caporal Claude Duperreault est en promenade chez ses parents, M. et Mme Gaston Duperreault. Il sera stationné à Estevan.

Etaient de passage aux fêtes: MM. et Mmes Louis Martin, Albert Durand et leur fils et Pierre Fredette, tous de Radville, chez les familles Durand; Mme J. Gagnon, Edouard et Omer Lavallée, de Ponteix, chez M. et Mme Georges Lavallée et Mme Tougas (Edouard et Omer Lavallée se rendirent aussi à St-Victor visiter M. et Mme Rosario Lanoie); M. et Mme D. Langlois, de Calgary, chez leurs parents et amis (M. Ovila Lespérance les conduisit à Moose Jaw, M. Marcel Balaux les accompagnait); Mlle Yvette Sylvestre, technicienne en laboratoire à Winnipeg, chez ses parents (elle sera maintenant employée à Prince-Albert); Mlle Pauline Beaudin, de Portage-la-Prairie, chez sa demi-soeur, Mme Marcel Ingrand; M. et Mme Jos. Ball (Anita Rainville), de Horizon, chez leurs parents; M. Lionel Rainville, de Moose Jaw; M. et Mme Emile Rodrigue et leurs fils, de Weyburn, chez leurs parents et amis; M. et Mme P. Paulhus, de Bengough; M. et Mme René Fauchon et leur fils, de Ferland, chez leurs parents et amis; M. et Mme W. Houle, de Coronach, chez M. et Mme W. Benoit; Mlles Anna et Georgette Bonneau, gardes-malades à Winnipeg, chez leurs parents (Georgette sera maintenant employée à Saskatoon et Anna, à Moose Jaw).

Mme Jean-B. Giraudier, accompagnée de ses deux enfants, est revenue enchantée de sa promenade chez ses parents, à Maillardville, C.B.

M. Degagné, de Gravelbourg, était de passage à Willow-Bunch, dimanche dernier.

Mme Barr est allée passer les fêtes chez sa fille, Mme Poirier, de Régina.

M. J.-D. Drouin passa quelques semaines à Honolulu, chez sa fille, Mme Denise Rice.

M. et Mme J.-F. Bellefleur sont partis dernièrement pour Winnipeg où ils assisteront au mariage de M. Denis Lalonde et visiteront leurs enfants, M. et Mme Claude Maine.

Mlle Audrey Tucker, nièce de Mme J.-F. Bellefleur, de Detroit, est arrivée dernièrement par avion pour passer deux semaines ici. Elle s'est rendue à Assiniboia, visiter Mme Emile Letilly (Marion Bellefleur).

Mme Georges Drouin fut l'heureuse gagnante de la jolie poupée raflée le 24 décembre au magasin de M. W. Benoit.

M. Sylvio Sylvestre a gagné un appareil de télévision lors d'une rafle à l'église Ste-Cécile de Régina.

Le dimanche 9 janvier eut lieu la communion générale des Chevaliers de Colomb, accompagnés de leurs fils. Après la messe durant laquelle des cantiques furent chantés par les Chevaliers, un délicieux déjeuner fut servi en leur salle. Un grand nombre y prirent part. Le R. F. Justinien, F.E.C., donna une conférence très pratique et intéressante.

Frenchville

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion des Fêtes: Laurette et Céline Lavallée, Florence, Laurianne et Gabriel Ruest, du couvent de Val Marie, Louis Laverdière, du Jardin de l'Enfance; MM. et Mmes Paul Vermette, Paul Ducharme, Lucien Beaudoing et Roger Hamel, chez M. et Mme W. Hamel; M. l'abbé Marcellin Ruest et sa soeur, Alice, garde-malade à Ponteix; MM. et Mmes Oscar Côté et Pierre Fourny, de Cadillac et Swift Current, chez M. E. Fourny; M. et Mme René Nadeau, de Val Marie, chez M. L. Ruest.

MM. Antonio Poirier et Daniel Ruest se sont rendus, en compagnie de M. l'abbé L. Poulin, à St-Paul, Alta, pour assister aux funérailles de M. l'abbé A. Quirion.

Partie de cartes

La partie de cartes du dimanche 9 janvier a été un succès, comme les précédentes avant Noël. Toutes les tartes se sont vendues et les recettes furent de près de $140.00.

La prochaine soirée aura lieu le dimanche 23 janvier. Il y aura vente de paniers et gâteaux.

Bienvenue à tous.

Parties de cartes organisées à Ferland

FERLAND — La première partie de cartes de l'année eut lieu dimanche dernier, 16 janvier, dans la salle des Chevaliers de Colomb. Un groupe de six dames ayant comme présidente générale Mme René Fauchon, et comme secrétaire, Mme Valmore Couture, l'organisa au profit de l'église.

Le premier prix des dames fut gagné par Mme Pauline Massé; celui des messieurs, par M. Sylvio Clermont. Le prix de consolation alla à M. Noé Chabot.

Un magnifique gâteau tiré au sort fut gagné par M. Roland Fauchon.

La salle était remplie et la soirée fut un réel succès. Merci aux organisatrices et à tous les paroissiens et visiteurs.

La 2ème partie de cartes aura lieu le dimanche 30 janvier et sera organisée par un second groupe de dames. Bienvenue à tous!

Va-et-vient

M. et Mme Edouard Clermont, de Laflèche, étaient en visite chez M. et Mme Victor Clermont.

Mlle Guy, de Lac Pelletier, passe l'hiver chez Mme L. Lacasse.

M. Edmond Chabot est allé passer quelques semaines chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Raymond Chabot.

Mlle Gertrude Chabot est allée enseigner à Hilda, Alta.

M. et Mme René Couture sont allés aux noces de leur soeur, Marcelle, à Moose Jaw, la semaine dernière.

M. Roger Cyrenne, de Ponteix, visita M. et Mme Adrien Larose.

Nos malades

Mme Léandre Chabot est à l'hôpital de Gravelbourg, et M. Jack Havorka, à l'hôpital de Mankota.

Val Marie

Çà et là

Le jour des Rois, M. et Mme Olivier Pinel recevaient une trentaine d'invités: de Val Marie — M. et Mme Prosper Pinel et famille, MM. et Mmes Constant Wanlin, Laurent Dumont et leur fils, Théodore Facette et leurs enfants; de Ponteix — M. et Mme Eudore Desautels et leur garçon, Fernand; de Morse — M. et Mme Claude Bleau et leur fils, M. et Mme Albert Auger, Mlle Madeleine et M. Roger Demontigny; de Frenchville — M. et Mme Fernand Goddu et leur bébé; de Gull Lake — Mlle Yvette Wetterstrand. Tous jouirent d'une belle journée suivie d'une joyeuse soirée agrémentée de parties de cartes, quadrilles, etc. Le tout se termina par un délicieux goûter.

M. et Mme Fernand Nadeau ont passé les fêtes chez leurs parents d'Assiniboia et ont aussi rendu visite à leur curé, patient à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina.

M. et Mme René Bourlon sont partis en voyage de trois mois en Louisiane.

M. et Mme J.-B. Bleau étaient en promenade à Winnipeg, Ste-Anne et autres endroits, la semaine dernière.

M. et Mme Jules Pinel, de Moose Jaw, et leurs deux petites filles, Laurianne et Léona, visitèrent leur mère et grand-mère, Mme Euclide Dumont. Ils avaient en même temps conduit leur fille et soeur, Simonne, au couvent de Ponteix.



M. R. A. Mackie, gérant général des hôtels du Pacifique Canadien, vient d'annoncer la retraite prochaine, selon les règlements de pension de la compagnie, de **M. T. E. Chester** (à gauche), gérant de l'hôtel Empress de Victoria, C.B. **M. Cyril Chapman** le remplacera dans ces fonctions. (C.P.R.)

Mlle Lorraine Wilvers, autrefois de Bellegarde, épouse M. J. Lalonde

BELLEGARDE — Une cérémonie de mariage durant laquelle il y eut échange mutuel d'anneaux eut lieu, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le samedi 8 janvier, à 10 h. a.m., lorsque Mlle Lorraine Wilvers, fille de M. et Mme Jean Wilvers, de Fry's, Sask., unit sa destinée à celle de M. Denis-Jean Lalonde, fils de M. et Mme J.-D. Lalonde, de St-Victor, Sask. M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, officiait.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche de bengaline de Florence, avec taille Empire et jupe ample. Une calotte Juliet retenait son voile d'illusion de soie. Elle portait une orchidée mauve sur un livre de prières blanc.

Le couple d'honneur était Mlle Doreen Balcaen et M. Roger Lalonde. MM. Marcel Wilvers, frère de la mariée, et Gérald Lalonde, frère du marié, agissaient comme huissiers.

Mlle Denise George était soliste, accompagnée par Mme G. LaFlèche.

Un goûter, genre buffet, fut servi au Pembina Lodge.

M. et Mme Lalonde sont partis pour un voyage à Minneapolis. Ils résideront à Moose Jaw, Sask.

La mariée est une infirmière de l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, ayant gradué en 1954. Le marié gradua en sciences à l'Université d'Ottawa en 1950.

Partie de cartes

Le dimanche 9 janvier, nous avons eu la 2ème de nos parties de cartes. Ont remporté les plus hauts points aux cartes: MM. Arthur Nolin et Félix Sylvestre. Le prix d'entrée échoua à Mme Charlotte Sylvestre et le sac de sucre de 100 livres, à Mme Rosario Poirier. Les gagnants au bingo furent Mmes André George, Emilie George et Marie Chester, M. Albert Kenler, Mlles Irène Cop, Charlotte Sylvestre et Paula Martin.

Çà et là

Mlle Rose-Hélène Wolensky est partie passer quelques mois chez M. et Mme Jean Gaudet, à St-Boniface.

M. et Mme Gilbert Mahin ont reconduit leur fils, Raymond, à Wilcox où celui-ci continue ses études.

MM. André Bauche et Hervé George ont reconduit les collégiens de Gravelbourg à Régina.

MM. et Mmes Jean Wilvers, Cyrille Petit et Aimé Wilvers se sont rendus à Winnipeg, assister au mariage de Mlle Lorraine Wilvers.

M. Léonard Donais est parti à Minneapolis pour affaires.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Alphonse Tinant, patient à l'hôpital de Régina, et à Mme Marie Sylvestre, à l'hôpital de Redvers.

Prud'homme

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Masson, de South Makwa, et Mme Lemieux, de Paradise Hill, étaient en visite chez MM. et Mmes Ludger Painchaud et Henri Masson.

M. et Mme Emile Préfontaine étaient en visite à Montmartre pendant les fêtes, chez M. le Dr et Mme Lionel Préfontaine.

MM. et Mmes Gédéon Masson et A. Attrogge et Mlle Thérèse Masson étaient en visite chez M. et Mme François Normand.

M. et Mme Henri Marcotte, Rita et Roger sont allés à Prince-Albert pendant les fêtes.

M. et Mme J.-B. Grimard étaient en promenade à Léoville, dernièrement.

M. et Mme Paul Blondeau ont passé quelques jours chez M. et Mme Charles Hannotte.

Nous sommes heureux de revoir Mme Oneil Loiselle, qui a passé plusieurs semaines à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. Guy Masson est allé passer l'hiver à Montréal, chez ses nombreux parents.

M. et Mme Paul Poilièvre, de Léoville, étaient de passage chez MM. et Mmes Jos. Poilièvre et A. Jeanneau.

Mlle Marie Bandet, garde-malade à North Battleford, a passé les vacances chez ses parents.

M. et Mme André Lévesque étaient en vacances chez leurs nombreux parents.

M. et Mme W. Nobert ont passé les fêtes chez M. et Mme David Labelle.

MM. et Mmes Amédée Painchaud et Louis Muscholzi et Mme Edna Préfontaine, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme Ludger Painchaud.

MM. Paul André et Pierre Suzanne sont à Vancouver où ils se sont trouvé un emploi.

M. et Mme Fred Côté, du Dakota-Nord, étaient en visite chez M. et Mme Adrien Loiselle.

M. François Normand a assisté à la réunion des Caisses Populaires, à Prince-Albert, le 8 janvier.

M. et Mme René Lavoie, de l'Ile-à-la-Crosse, ont passé les fêtes chez M. et Mme C.-M. Lepage.

M. et Mme Paul Piché, de Trois-Rivières, P.Q., et M. et Mme Aimé Loiselle étaient en visite chez MM. et Mmes Lionel et Hervé Loiselle.

MM. les abbés L. Bouvier et M. Bonneville, de St-Boniface, ont rendu visite à M. l'abbé D. Roy.

M. et Mme Robert Dauvin étaient en promenade chez M. et Mme Nap. Hounjet.

M. Donald Préfontaine fut un des gagnants du concours de diction au festival de Prince-Albert tenu au commencement de décembre.

Pour clôturer l'Année mariale, les élèves des écoles nous offrirent un concert avec pièces et chants appropriés. Les gagnants à la loterie furent Mme Henri Marcotte et M. Eddy Lafrenière.

Nos étudiants à l'université, Armand Préfontaine et Jos. Jeanneau, et nos collégiens, Lionel Lafrenière et Maurice Jeanneau, à St-Boniface; Clair Painchaud, à Prince-Albert; André Poilièvre, Lionel Labelle, André Lepage, Jean-Marie et Paul Bandet, à Gravelbourg, ont repris leurs études, après les vacances passées dans leur famille.

Mlle Lorraine Rousson était en vacances chez ses parents, M. et Mme E. Rousson.

M. et Mme Wilfrid Dubé, de St-Brieux, étaient en visite chez M. et Mme Victorien Grimard.

Mlle Aline Lévesque est à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Le village possède maintenant un rond de curling et les parties sont commencées.

Wolseley

Naissances

M. et Mme Léo Dureault (Anita Boutin) sont les heureux parents d'un premier enfant, un fils, né le 10 janvier.

M. et Mme A. Flette (Elaine Dureau) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, le 16 janvier.

Va-et-vient

Etaient en visite dimanche dernier: chez M. et Mme Laurent Noels, Mme S. Carignan, M. et Mme Jos. Joubert, de Montmartre; chez M. et Mme Antonio Béliveau, M. et Mme Gérard Vallée et fillette, de Régina; chez M. et Mme Emile Tourigny, M. et Mme Phil. Gauvin, de Régina, M. et Mme Paul Beauchemin, de Montmartre; chez M. et Mme A. Bonneville, Mlle Florence Bonneville, de Régina.

MM. et Mmes Paul Pierret et Evelyne, Roméo Tourigny et Evelyne, de Storthoaks, passèrent quelques jours à visiter leurs parents et amis à Wolseley, Sintaluta, Indian Head, Régina et Bethune.

Mlle Léona Dureau, de Régina, était en congé chez ses parents.

Mlle Georgina Béliveau, de Régina, vint en fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Francis Coueslan et famille visitaient leurs nombreux parents à Régina, pendant les Fêtes.

M. Isador Cieckiewicz est retourné à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Jean Lévesque et famille visitaient M. et Mme Lucien Dureau, dimanche.

M. l'abbé L. Savoie, curé, les enfants de choeur, les familles G. Langlois et O. Dubé se rendirent à Lebret, dimanche dernier, pour assister à la représentation des "Mystères sacrés".

M. et Mme Armand Dureault étaient les hôtes de M. et Mme Léon Lachambre, à Montmartre, dimanche dernier.

Saint-Front

M. et Mme Benoit Beaudry et leurs deux enfants sont partis passer l'hiver à St-Malo, Man.

MM. Louis et Jean Picton, de Saskatoon, sont venus voir leurs parents et amis, samedi et dimanche derniers.

MM. M. Tessier, H. Dufault et L. Bussière sont repartis pour travailler dans le nord du Manitoba.

M. et Mme B. Moisan et plusieurs de leurs enfants sont allés rendre visite à la famille de M. et Mme Gustave Lefebvre, d'Englefeld, Sask.

Dernièrement, MM. P. Proulx et E. Boire se sont rendus à Saskatoon et à Moose Jaw pour affaires.

Le comité de l'A.C.F.C. se réunissait au complet, le dimanche 9 janvier, pour discuter de plusieurs sujets importants concernant les examens français de l'été prochain.

Funérailles de M. J.-G. Jaspar, de Prince-Albert, décédé à 37 ans

PRINCE-ALBERT — Le jeudi 30 décembre dernier, la mort venait nous enlever un de nos concitoyens les plus estimés dans la personne de M. Jacques-Gaston Jaspar, fils de M. et Mme Stephen-T. Jaspar, de cette ville, âgé de seulement 37 ans. Il était secrétaire-trésorier de la Northern Saskatchewan Co-Operative Stockyards, ici, et l'un de nos commissaires des écoles séparées.

Vétéran de la IIe Grande Guerre, il servit en France et en Allemagne, où il fut blessé et fait prisonnier. Il fit partie du régiment des "P.A. and Battleford Volunteers", en 1941, puis fut transféré à celui des "Winnipeg Grenadiers" et ensuite des "Calgary Highlanders". Il fut démobilisé en 1945.

Sa santé, en raison de la rigueur du service militaire, fut fort ébranlée et il dut être hospitalisé très souvent par la suite.

M. Jaspar laisse dans le deuil son épouse (née Kathleen Labbret), une fille, Marguerite (9 ans), et un fils, Paul (6 ans); ses parents, M. et Mme S.-T. Jaspar, de Prince-Albert; 4 frères, Guy, de Régina, Michel, Pierre et Paul, tous de Prince-Albert; 2 soeurs, Mme John Horsley, de Swift Current, et la Rév. Sr Marguerite-Marie, de la Présentation de Marie, de Marcellin.

Les funérailles très imposantes eurent lieu le lundi 3 janvier, dans la cathédrale du Sacré-Coeur. Mgr J.-A. Boucher officiait, assisté de M. l'abbé L.-J. Daoust, comme diacre, et de M. l'abbé A. Leslie, de Wakaw, comme sous-diacre. La cathédrale était remplie de parents et d'amis sympathiques. La chorale chanta la messe de Requiem en 4 parties, sous la direction de M. Jos. Ward. Mme Ward touchait l'orgue.

Mme Honore Fauchoux

Les funérailles de Mme Honoré Fauchoux, décédée à Domremy le 30 décembre à l'âge de 87 ans, avaient lieu ici le lundi 3 janvier.

Survivent à la défunte: 4 fils, Emile, de Hoey, Marcel, de St-Louis, Alphonse et Georges, de Prince-Albert; 2 filles, Mme Marie Schmidt, de Domremy, et Mme Honorée Roussinque, de Prince-Albert.

M. Michael Donohue

Le jeudi 13 janvier fut célébré le service funèbre de M. Michael Donohue, d'Edmonton, et autrefois de St-Louis, Sask., décédé le 9 janvier à l'âge de 73 ans. M. l'abbé A. Leslie, curé de Wakaw, officiait.

Va-et-vient

Etaient en visite chez leurs parents pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An: nos collégiens, MM. Roger St-Pierre et Gilbert Fournier. Ils sont retournés poursuivre leurs études au collège St-Jean, à Edmonton, Alta.

Décès de Mlle H. Thibodeau, de Laflèche, le 8 janvier

LAFLECHE — Notre paroisse vient de perdre une chrétienne exemplaire et une patriote dans la personne de Mlle Hélène Thibodeau, décédée le samedi 8 janvier, à l'hospice Ste-Jeanne d'Arc de St-Hubert, où elle était retirée depuis un an.

Son service funèbre eut lieu à l'église Ste-Radegonde de Laflèche, le mardi 11 janvier dernier. L'assistance était nombreuse malgré un temps très froid, car la défunte était très estimée. L'officiant fut le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Gravel, assisté de MM. les abbés Gérard Couture, chancelier, et T.-B. Roy, vicaire de Gravelbourg. La chorale du couvent fit les frais du chant; M. Henri Piché, maître de chapelle, chanta un beau cantique à la fin de la messe.

L'enterrement eut lieu au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Albert Brière, Thomas Cyr, Louis Dumaine, Jérôme Packet, Albert Sewell et Arthur Watteyne, tous de Laflèche.

Ancienne institutrice, Mlle Thibodeau était originaire de la province de Québec, née en 1884 du mariage de Louis Thibodeau et d'Alma Bujold. Sa famille se transporta en 1917 sur une ferme à 5 milles au nord de Laflèche. La défunte y demeura jusqu'à peu de temps avant sa mort.

Lui survivent: son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Arthur Thibodeau, demeurant avec leurs enfants sur la terre paternelle; aussi une soeur, Hermance, épouse de M. N.-S. Rainville, gérant de banque à Laflèche, et leurs enfants.

Baptême

Le 11 janvier: Marie-Thérèse, fille de Napoléon Leclaire et de Madeleine Lésy. Parrain, M. Georges Leclaire, frère de l'enfant; marraine, Mlle Irène Bonneville, sa cousine.

Réunions

Une belle réunion d'Enfants de Marie a eu lieu le mercredi 12 janvier dernier, à la demeure de M. et Mme Alphonse Toupin. Il y eut récitation de l'office et l'on chanta quelques cantiques.

On organisa une soirée récréative au profit de l'église, laquelle doit avoir lieu le dimanche 23 janvier prochain. M. le directeur fit une courte instruction sur la chasteté, principale vertu des congréganistes. La lecture pieuse, faite par la présidente, Mlle Claudette Marasse, porta sur l'origine du Rosaire.

Un délicieux goûter fut servi par Mlles Florence, Odette et Viviane Toupin.

Nos frères Chevaliers du conseil de Laflèche se sont réunis nombreux à la salle paroissiale, le dimanche 16 janvier, à 2 h. p.m., sous la présidence de leur dévoué Grand Chevalier, M. Gérard Verhelst. On remarquait dans l'assistance un groupe important de la paroisse de Meyronne, avec leur curé, M. l'abbé Oscar Lemay. D'intéressants projets furent élaborés. Ce conseil montre beaucoup d'activité.

Nos malades

Mme Edmond Bilodeau prend du mieux à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina où elle est sous traitement depuis une semaine.

M. Fortunat Poliquin, transporté récemment à notre hôpital local, souffrant de maladie de coeur, semble aussi faire du progrès.

Nos voeux de prompt rétablissement à tous deux.

North Battleford

Cercle français

En la salle paroissiale, le 8 décembre dernier, avait lieu la première réunion de la saison du Cercle français. Au début de la soirée, les élèves canadiens-français de l'école séparée nous ont égayés par un programme de chants, récitations et danses, après quoi le R. P. G. Lassonde, O.M.I., présenta les prix de français décernés à Mlles Yvette Prince et Sylvianne Bellavance.

A la clôture de l'assemblée générale, on procéda à l'élection des officiers pour la nouvelle année. Les suivants furent élus: M. Belhumeur, président; M. R. Marcotte, vice-président; Mme A. Baillargeon, secrétaire; MM. J.-A. Breton et Dumonceaux, la Rév. Sr Pierre-Célestin, Mme L. Manègre et Mlles Marie Blain et Corinne Prince, directeurs des comités.

Va-et-vient

Ont passé les vacances de Noël dans leurs familles, les étudiants suivants: Béatrice Baillargeon, de Vancouver, Hélène Bélanger, d'Edmonton, Paul Breton, de Montréal, Alfred Thibodeau, de London, Ont., Rita et Robert Gillies et Emile Prince, de l'Université de Saskatoon, Yvette Prince, de Birch Lake, Sask.

Mlle Marie Blain, institutrice à l'école séparée, a passé le congé de Noël dans sa famille, à Debden.

Mlles Alice et Corinna Latour, de Régina, ont passé le jour de Noël chez M. et Mme B. Prince.

M. et Mme A. Baillargeon ont eu le plaisir de recevoir la visite de six de leurs sept enfants, pendant la saison des fêtes. Ce sont: la Rév. Sr Laura-Bernadette, de l'hôpital Notre-Dame, Raymond, de Vawn, Gabriel et Jeannine, de cette ville, François, d'Edmonton, Béatrice, de Vancouver. La seule absente était la Rév. Sr Gabriel-Alphonse, de Whitehorse, Yukon.

M. le Dr Hamelin et Mme Hamelin sont partis passer l'hiver en Hawaii.

Mlle Germaine Fortier, garde-malade graduée, de l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, a accepté une position à l'hôpital Notre-Dame.

Çà et là

M. et Mme G. Baillargeon sont les heureux parents d'un garçon, né le 18 décembre et baptisé sous les noms de Joseph-Gabriel-Noël.

Afin d'accommoder tous les paroissiens qui désiraient assister à la messe de minuit, le saint sacrifice fut célébré dans la nouvelle salle, presque achevée, ainsi que dans l'église paroissiale. Le R. P. A. Duhaime, O.M.I., de Saint-Albert, Alta, célébra la messe dans la salle. Les révérendes soeurs dirigèrent le choeur de chant formé des enfants. Environ 400 personnes de plus que l'an dernier ont donc pu assister à la messe de minuit.

Le jeudi 6 janvier, les Canadiens français se sont réunis dans la salle paroissiale pour fêter les Rois. Il y eut parties de cartes, après quoi MM. J. Bellavance et B. Prince dirigèrent le chant de nos bonnes vieilles mélodies. Mme Dion, avec l'entrain qu'on lui connait, accompagna au piano. On servit un goûter à la fin de cette agréable soirée.

Veillardville

Décès

M. H.-J. Duchesne, autrefois d'ici, est mort subitement à Ste-Marguerite, P.Q., où il demeurait depuis son départ, il y a 5 ans.

Va-et-vient

M. Raoul Belec est allé à Saskatoon, pour soins médicaux.

M. et Mme H. Parks sont revenus de Los Angeles, Cal., où ils ont passé un mois chez leur fils, Bob.

M. Prince, de Dumas, a visité la famille Allain.

Mme E. Baril a passé quelques jours chez M. et Mme G. Lessard.

Parmi ceux qui sont venus passer les fêtes dans leurs familles, on remarque: M. John Koeck, chez son frère; M. David Morin, de l'Armée canadienne à Camp Borden; M. Donald Nice, chez ses parents; Mlles Vonda et Sophie Krawzyk, de Tisdale et Saskatoon; Mlles Marlene et Maxine Allain.

Mme C. Piolat est de retour chez elle après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Hudson Bay.

Mme R. Désy est employée aux magasins Hood de Hudson Bay.

Le jeune Robert Désy a passé quelques jours à l'hôpital. Il souffrait de contusions mineures, étant tombé sur la glace près de l'école.

Le Canada possède une grande variété de poissons d'eau douce et d'eau salée. Cet aliment nutritif contient du calcium, de l'iode et d'autres minéraux, ainsi que des protéines et des vitamines. Il doit donc être servi aux repas au moins deux fois par semaine.

RADIO GRAVELBOURG

1230 Kilocycles

Légende

L—Local
R—Radio-Canada (Réseau)
E—Emissions différées (Réseau)
T—Transcription locale

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-Signal-horaire
11.01R-Perspectives internationales
11.15R-Radio-journal
11.20L-Intermède
11.30R-L'art et la vie
12.30R-Orchestre phil. de New-York
2.00R-Tableaux d'opéra
2.30R-Le ciel par-dessus les toits
3.00R-Radio-Collège
3.30R-La porte d'espérance
4.00R-Radio-journal
4.05L-Intermède
4.15R-Fantaisie
4.30T-Le quart d'heure de Ste-Anne
4.45L-Commentaire du Sask Wheat Pool
5.00R-Match inter-cités
5.30R-Témoignage de notre poésie
6.00R-Nos futures étoiles
6.30R-Nouveautés dramatiques
7.00R-Concert de la NBC
8.00R-Radio-journal
8.15R-L'écrivain et son style
8.30R-Les petites symphonies
9.00L-La bonne chanson
9.30R-La fin du jour et nouvelles
10.00L-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-journal
7.05R-Le comptoir du disque; (Radio-Parents — mar.)
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Intermède
8.30L-Musique du vieux temps
8.45L-Swift Current
9.00L-Lafleche
9.15R-Vies de femmes
9.30L-Trente minutes à Willow-Bunch
10.00L-Tour de valses
10.15R-Rue principale
10.30R-Entre nous, mesdames
10.45R-Je vous ai tant aimé
11.00R-Métropole
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.30R-Le réveil rural
11.55L-Intermède et Angelus
12.00R-Face à la vie
12.15R-Maman Jeanne
12.30R-Quelles nouvelles
12.45R-Lettre à une Canadienne
1.00R-M. Chapdelaine
1.15R-Chansonnettes (lun., mer., ven.); le quart d'heure de détente (mar., jeu.)
1.30R-Nouvelles
1.35L-Nos malades
1.45L-Carnet mondain
2.00L-Requêtes — présentation de Ponteix
2.30R-Femina (lun., mer., ven.); L-Devinette S. Boy (mar.); R-Perrette ses Fredons (jeu.).
2.45L-Au hasard
3.15L-Assiniboia
3.45T-Les beaux jours
4.00R-Radio-journal
4.10L-Coin des Petits
4.30R-Contes de Jules Verne
4.45R-Un homme et son péché
5.00R-Revue de l'actualité
5.15R-Famille Plouffe
5.30R-Les voix du C.A.R.C. (lun. et mer.); Tambour battant (mar., jeu.); R-Hors-série (ven.).
5.45R-La boite à chan.
6.00L-Horaire
6.02L-Gravelbourg sur nos ondes (1)
6.30L-Nouvelles
6.35L-Gravelbourg
6.45L-Chapelet
7.00L-Musique semi-classique
7.15T-Radio S.-C.

LUNDI

7.30R-Le choc des idées
8.00R-Radio-journal
8.15L-Chansonnettes
8.30R-Blague à part
9.00R-Orchestre R.-C.
10.00L-Radio-journal

MARDI

7.30R-Revue des arts et des lettres
8.00R-Radio-journal
8.15L-Chansonnettes
8.30R-Naissance du poème
9.00R-Concerts symp.
10.00L-Radio-journal

MERCREDI

7.30R-Petit concert
8.00R-Radio-journal
8.15R-Vie économique
8.30R-Sur toutes les scènes du monde
10.00L-Radio-journal

JEUDI

7.30R-Au bord de la rivière
8.00R-Radio-journal
8.15R-Journal d'un père de famille
8.30R-Connaissance de l'homme
9.00R-Le curé du village
9.30R-Hommes illustres
10.00L-Radio-journal

VENDREDI

7.30R-Les idées en marche
8.00R-Radio-journal
8.15R-Les affaires de l'Etat
8.30R-Ces gens qu'on dit sauvages
9.00R-Concerts Pops de Toronto
10.00L-Radio-journal

SAMEDI

6.55L-Ouverture
7.00R-Nouvelles
7.05R-Fantaisie
7.45L-Au son des castagnettes
8.00L-Prière du matin
8.15R-Les affaires de l'Etat
8.45L-Swift Current
9.00L-Laflèche
9.15L-Quart d'heure avec F. Carle
9.30L-Willow-Bunch
10.00R-L'heure des enfants
11.25L-Intermède
10.30L-Musique moderne
11.00R-Tante Lucille
11.15R-Radio-journal
11.20L-Intermède
11.30R-Réveil rural
11.55L-Intermède et Angélus
12.00R-L'opéra du Met.
3.00L-Musique tzigane
3.15L-En parcourant Assiniboia
3.45L-Passe-temps mus.
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Album des as
5.00R-Disques classiques et populaires
5.30L-Coin des T.-Petits
6.00L-Horaire
6.02L-Gravelbourg sur nos ondes (1)
6.30L-Nouvelles (commentaire)
6.35L-Gravelbourg sur nos ondes (2)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00R-Radio-journal
7.05L-Intermède
7.15T-Le Canada au travail
7.30R-Le magazine des sports
8.00R-Sérénade pour cordes
8.30R-3 de Québec
9.00L-Samedi soir en Saskatchewan
9.30L-Les dix succès de la semaine
10.00L-Radio-Journal

En Colombie Britannique

Vancouver

La célébration des Rois

La fête des Rois fut encore célébrée cette année à la salle St-Sacrement, sous les auspices du Cercle canadien-français. M. Harry Beauregard, président du Comité social du Cercle, remplit avec brio l'office de maître de cérémonies. De 8 h. 30 à 10 h. 30, il y eut partie de cartes. A 10 h., on servit le gâteau traditionnel. Les honneurs de la "royauté" échurent à M. Georges Quenneville, qui fut couronné par le R. P. Z. Bélangegr, S.S.S., curé, et à Mme Alphonse Vedel que couronna M. Donat Savoie, président du Cercle. Les couronnes, comme par les années passées, furent offertes par Mme Alphonse Poitras, secrétaire-archiviste du Cercle. Suivit un programme de films français, dont un film en couleurs sur la bénédiction de notre école, gracieuseté de M. et Mme Edgar St-Cyr. Le goûter avait été préparé par les dames de la paroisse, sous la direction de Mme Arthur Parent.

A la suite de ce programme, Sa Majesté le Roi exprima le désir que Mme Alma Loiselle-McDougall nous chantât une pièce de son répertoire et que le R. P. Zéphirin Noël, O.F.M., nous donnât un récital de piano. Les deux furent grandement appréciés et longuement applaudis. Sa Majesté la Reine, pour terminer le programme, demanda à M. Arthur Parent de bien vouloir nous exécuter une gigue du bon vieux temps. Il fut accompagné au piano par Mme H. McDougall. Malgré ses 78 ans sonnés, M. Parent, en bon sujet soumis, se rendit de bonne grâce à ce désir de sa souveraine et "estomaqua" littéralement l'assistance par son agileté et sa dextérité toute juvénile. L'"O Canada", accompagné au piano par le R. P. Zéphirin, termina la soirée.

Mariage

Le lundi 27 décembre, en l'église St-Sacrement, le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., bénissait le mariage de M. Louis Gauvreau, de Loretteville, P.Q., avec Mlle Lorraine LeGal, de St-Boniface, Man. Celle-ci était accompagnée par son oncle, M. Dominique Labbé, et le marié, par M. Albert Lefebvre. Les témoins furent M. Denis LeGal, frère de la mariée, et Mme Caldwell. Mlle Cécile Savoie était fille d'honneur.

M. Wilfrid Lefebvre et Mlle Aline Baril exécutèrent des cantiques de circonstance. Le déjeuner fut servi dans la salle paroissiale par M. Gaudry, restaurateur.

Les nouveaux époux firent leur voyage de noces à Hollywood.

EN SASKATCHEWAN

Meyronne

M. le curé et un bon nombre de Meyronnais se rendaient dimanche dernier à Laflèche, à une réunion des Chevaliers de Colomb.

A l'occasion du départ de M. George Schwaab, caissier pour la banque de Toronto, de Bredenbury, une soirée fut organisée par les jeunes qui lui offrirent, en même temps qu'un souvenir, leurs meilleurs voeux de succès.

Mlle Irène Brière, de l'Université d'Edmonton, M. et Mme Léo Brière et leurs enfants, de Montmartre, ainsi que M. Pyne, de Taber, Alta, passèrent les fêtes chez M. et Mme François Brière.

M. Arthur Laplante est de retour de Kincaid où il fut hospitalisé pendant une semaine.

MM. et Mmes Ulric et Marcel Monette étaient les invités de M. et Mme Louis Fournier, jr, dimanche dernier.

M. Emile Lizée, de Maillardville, décédé subitement

MAILLARDVILLE — Le mardi 11 janvier eut lieu le service solennel de M. Emile Lizée, décédé subitement après une attaque cardiaque survenue à son retour de l'ouvrage, le venderdi 7 janvier. Cet incident tragique se produisit à la pharmacie de Maillardville où M. Lizée était à compléter ses achats.

Le défunt, âgé de 50 ans, laisse dans le deuil son épouse, née Lavallée; 2 fils, Léo et Alain; 6 filles: Emilienne (Mme O. Hamelin), Cécile (Mme P. Bowen), Irène (Mme J. Johnstone), Armande (Mme L. Williams), Jeannine et Linda, au foyer paternel.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. G. Leduc, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. D. McIntosh, O.M.I., et J.-A. Demers, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Trois frères du défunt, Valérant, Maurice et Lucien Lizée, ainsi qu'Edgar Audet, Cyrille Faucher et Gilles Lizée servirent de porteurs.

L'inhumation se fit au cimetière de Burquitlam.

Assemblée mensuelle

Vendredi soir eut lieu l'assemblée mensuelle des parents et des maîtresses. Elle ne fut que de courte durée, en raison de l'assistance peu nombreuse, causée par la saison des fêtes et des réunions de familles. Cependant, M. le Dr McPhail, dentiste bien connu, donna une causerie sur l'importance du soin à apporter aux dents et les méthodes préventives contre les maladies dentaires.

Espérons qu'un plus grand nombre de parents seront présents à la prochaine réunion mensuelle, le 11 février prochain, ainsi qu'à la partie de cartes organisée par l'Association pour le jour de la St-Valentin, le 14 février, à la salle de l'école N.-D. de Fatima.

Nos malades

Mme Strachan, née M. Cullenaere, est à l'hôpital Royal Columbian depuis une dizaine de jours. Mme O. Nadeau, bien remise de son opération, est en convalescence à la maison.

Baptême

Victor-Eustache-Edouard, né le 23 décembre à l'hôpital Royal Columbian, fils d'Edouard Poirier et de Lucie Aubin. Le sacrement de baptême fut administré par le R. P. curé à l'église N.-D. de Fatima, le 9 janvier. Parrain, M. Eustache Poirier; marraine, Lianne Compagna; par procuration, M. Onille Poirier et Denise Poirier.

Port Alberni

Arbre de Noël

Le 12 décembre se faisait, à la salle Norly, le dépouillement d'un arbre de Noël en faveur des enfants des membres du Cercle canadien-français. Tout près de 140 enfants y assistèrent avec leurs parents et reçurent des cadeaux. Le père Noël, représenté par M. G. T., s'est très bien acquitté de sa tâche et fut réinvité pour l'an prochain. Une succulente collation fut servie à toutes les personnes présentes.

Naissances

A M. et Mme Omer Blais, une fille, baptisée sous les noms d'Alice-Thérèse-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Tardif.

A M. et Mme Antonio Cyr, une fille, baptisée sous les noms d'Aline-Marie. Parrain et marraine, M. Lionel et Mme Alma Cyr, oncle et tante de l'enfant.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLI—No 43

Pour telephoner une petite annonce signalez 74-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.06 franco. 132-T.F.

EXTRAITS IMPORTES POUR LIQUEURS: Cherry, Abricot, Cassis, Curaçao, Menthe, Gin, Rye, Rum, etc 2 bouteilles pour $1.00. **J.-A. Turenne, 150, rue Notre-Dame, St-Boniface, Man.** 680-44C.

DESIRERAIT HOMME A- PENSION DE RETRAITE comme pensionnaire. Maison tranquille bien située, près autobus, basilique, médecin, etc. Nourriture abondante. Prix modéré. **S'adresser à 531, rue Langevin, St-Boniface. Tél. 20-4446.** 42-707-43C.

DEMOISELLE qui travaille aimerait partager maison moderne de 5 chambres avec 1 ou 2 jeunes filles, qui travaillent également. Tous les avantages domestiques offerts. Près de très bonne ligne d'autobus. **Téléphoner le soir,** entre 5 h. 30 et 7 h. 30, à 74-5062, ou écrire à **Boite 717, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 43-717-43P.

CHAMBRE ET PENSION pour hommes. Tout près de l'autobus. Usage du téléphone. **S'adresser à 370, rue Deschambault, St-Boniface. Téléphone: 23-4013.** 43-722-44C.

CHAMBRE ET PENSION dans maison privée — ou chambre meublée seulement. Près autobus. **Téléphoner à 20-2516.** 43-732-43C.

PERSONNEL

HOMMES: VIEUX à 50, 60? DEVENEZ JEUNES. Les Tablettes toniques Ostrex fortifient hommes, femmes privés de fer. Format d'introduction, 60c seulement. Toutes pharmacies. 199F.

MAISON A VENDRE — Près hôpital 9 pièces. Planchers de bois dur. Chauffage à l'huile; air climatisé. Garage 18 x 22. Isolé. Prix, $11,500.00 comptant. **S'adresser à 186, boulevard Dollard, St-Boniface.** 563-T.F

A VENDRE A OTTERBURNE — Magasin général avec grand logis très moderne; centre de culture mixte. Puits artésien. Près église et excellente école avec classes supérieures sous la direction de religieuses. Bon chiffre d'affaires. Prix: bâtiments et aménagements, $14,000.00. **S'adresser à J.-H. Turenne, Otterburne, Man.** 655-T.F

A VENDRE — Maison 14' x 16' avec meubles. Poulailler 18' x 24'. Hangar à bois 10' x 16'. Puits foré jusqu'au roc, eau douce; ½ acre de terre, à Lorette. Grand chemin jusqu'à la maison. **S'adresser à Jos. Carrière, 517, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.** 43-725-45C.

A VENDRE — Maison de 6 pièces — 3 chambres et salle de bain en haut; 3 grandes pièces en bas. Chauffage à air chaud avec stoker. Garage. Lot 50'. A ½ bloc des écoles. **Téléphoner à 93-2258.** 43-726-45C.

ON DEMANDE A ACHETER un bungalow de 4 ou 5 pièces, à St-Boniface, St-Vital ou Norwood. **Ecrire à Boite 651, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 651-T.F

A LOUER — Dans l'un des meilleurs districts de Norwood — 1 chambre meublée, dans maison privée. **Téléphoner à 20-7981.** 692-43C.

A LOUER — Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot, St-Boniface.** 694-T.F.

A LOUER — 2 bureaux partiellement meublés; au 1er plancher. Rue Provencher. **Téléphoner à 20-4444.** 42-706-T.F.

CHAMBRE A LOUER, avec pension. Préférablement à 2 hommes. Usage du téléphone. **S'adresser à 518, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.** 43-724-43C.

A LOUER — Suite de 3 pièces avec évier. Entrée privée. Près hôpital et église. Possession immédiate. Adultes. **Téléphoner à 93-1306.** 43-723-43C.

A LOUER — Suite de 3 pièces, nouvellement décorée. Poêle et mobilier "dinette" fournis. **Téléphoner à 23-3803.** 43-721-43C.

A LOUER — Suite de 2 pièces meublées. Possession immédiate. Pour jeune couple préférablement. **S'adresser à 201, boul. Dollard, St-Boniface. Tél. 20-1961.** 43-720-43C.

A LOUER — Chambre propre, bien meublée. Linge de maison fourni. **S'adresser à 273, rue Eugénie, Norwood.** 43-719-45C.

A LOUER — Grande chambre propre, meublée; linge fourni; toilette privée; maison moderne près de l'hôpital St-Boniface. Facilités pour faire cuisine. **Téléphoner à 20-5381.** 43-718-43C.

LE SERVICE CIVIL (fédéral)
demande des
INSPECTEURS EN ELECTRONIQUE (hommes)
$287-$400
(selon expérience et qualifications) pour le ministère de la Défense Nationale, à Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à
LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg
55-W508-09.

La vaillante Eglise de l'Ouest, qui a tant besoin de prêtres, a perdu en **M. l'abbé Alfred Quirion**, pasteur de St-Edouard d'Alberta, un sujet d'élite, un apôtre convaincu et réaliste et un héraut de la charité. Ses supérieurs spirituels, **LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux** (à gauche), archevêque coadjuteur de St-Boniface, et **Philippe Lussier**, évêque de St-Paul, contemplent une dernière fois la dépouille de l'un de ceux sur lequel ils comptaient le plus pour poursuivre l'oeuvre française et catholique dans l'Ouest canadien.

Les petits propriétaires pourront emprunter pour des améliorations

OTTAWA — Les propriétaires de maisons à logis unique pourront emprunter jusqu'à $2,500 de leur banque, pour effectuer des améliorations immobilières, en vertu de la nouvelle loi des améliorations domiciliaires qui entrera en vigueur à compter du 1er février.

Cet amendement important à la loi de l'habitation prévu dans le discours du trône permettra aux propriétaires d'effectuer des emprunts pour n'importe quel genre de réparations ou d'améliorations sur leur maison.

Application de la loi

La loi s'appliquera également aux propriétaires de maisons d'appartements, pourvu que ces maisons ne contiennent pas plus de quatre logis.

Les emprunts seront consentis sur billet par les banques et pourront s'effectuer pour toutes fins pratiques, telles que l'addition d'un garage, l'installation d'un nouveau système de chauffage, d'une nouvelle tuyauterie ou d'un système de climatisation, le refilage électrique, la construction d'égouts et de puisards, ou tout simplement pour redécorer ou repeindre une maison.

La période maximum de remboursement pour ces prêts sera de trois ans pour les emprunts de $1,250 ou moins et de 5 ans pour tout emprunt d'un montant plus élevé.

Les emprunts seront sujets à un intérêt de 5 et demi pour cent par année comme pour les prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Ceux que la loi vise

La principale caractéristique de cette nouvelle loi est qu'elle ne s'appliquera qu'aux propriétaires de maisons à un seul logement ou tout au plus de quatre logements.

Les propriétaires de maisons de plus de quatre appartements ne seront pas éligibles aux emprunts, en vertu de la loi.

La limite des emprunts sera en outre de $6,500 pour les maisons de quatre logements, soit $2,500 pour le premier logement et $1,250 pour chacun des trois autres.

Les banques à charte, qui ont été amenées à consentir des prêts immobiliers en vertu de la loi nationale de l'habitation, au mois de mars dernier, seront les principales agences d'emprunt.

Prêts du Canada aux autres gouvernements

OTTAWA — Les débiteurs étrangers du Canada ont remboursé une somme globale de $92,883,000 sur leurs emprunts durant 1953, suivant un rapport de l'auditeur général, Watson Sellar, mais la Grèce, la Roumanie, la Chine et la Tchécoslovaquie n'ont pas fait honneur à leurs obligations. A la fin de l'exercice 1953-54, les prêts canadiens aux gouvernements étrangers se chiffraient par $1,772,000,000.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne de 6 pièces; chauffage à l'huile. Près écoles. Prix, $11,500.00.
St-Boniface — Bungalow moderne de 5 pièces. Près basilique. Prix, $10,500.00.
St-Boniface — Duplexe non-moderne de 7 pièces. Prix, $3,700.00.
St-Boniface — Cottage semi-moderne de 4 pièces. Prix, $4,800.00; comptant requis, $1,200.00.
Norwood — Cottage semi-moderne de 4 pièces. Prix, $4,800.00.
Norwood — Maison moderne de 7 pièces. Chauffage à l'huile. Prix, $10,000.00.
Près de Winnipeg — Dans village canadien-français — Magasin général et logis moderne de 7 pièces. Chiffre d'affaires: $48,000.00. Prix réduit à $15,000.00 pour bâtiment et aménagements.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
W. Coindet: 20-9458
43-728-43C.

A VENDRE

Norwood — Maison de 4 pièces construite en temps de guerre. Prix, $1,000.00 comptant, balance comme loyer.
Norwood — Bloc appartements de 3 suites. Revenus de $245.00 par mois. Récemment construit. Très bon placement. Considérerait échange pour bonne route de camionnage en dehors de la ville. Prix complet: $22,500.00, à termes.
St-Boniface — 2 maisons sur 4 lots: 1 de 6 pièces, l'autre de 4 pièces; 2ème louée à $35.00 par mois. Les 2 propriétés, seulement $7,800.00; $5,000.00 comptant.
St-Boniface — Bungalow de 5 pièces, près basilique. Grand lot. Possession immédiate. Prix, $10,500.00, à termes.
40 milles de Winnipeg — Ferme de 160 acres; bons bâtiments, bonne eau. 6 vaches; 5 taures. Ensemble complet de machines aratoires. Le tout complet: $6,500.00; la moitié comptant.

ROYAL REALTY CO.
516, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Téléphone: 92-7497
Résidence:
M. J.-R. POIRIER, tél. 4-1876
43-729-43C.

ASSOCIATED REALTY AGENCY
618, édifice McIntyre
Téléphone: 93-5405

A VENDRE

St-Vital — Bungalow semi-moderne de 4 pièces. Prix, $6,300.00; comptant requis, $700.00.
St-Vital — Bungalow semi-moderne de 5 pièces; 3 chambres à coucher. Prix, $8,500.00; comptant requis, $1,400.00.
St-Boniface — Bungalow moderne de 4 pièces. Prix, $5,800.00; comptant requis, $1,500.00.
St-Boniface — Maison moderne de 6 pièces. Chauffage à air chaud. Soubassement à la grandeur. Prix, $7,500.00; comptant requis, $2,000.00.
St-Boniface — Maison de 9 pièces. Chauffage à air chaud automatique à l'huile. Prix, $12,000.00; comptant requis, $2,500.00.
Près de Winnipeg — Hôtel de 10 chambres et restaurant. Soubassement à la grandeur. Chiffre d'affaires par année: $60,000.00. Prix, $68,000.00; comptant requis, $30,000.00; balance facile.

Le soir
M. A. SYLVESTRE
500, rue Ritchot — Tél. 20-6974
43-730-43C.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

Le dimanche 16 janvier, la Société St-Jean-Baptiste tenait sa première réunion de l'année. C'était donc jour d'élection. Cet événement traditionnel se fit sous la présidence du R. P. Fidèle Beaulieu, O.M.I., chapelain, et donna les résultats suivants: M. Willie St-Laurent, président; M. Emmanuel Girard, vice-président; M. Josaphat Gauthier, secrétaire; M. Roland Gauthier, trésorier; MM. Jacques Gagnon, Hervé Sala et Adjutor Couture, directeurs.

Les membres ont remarqué, à regret, l'absence d'un ancien officier très dévoué, M. Victor Guilbert, retenu à la maison pour cause de maladie dans sa famille. Le comité et les membres souhaitent à ce pionnier et à son épouse une année 1955 remplie de bonheur et de santé.

Félicitations aux nouveaux membres du comité de régie et remerciements sincères aux officiers sortant de charge.

* * *

Fiançailles

M. et Mme J.-Armand Trudel désirent annoncer les fiançailles de leur fille aînée, Cécile-Marie, avec M. Jean-Paul Lepage, fils de M. et Mme Emile Lepage.

Le mariage sera célébré le samedi 12 février, à 10 h. du matin, dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg.

* * *

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de 10 quilles

Equipe	G.	P.
Bijouterie Bourbonnais	14	4
Air Liquide	8	10
Canadian Publishers	8	10
Guertin Frères	6	12

Records de la semaine:

H 1 P — D. Bourbonnais	214
H 3 P — Hervé Sala	577
H 1 P — Can. Publishers	851
H 3 P — Can. Publishers	2328

Les cloîtres sont fermés en Tchécoslovaquie

VIENNE — Depuis que les communistes se sont emparés du pouvoir par la force, en Tchécoslovaquie, tous les 331 cloîtres et couvents catholiques du pays ont été fermés.

La moitié des 4,000 prêtres et religieuses catholiques de la Tchécoslovaquie se trouvent dans des camps de concentration, 313 prêtres ont été condamnés à la prison. Plus de 300 collectivités n'ont aucun prêtre.

Sur les neuf évêques du pays, 4 se trouvent en prison, 2 ont été déportés et 3 sont constamment surveillés par la police.

Le cardinal Frings et la paix mondiale

COLOGNE — S. E. le cardinal Joseph Frings, archevêque de Cologne, a déclaré dans sa cathédrale que, sans la réunification de l'Allemagne, il n'y aurait pas de paix mondiale.

En développant cette idée, le cardinal a évoqué les tensions entre les pays de l'Est et ceux de l'Ouest et a souligné que de grandes régions d'Asie sont menacées par Moscou; il y a danger que près d'un milliard d'humains tombent sous la férule communiste.

MAISONS A VENDRE

Duplexe — St-Boniface, près autobus, écoles, etc. 2 appartements, 3 pièces et salle de bain chacun. Un loué $65. Chauffage à l'huile. Bonne occasion: $8,000.00. Si possible, moitié comptant.
Semi-bungalow — Rue Jeanne d'Arc, 5 belles pièces et salle de bain. Grand salon; 1 chambre à coucher et salle de bain en bas, 2 autres au-dessus. Garage. Vente urgente à prix réduit. Offres seront reçues.
Paroisse-école du Précieux-Sang, Norwood — Bungalow 4 et 5 pièces, maisons de famille ou de revenus 6 à 9 pièces. Prix et conditions raisonnables.

Si vous désirez vendre ou acheter maison ou toute propriété à St-Boniface, Norwood, etc.,
adressez-vous à
C. BUFFET (établi depuis 1906)
302, édifice McIntyre, Winnipeg
ou
130, ave Ferndale, Norwood
Téléphones: 92-7125 et 42-5254
43-727-43C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

N'allez pas croire, chers Chevaliers, que votre chroniqueur de Provencher ait abandonné la tâche. Des circonstances fatidiques l'ont voulu ainsi. Mais, à la joie de plusieurs et au chagrin de bien d'autres, nous y sommes de nouveau.

La vente des cartes de Noël entreprise plus tôt que l'an dernier a remporté un beau succès. Félicitations au comité d'action catholique qui, sous la direction de son président, frère Charron, a fait un bon travail. Les frères qui auraient négligé de faire leurs remises sont priés de s'occuper de ce devoir le plus tôt possible.

Le collaborateur de l'un de nos conseils qui se piquait dans l'antan d'une assistance très considérable à ses assemblées nous faisait dernièrement un bien humble aveu. Il paraîtrait que "très souvent" (sic) les six frères d'une certaine famille avaient dans les délibérations du conseil une majorité absolue de l'assistance. Credo quia absurdum! Car enfin une assistance de 11 membres ne constitue pas un quorum pour une assemblée. Le Député de District devra faire enquête sur cette anomalie. Mais, après tout "Si augur augurem videt, risum teneatis?" C'est incroyable comme ces pages roses du Larousse sont commodes parfois. Un petit moyen d'encaisser une certaine culture rosâtre, quoi. Et pour revenir au naturel il suffira de constater que dans ce conseil les choses ne sont pas comme ça "sontaient". Qu'en pensez-vous, frères Lucien D. et Roger T.? Encore faudrait-il prendre ce "lapsus calami, cum grano salis"? Mais trêve. A bas, à bas Nestor! ou plutôt Larousse.

Quant à Provencher, l'assistance va toujours clopin-clopant avec, au moins, quorum. Il y aurait place sans doute pour grande amélioration sous ce rapport en 1955. Les jeunes impatients surtout. Revenez plus souvent et vous verrez qu'il s'abat de la besogne chez nous.

Résolution de l'an: sachons commencer les assemblées à l'heure indiquée, coupons le bavardage inutile. Avec tout cela il restera encore assez de temps après l'assemblée pour le post mortem de Gus, Bert, Raoul, Roger et Al.

BISTOURI

Promu chez Shea's



G.-G. Ayotte

La promotion de M. G.-G. (Gerry) Ayotte au poste d'inspecteur des hôtels vient d'être annoncée par Shea's Winnipeg Brewery Limited. M. Ayotte, qui a toujours résidé au Manitoba, possède une vaste expérience dans tous les rouages de l'administration d'un hôtel, ayant été durant les treize dernières années au service de Shea's.

Il succède à S. J. D. Oswald, qui a été nommé assistant-administrateur du vice-président chargé du service commercial.

"Le prochain siècle sera celui des Acadiens", dit M. Calixte Savoie

MONTREAL — M. Calixte Savoie, de Moncton, N.-B., membre de l'Imprimerie Acadienne, qui publie le quotidien l'"Evangéline" de Moncton, a déclaré que le prochain siècle dans l'Est du Canada appartient aux Acadiens.

Parlant devant le club Richelieu, M. Savoie a dit que les Acadiens furent jadis condamnés à une vie d'"ignorance et de pauvreté, mais ont acquis par la suite les ressources intellectuelles et subséquemment la puissance économique".

"Les Acadiens dirigent certaines des plus importantes institutions financières des Maritimes, a dit M. Savoie, et s'acheminent vers un brillant avenir". Il a précisé que 200,000 des 300,000 Acadiens sont au Nouveau-Brunswick et le reste se partage entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse. On parle déjà le français à la Législature provinciale de Fredericton, dit-il.

L'école neutre aux E.-U., une source de décadence

VATICAN — Les Etats-Unis peuvent s'attendre à éprouver des difficultés dans la direction de la lutte des peuples libres contre la Russie athée, aussi longtemps qu'ils se laisseront eux-mêmes infecter par l'athéisme, affirme-t-on dans un article de l'**Osservatore Romano.**

L'auteur, Mgr V. Bartocetti, sous-secrétaire à la S. Congrégation des Sacrements, traite de l'éducation religieuse dans les écoles publiques, commentant un livre écrit par un prêtre américain. L'Etat a le devoir, écrit-il notamment, d'aider les parents au moyen d'écoles où l'on enseigne la religion qu'ils professent eux-mêmes et qu'ils veulent faire enseigner à leurs enfants.

Au lieu de s'inquiéter des bombes atomiques, dit Mgr Bartocetti, on devrait se soucier davantage de la ruine morale qui menace les enfants qui fréquentent des écoles areligieuses, ce qui veut dire: sans religion. L'auteur mentionne la criminalité juvénile, l'habitude des narcotiques et les statistiques alarmantes concernant les foyers brisés par le divorce, comme autant de résultats de l'enseignement areligieux aux Etats-Unis.

L'apostat Tondi expulsé de la province de Bologne

BOLOGNE — L'ex-jésuite Alighiero Tondi, qui est excommunié, a été expulsé de la province de Bologne, sur les instructions du chef de police. Au cours d'un procès au tribunal de police de Bologne, on lui a annoncé que, d'après le paragraphe 157 du règlement de police italien, il avait à quitter sans délai la province. Tondi doit se présenter à la direction de la police de Rome, sa ville natale.

Tondi a enfreint un règlement de police, en tenant huit réunions, dans les environs de Bologne, contre les ordres des autorités, pour organiser des échanges culturels entre l'Italie et la Pologne. Dans les foyers populaires communistes, il avait, entre autres choses, qualifié les cardinaux Mindszenty et Wyszinski de "criminels de droit commun".

FONCTIONNAIRE DU CONSEIL PRIVÉ
OTTAWA
$5,400-$6,120

Fonctions:
- Sécurité, renseignements et questions connexes
- Préparation de mémoires et de correspondance;
- Fonctions au sein de comités interministériels.

Titres et qualités:
- Grade universitaire;
- Quelques années d'expérience pratique dans le domaine de la sécurité et des renseignements.

S'inscrire **sans tarder** auprès de la Commission du service civil, Ottawa

Mentionner le numéro 54-845

NOTA: Les personnes qui ont déjà établi des demandes pour des emplois de fonctionnaires, services des renseignements, Direction du service des renseignements (Aviation), (concours no 54-780), recevront considération à l'égard de l'emploi susmentionné. Il ne leur est pas nécessaire de s'inscrire à nouveau.
HQ-237.